



Bulletin Officiel

N° 4870 Lundi 08 Juin 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES	
COMMUNIQUES DE PRESSE	
TAWASOL GROUP HOLDING TAWASOL GROUP HOLDING SOCIETE AL JAZIRA	2 3 3
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES AGO - AGE	
LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA - AGO - SOTUMAG - AGO - TAWASOL GROUP HOLDING - AGO - ASSURANCES MAGHREBIA VIE - AGO - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - UBCI - AGO - SOTEMAIL - AGO - SOBOCO - AGO - ESSOUKNA - AGO - BANQUE DE TUNISIE - BT - AGO - CELLCOM - AGO - TUNISIE PROFILES ALUMINIUM TPR - AGO - DELICE HOLDING - AGO - SOMOCER - AGO - AGE - SIMPAR - AGO -	4 5 6 7 8 9 10 11 12 12 13 13 14 15
AVIS DE MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT D'UNE SOCIETE DE GESTION DE FCPR	
CAPSA CAPITAL PARTNERS	16
PAIEMENTS DE DIVIDENDES	
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT -	16
PROJET DE RESOLUTIONS AGO - AGE	
SOTUMAG - AGO - TAWASOL GROUP HOLDING - AGO -	17-18 19-20
INFORMATIONS POST - AGO	
TUNINVEST SICAR - AGO - AMEN BANK - AGO - ARAB BANKING CORPORATION - AGO -	21-24 25-27 28-30
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « UIB SUBORDONNE 2015 »	31-35
COURBE DES TAUX	
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	
ANNEXE I	
ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014	
- FCPR TUNINVEST CROISSANCE - MAGHREBIA VIE - ASSURANCES MAGHREBIA - SOTEMAIL	
ANNEXE II	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014	
- TAWASOL GROUP HOLDING - ASSURANCES MAGHREBIA - ESSOUKNA - ARTES	
ANNEXE III	
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELLES ARRETES AU 31/03/2015	
- SICAV PROSPERITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Tawasol Group Holding maintient à la date d'aujourd'hui un carnet de commande d'un montant total de **142 MDT** répartis sur les réseaux de télécommunication pour **72 MDT**, le secteur d'infrastructure et bâtiments pour **60 MDT** et l'industrie pour **10 MDT**.

D'autre part, le Groupe actuellement soumissionne dans le secteur de télécommunication soit la fibre optique à l'export et le réseau Mobile pour les valeurs de **60 MDT** et **44 MDT**, respectivement. Également, **64 MDT** est la valeur de la soumission dans l'infrastructure.

La société continue à élargir ses activités à l'échelle internationale et ce, par la signature des premiers contrats de fibre optique en Algérie.

En plus, dans le cadre du développement de ses activités et dans l'optique de répondre aux demandes de ses clients dans l'un des domaines porteurs du développement futur, Tawasol Group Holding est sur le point d'acquérir la société Green Technologies. Cette dernière est spécialisée dans l'ingénierie, l'intégration et l'installation de systèmes exploitant les énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire. Elle est par ailleurs spécialisée dans les solutions de production d'énergie en site isolé et particulièrement celles alimentant les systèmes de télécommunication.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entièvre responsabilité.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Chargua II, Ariana, Tunisie

Les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de la société Tawasol Group Holding ont démontré des résultats nets individuels et de l'ensemble consolidés de 5 007 027 DT et 3 276 207DT respectivement.

Par ailleurs, ladite société proposera, lors de son Assemblée Générale Ordinaire, prévue le 30 juin 2015, la distribution d'un dividende de 0,035 dinar par action.

Par la même occasion, la société ouvre l'appel à la candidature d'un administrateur représentant les petits porteurs dans son conseil d'administration.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entièvre responsabilité.

2014 - AS - 2646

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE (Paiement des dividendes)

Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

La Société Aljazira de Transport et de Tourisme Djerba, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 Mai 2015, a décidé de mettre en paiement des dividendes au titre de l'exercice 2014 prélevés sur le report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs.

Ils seront distribués en franchise de la retenue à la source à partir du 02 Juin 2015, à raison de 0,750 DT par action, et ce au siège de la Société.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entièvre responsabilité.

2014 - AS - 2647

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

La Société Assurances Maghrebia

Siège social : Angle 64, rue de Palestine / 22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite
1002 Tunis Belvédère

La Société Assurances Maghrebia porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 9 juin 2015 à 12h30 au siège de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 ainsi que les Etats Financiers du même exercice ;
- 2) Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 ;
- 3) Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2014 ;
- 4) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2014 ;
- 5) Affectation des résultats de l'exercice 2014 ;
- 6) Jetons de présence au titre de l'exercice 2014 ;
- 7) Emoluments des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2014 ;
- 8) Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes.
- 9) Lecture du Rapport de Gestion du Groupe sur l'exercice 2014 ;
- 10) Lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 ainsi que les Etats Financiers Consolidés de ce même exercice ;
- 11) Approbation du Rapport de Gestion et des Etats Financiers Consolidés du Groupe relatifs à l'exercice 2014.

Les pouvoirs doivent être déposés ou parvenir au siège de la société, cinq (5) jours au moins avant la date de la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne des Marchés de Gros

« SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2014 le **Lundi 22 Juin 2015 à 10 heures** au siège social de la Société Tunisienne des Marchés de Gros – Route de Naâssen Bir Kassâa Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
2. Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2014.
3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2014.
5. Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2014.
6. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au conseil d'administration (Président Directeur Général de la société) et l'approbation de la nomination d'un nouveau membre en remplacement d'un membre du conseil d'administration.
7. Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2015-2016-2017.
8. Quitus aux membres du conseil d'administration.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Les actionnaires de la société « TAWASOL GROUP HOLDING » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Juin 2015, à 10h00, l'hôtel Movenpick Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société TAWASOL GROUP HOLDING et celui des sociétés du groupe pour l'exercice 2014.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
3. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014.
4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2014 et approbation de la distribution des dividendes.
6. Election d'un administrateur représentant les petits porteurs.
7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour la période 2015-2017.
8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : Union des experts comptables pour la période 2015-2017
9. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2014.
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite-1002 TUNIS

La Société Assurances Maghrebia Vie porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra le mardi 09 juin 2015 à **10h00** au siège de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 ainsi que les Etats Financiers du même exercice ;**
- 2) Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2014 ;**
- 3) Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2014 ;**
- 4) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2014 ;**
- 5) Affectation des résultats de l'exercice 2014 ;**
- 6) Jetons de présence au titre de l'exercice 2014 ;**
- 7) Emoluments des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2014 ;**
- 8) Nomination des Administrateurs ;**
- 9) Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes.**

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET l'INDUSTRIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 16 juin 2015 à 10 heures à l'hôtel Regency -Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modes et délais de convocation de la présente AGO.
- 2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2014.
- 3- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014.
- 4- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régie par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65.
- 5- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014.
- 6- Quitus aux Administrateurs.
- 7- Transfert aux réserves facultatives du montant à prélever sur les réserves « à régime spécial » et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.
- 8- Affectation dans le compte « Réserves facultatives » du solde du compte « modification comptable» au 31/12/2014.
- 9- Affectation des résultats de l'Exercice 2014.
- 10- Distribution des dividendes.
- 11 -Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'année 2015.
- 12- Fixation du montant de rémunération des membres du Comité permanent d'audit interne, du comité exécutif de crédit et du comité des risques au titre de l'exercice 2015.
- 13 - Nomination des Commissaires aux comptes.
- 14- Renouvellement de mandats d'Administrateur(s).
- 15- Nomination d'Administrateur(s).
- 16- Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales

Les documents relatifs à l'assemblée générale seront à votre disposition au niveau de la Direction de la Stratégie et Développement au siège de la Banque sis au 139 avenue de la Liberté 1002- Tunis

Important : pour pouvoir assister aux réunions de l'Assemblée Générale, tout actionnaire doit détenir au moins 10 actions.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblé Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 24 Juin 2015 à partir de 11h à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- 2.** Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- 3.** Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014,
- 4.** Affectation du résultat,
- 5.** Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 6.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 7.** Quitus aux administrateurs,
- 8.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014,
- 9.** Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs aux dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires à l'usine de la société sis à Souassi - Mahdia

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجنة العامة العادية

شركة حلويات الأغالبة
"سوبيوكو"

المقر الاجتماعي : المنطقة الصناعية كريانة-تونس-

إن السادة المساهمين في شركة حلويات الأغالبة "سوبيوكو" مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية و الخارقة للعادة اللتان ستعقدان يوم الثلاثاء 09 جوان 2015 بداية من الساعة العاشرة صباحا بنزل الكنتننتال القيروان و ذلك للتداول حول جداول الأعمال التالية :

الجلسة العامة العادية:

- دراسة تقرير مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2014.
- تلاوة التقرير العام و التقرير الخاص لمراقب الحسابات عن تصرف سنة 2014.
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و حسابات النتائج لسنة 2014 و تخصيص النتائج.
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرف سنة 2014.
- المصادقة على الإتفاقيات المنصوص عليها بمجلة الشركات التجارية.
- ضبط مكافئات الحضور لأعضاء مجلس الإدارة.
- تسمية مراقب حسابات.
- مسائل مختلفة.

الجلسة العامة الخارقة للعادة على إثر الجلسة العامة العادية :

- الزيادة في رأس المال الاجتماعي
- تنفيح القانون الأساسي.

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجنة العامة العادية**شركة "السكنى"**

المقر الاجتماعي : 46، نهج طارق ابن زياد - ميدوال فيل - 1082 تونس

إن السادة المساهمين في رأس مال شركة "السكنى" مدعوون لحضور الجلة العامة العادية التي ستعقد يوم الإثنين 15 جوان 2015 على الساعة التاسعة صباحا بـ"دار المؤسسة" بالشارع الرئيسي ضفاف البحيرة - تونس وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

- (1) قراءة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة لسنة 2014 وتقديم القوائم المالية للسنة المعنية.
- (2) تلاوة التقرير العام لمراقبي الحسابات المتعلق بالسنة المحاسبية 2014.
- (3) تلاوة التقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلق بالسنة المحاسبية 2014 والمصادقة على الإتفاقيات الواردة به.
- (4) المصادقة على تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة لسنة 2014 وعلى القوائم المالية المتعلقة بالسنة المحاسبية المختومة في 2014/12/31.
- (5) تبويب المرابيح.
- (6) قراءة تقرير التصرف وتقديم القوائم المالية الخاصة بمجمع الشركات والمختومة في 2014/12/31.
- (7) تلاوة تقرير مراقبي الحسابات الخاص بمجمع الشركات، والمصادقة على القوائم المالية الخاصة بمجمع الشركات لسنة 2014.
- (8) إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم خلال سنة 2014.
- (9) تحديد منحة حضور مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق.
- (10) الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكونة لرأس مال الشركة.
- (11) تقديم إعلام للجلسة العامة حسب مقتضيات الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية.
- (12) المصادقة على تعيين عضو بمجلس الإدارة.

ASSEMBLEE GENERALE

AVIS DES SOCIETES

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 17 Juin 2015 à 10 heures, à la « Maison de l'Entreprise » siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) - Avenue Principale Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2014,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.
- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2014,
- Distribution des bénéfices
- Réaffectation des réserves spéciales
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes pour les exercices 2015-2017
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités réglementaires.

Tout actionnaire peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes-dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

2014 - AS - 2636

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II -2035 Ariana

La société CELLCOM porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 16 juin 2015 à 15H à la Maison de l'Entreprise sise aux Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2014,
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés relatif à l'exercice 2014,
- 3- Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014,
- 4- Quitus aux Administrateurs,
- 5- Distribution des dividendes par prélèvement sur les résultats reportés,
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2014 et des résultats reportés,
- 7- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2015, 2016 et 2017,
- 8- Election des membres du Conseil d'Administration représentant les actionnaires minoritaires,
- 9- Approbation des conventions mentionnées dans l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,
- 10- Questions diverses.

2014 - AS - 2635

AVIS DES SOCIETES**Assemblée Générale Ordinaire****Tunisie Profilés Aluminium TPR**

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 11 Juin 2015 à 15H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2014.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2014.
- 3- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 4- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2014.
- 5- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2014.
- 6- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2014.
- 7- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2014.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2014.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Pouvoirs en vue de formalités.

2014 - AS - 2477

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****DELICE HOLDING SA**

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société DELICE HOLDING porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 09 Juin 2015 à 15h00 à l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE), Bvd. principal Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014 ;
3. Affectation du résultat et distribution du dividende ;
4. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et approbation desdites conventions ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et du comité permanent d'audit.
8. Élection d'un Administrateur représentant des petits porteurs ;
9. Autorisation au Conseil d'Administration de la société d'acheter et de revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce pour une période de trois ans conformément à l'article 19 de la loi numéro 94-117 ;
10. Information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité .

2014 - AS - 2630

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

« SOMOCER »

SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en Assemblé Générale Ordinaire et Extraordinaire, qui se tiendront le Mardi 23 Juin 2015 à partir de 11h à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En Assemblée Générale Ordinaire à 11h, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014,
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2014,
6. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014,
7. Affectation du résultat,
8. Quitus aux administrateurs,
9. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif aux exercices 2013 et 2014 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes;
10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014,
11. Pouvoir pour formalités.

En Assemblée Générale Extraordinaire à 11h 30, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital par voie d'incorporation des réserves
2. Modification de l'article 06 des statuts
3. Pouvoirs à donner.

Les documents relatifs aux dites Assemblées sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER

AVIS DES SOCIETES**استدعاء للجنة العامة العادية****الشركة العقارية وللمساهمات**

المقر الاجتماعي : 14 نهج مصمودة – ميتوال فيل – تونس 1082

إن السادة المساهمين في رأس مال الشركة العقارية وللمساهمات مدعوون لحضور الجلة العامة العادية التي ستنعقد يوم الجمعة 26 جوان 2015 على الساعة التاسعة والنصف مساءا بدار المؤسسة - الشارع الرئيسي 1053 - ضفاف البحيرة - تونس - وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي :

- (1) تلاوة تقارير مجلس الإدارة المتعلقة بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمع الشركة والقوائم المالية المجمعة، للسنة المالية المختومة بتاريخ 2014/12/31.
- (2) تلاوة تقارير مراقبى الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة وبالقوائم المالية المجمعة، للسنة المالية المختومة في 2014 ، والتقرير الخاص المتعلق بالإتفاقيات المشار إليها بالفصل 200 وما يليه و 475 من مجلة الشركات التجارية.
- (3) المصادقة على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمعة للسنة المالية 2014 وإبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة.
- (4) تخصيص نتائج السنة المحاسبية 2014.
- (5) تحديد مبلغ مكافآت الحضور لأعضاء مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق للسنة المحاسبية 2014.
- (6) المصادقة على تعويض عضو بمجلس الإدارة
- (7) تجديد أو تعويض نيابة خمسة أعضاء بمجلس الإدارة.
- (8) تجديد أو تعويض مهام أحد مراقبى الحسابات.
- (9) الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكونة لرأس مال الشركة طبقا للفصل 19 من قانون 1994/117.

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT D'UNE SOCIETE DE GESTION DE FCPR :

CAPSA Capital Partners

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers régée par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.
Siège social : 10 bis, Rue Mahmoud El Matri, Mutuelleville, 1082 – Tunis.

La Société CAPSA Capital Partners informe le public de la modification de son actionnariat et ce suite à l'enregistrement en bourse le 12 mai 2015 de la transaction qui a porté sur 84 actions au nominal de 100 dinars.

Le vendeur étant Mr. Tarek Triki et l'acheteur étant la BAT- Banque d'Affaires de Tunisie.

Suite à l'opération ci-dessus citée, la nouvelle structure de capital de la société CAPSA Capital Partners au 26 mai 2015 s'établit comme suit :

Nom de l'actionnaire	Nombre d'action	Montant en dinars	en %
La Banque d'Affaire de Tunisie	3238	323 800	64,76%
Habib Karaouli	1603	160 300	32,06%
Anis Mnejja	10	1 000	0,20%
Thameur Chagour	94	9 400	1,88%
Tarek Mansour	35	3 500	0,70%
Mehdi Chokri	10	1 000	0,20%
Monia Aloui	10	1 000	0,20%
Total	5 000	500 000	100,00%

2014 - AS - 2669

AVIS DES SOCIETES

Paiements de dividendes

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

*La Banque Internationale Arabe de Tunisie **BIAT** a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 1^{er} juin 2015 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2014 à 3 Dinars par action, soit 30% de la valeur nominale, et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 15 juin 2015.*

La Banque précise que la part du dividende unitaire qui sera soumis à la retenue à la source s'élève à 1,200 dinar par action.

2014 - AS - 2670

AVIS DES SOCIETES**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****Société Tunisienne des Marchés de Gros****« SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Projet de résolutions de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2015.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve les états financiers et le rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour la gestion du dit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'année 2014, approuve les conventions mentionnées dans le dit rapport.

TROISIEMME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la proposition du conseil d'administration relative à l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2014 comme suit:

- Bénéfice net de l'Exercice 2014 :	1.709.247,903 D
- Résultats reportés	855,651 D
<u>1^{er} Reliquat</u>	<u>1.710.103,554 D</u>
- Réserves légales =	<85.505,178> D
<u>2^{ème} Reliquat :</u>	<u>1.624.598,376 D</u>
- Fonds Social (1.709.247,903 X 10%)	<170.924,790>D
<u>3^{ème} Reliquat :</u>	<u>1.453.673,586 D</u>
- Dividendes (10%) =	<1.200.000,000>D
<u>4^{ème} Reliquat :</u>	<u>253.673,586 D</u>
- Réserves extraordinaires =	<253.000,000> D
- Report à nouveau	673,586 D

La distribution des bénéfices ne concernent pas les exercices antérieurs à l'année 2014.

- Suite -

Les dividendes distribuées relatives à l'exercice 2014 ont été fixés à 10 % du capital de la société soit 0,100 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée et composant le capital (12.000.000 Dinars).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 2015 auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de « TUNISIE CLEARING ».

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la fixation des jetons de présence de l'année 2014 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire approuve la nomination de Monsieur Mohamed HABIB DIMASSI en tant qu'administrateur représentant l'Etat au sein du conseil d'administration, Président directeur Général de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » à dater du 18 Mars 2015.

De même elle approuve la nomination de Monsieur Chedli BEJI : membre au conseil d'administration représentant l'Etat en remplacement de Monsieur Ali Bouzaiani , à dater du 26 Novembre 2014.

Et ce, pour le reste du mandat actuel des membres du conseil d'administration qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2015.

SIXIEME RESOLUTION :

Constatant la fin du mandat du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la désignation du bureau en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société pour une période de trois ans 2015-2016-2017 finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2017.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au Président Directeur Général ou à son représentant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

Projet de résolutions de la société TAWASOL GROUP HOLDING à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2015.

Première résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2014:

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée et des rapports des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale des actionnaires approuve d'une manière définitive les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie, et notes aux états financiers). Les états financiers individuels présentent un total bilan de 115 277 138 dinars et un résultat bénéficiaire de 5 007 027 dinars. Les états financiers consolidés au 31/12/2014 dégageant un total bilan de 136 511 762 dinars et un résultat bénéficiaire consolidé de l'ensemble du groupe de 3 276 207 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Deuxième résolution : Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales :

L'Assemblée Générale Ordinaire après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2014 avec les filiales et les sociétés apparentées du groupe «TAWASOL GROUP HOLDING».

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Troisième résolution : Affectation des résultats de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2014	5 007 027,379
Résultats reportés	- 232 472,634
Résultat à répartir	4 774 554,745
Réserves Légales	238 727,737
Dividendes à distribuer (0,035 DT par action)	3 780 000,000
Résultats reportés	755 827,008

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

- Suite -

Quatrième résolution : Election d'un administrateur représentant les petits porteurs.

L'Assemblée Générale a élu (Mr....., Mme), la société X représentée par) en tant qu'administrateur qui représente les petits porteurs pour la période 2015-2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Cinquième résolution : Renouvellement du mandat des administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Mr Mohamed Chabchoub, Mr Mohamed Amir Chabchoub et Mr Ahmed Chabchoub en tant qu'administrateur pour la période 2015-2017. Mr Mohamed Chabchoub est le président du conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Sixième résolution : Renouvellement du commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes : Union des experts comptables pour la période 2015-2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Septième résolution : Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2014 et fixe les jetons de présence par administrateur à 3000 dinars.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

Huitième résolution : Pouvoirs en vue de formalités.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à.....

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mai 2015, la société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2014, s'élevant à six cent cinquante-quatre mille deux cent soixante et un dinars et cinq cent quatre-vingt-deux millimes (654.261,582 DT) comme suit :

- Suite -

Bénéfice net de l'exercice	654.261,582 DT
Report à nouveau antérieur	5.345.818,618 DT
Pour former un bénéfice distribuable	6.000.080,200 DT
Dividendes (1 dinar/action) à prélever sur les fonds propres non imposables	966.000,000 DT
Le solde au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à	5.034.080,200 DT

Les dividendes à distribuer seront imputés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue, figurant au bilan de la société au 31/12/2013 et qui sont mentionnés dans les notes aux états financiers au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme brute de onze mille (11.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DU RESULTAT		
(Montants exprimés en dinars)		
31 Décembre		
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations financières	3 806 168	3 428 354
Moins : provisions	(860 100)	(860 100)
	<u>2 946 068</u>	<u>2 568 254</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>2 946 068</u>	<u>2 568 254</u>
ACTIFS COURANTS		
Autres actifs courants	599 797	519 041
Placements et autres actifs financiers	5 475 336	6 160 699
Liquidités et équivalents de liquidités	532	673
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>6 075 665</u>	<u>6 680 413</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>9 021 733</u>	<u>9 248 667</u>
		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS
		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
		PASSIFS
		PASSIFS COURANTS
		Autres passifs courants
		TOTAL DES PASSIFS

- Suite -

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
----------------	----------------	--------------------	------------------------	-------

Solde au 31 Décembre 2013	966 000	483 000	6 053 217	258 601	7 760 818
Affectations approuvées par l'AGO du 06 Juin 2014			258 601	(258 601)	-
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2014				654 262	654 262
Solde au 31 Décembre 2014	966 000	483 000	5 345 818	654 262	7 449 080
Affectations approuvées par l'AGO du 29 Mai 2015			654 262	(654 262)	0 000
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Solde au 29 Mai 2015	966 000	483 000	5 034 080	0 000	6 483 080

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 3 juin 2015, l'Amen Bank publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2014 et lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité absolue.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité absolue.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires en franchise de retenue à la source par prélèvement sur les résultats reportés provenant des bénéfices des exercices antérieurs à 2014 (Capitaux propres au 31 décembre 2013), à la somme de un million cinq cent douze mille neuf cent cinquante dinars 879 millimes (1 512 950,879 Dinars).

Ces dividendes comportent un montant de 801 838,212 DT de réserves Extraordinaires, un montant de 708 795,159 DT de réserves au titre de plus value sur cession des titres, et un montant de 2.317,508 DT au titre de reports à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2014 comme suit :

Affectation Bénéfice 2014	
Bénéfice de l'exercice	89 170 996,704
Report à nouveau	2 317,508
Réserve extraordinaire à repartir	801 838,212
Plus values sur cession des titres a repartir	708 795,159
Montant à repartir	90 683 947,583
Réserve spéciale de réinvestissement	63 235 000,000
Fonds social	3 000 000,000
Dividendes	24 444 000,000
Report à nouveau	4 947,583

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 15 juin 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 300 millions de dinars. Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, modalités pratiques et les conditions des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2015, à deux cent vingt mille dinars (220.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2015, à un montant global de cent mille dinars (100.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des membres du Conseil de Surveillance dont les noms suivent, arrivent à échéance lors de la présente assemblée :

- Monsieur Rachid Ben Yedder,
- Monsieur Béchir Ben Yedder,
- Monsieur Nébil Ben Yedder,
- La PGI, société de Participation de Gestion et d'Investissement, représentée par Mme Selma Babbou,
- La COMAR, Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, représentée par M. Hakim Ben Yedder,
- La société PARENIN, Parc Engins industriels et agricoles, représentée par M. Mohamed El Fadhel Khalil,
- La société Le PNEU, représentée par M. Zakaria Belkhoja,
- Monsieur Mourad Mhiri,
- Monsieur Ridha Ben Gaiel, membre représentant les petits porteurs,
- Monsieur Rached Fourati, membre indépendant,
- Madame Zeineb Guellouz, membre indépendant,

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des membres précités pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

Le mandat des commissaires aux Comptes, le cabinet FINOR, représenté par Monsieur Faycel Derbel venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler son mandat pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Douzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

Désignation	Unité en : 1000 DT	
	2014	31-déc 2013
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	193 852	318 400
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	204 020	228 783
AC3 Créances sur la clientèle	6 116 034	5 484 548
AC4 Portefeuille titres commercial	691 714	435 616
AC5 Portefeuille d'Investissement	587 287	550 493
AC6 Valeurs immobilisées	113 024	111 765
AC7 Autres actifs	88 946	96 026
TOTAL ACTIFS	7 994 877	7 225 631
PA1 Banque Centrale	427 124	490 081
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	242 599	166 556
PA3 Dépôts de la clientèle	5 534 662	4 964 477
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	895 487	846 029
PA5 Autres passifs	284 202	212 486
TOTAL PASSIFS	7 384 074	6 679 629
CP1 Capital	122 220	122 220
CP2 Réserves	488 155	423 357
CP4 Autres capitaux propres	423	423
CP5 Résultats reportés	5	2
CP6 Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	610 803	546 002
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	7 994 877	7 225 631

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Unité en : 1000 DT									
	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Écart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2014 avant répartition du résultat	122 220	12 222	260 604	802	120 979	28 824	423	2	89 171	635 247
Affectation du résultat 2014 (5ème résolution)										
Réserves										
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	63 235	-	-	-	-	-	(63 235)	-
Réserves sur plus values sur titres			(709)						709	
Réserves extraordinaires	-	-	-	(802)	-	-	-	-	802	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(24 444)	(24 444)
Fonds social et de retraite					3 000	-	-	-	(3 000)	-
Report à nouveau 2013							-2	2	-	-
Report à nouveau 2014	-	-	-	-	-	-	-	5	-5	-
Capitaux Propres après répartition du résultat au 31/12/2014	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 824	423	5	-	610 803

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

Arab Banking Corporation – Tunisie

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 Juin 2015, l'Arab Banking Corporation –Tunisie publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I-LES RESOLUTIONS ADOPEES

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour, la modalité et le délai de convocation pour la réunion dans son intégralité.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité**.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité**.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des Etats Financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014, et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, approuve les dits Etats Financiers individuels.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité**

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2014, approuve l'ensemble des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité**.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat bénéficiaire net dégagé au titre de l'exercice 2014 qui s'élève à 2 724 KTND et décide de l'affecter en résultat reporté comme suit:

Résultat de l'année 2014	2 724 K TND
Réserves Légales	(136) K TND
Résultat à Reporter	(2 588) K TND
<hr/>	
Résultat de l'Exercice	0
Report à nouveau	2 588 K TND

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité**.

- Suite -

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Mr Akram TINAWI en tant que représentant permanent en remplacement de Mr Elie TOUMA pour le restant de son mandat et ce, conformément à la décision du Conseil d'Administration, lors de sa séance du 3 et 4 juin 2014,

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité.**

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Cabinet MS Louzir Membre de « Deloitte Touche Thomatsu Limited » et ce, pour un deuxième mandat sur la période 2015, 2016 et 2017.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité.**

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité.**

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015, la somme de 240 000 Dollars net. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de la dite somme. La Banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité.**

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise en vote **est adoptée à l'unanimité**

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

**Bilan (Après Répartition de Résultat)
Exercice clos le 31 Décembre 2014
(Unité : en 1 000 DT)**

	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	11 099	6 679
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	280 382	194 415
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	148 084	115 888
AC4- Portefeuille-titre commercial	4.4	20 204	5 756
AC5- Portefeuille d'investissement	4.5	52	52
AC6- Valeurs immobilisées	4.6	1 771	1 767
AC7- Autres actifs	4.7	9 376	7 727
 TOTAL ACTIF		470 968	332 284

- Suite -

PASSIF

PA1 – Banque Centrale, CCP			135
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	55 064	19 622
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	302 980	274 555
PA5 - Autres passifs	4.10	41 923	10 447
TOTAL PASSIF		399 967	304 759

Capitaux propres

CP1 - Capital		68 000	50 000
CP2 - Réserves		413	277
CP3 - Résultats reportés		2 588	(22 752)
CP4 - Résultat de l'exercice			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.11	71 001	27 525
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		470 968	332 284

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en dinars)

A la date du 31 décembre 2014, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, après affectation du résultat de l'exercice 2014, s'élève au 31 décembre 2014 à 71 001 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-14	68 000	277	0	2 724	71 001
Distribution de bénéfices					0
Affectation du résultat 2014		136	2 588	(2 724)	0
Solde au 31-12-14	68 000	413	2 588	0	71 001

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« UIB Subordonné 2015 »

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Internationale de Banques, réunie le 07/05/2014, a autorisé l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 300 000 000 DT, en une ou plusieurs émissions et a délégué, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales, au Conseil d'Administration avec la faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour fixer le montant et arrêter les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2015.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 12/03/2015 a approuvé l'émission du premier emprunt « UIB Subordonné 2015 » dont le montant est de 50 000 000 DT.

Le Conseil d'Administration a donné à son tour pouvoir au Directeur Général de fixer les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « UIB Subordonné 2015 ».

A cet effet, le Directeur Général a fixé, en date du 22/04/2015, les modalités et les conditions de l'emprunt comme suit :

- a. Nominal de l'obligation : 100 dinars par obligation subordonnée ;
- b. Nombre : 500 000 obligations subordonnées réparties en deux catégories :
Catégorie A et Catégorie B
- c. Forme d'Obligation : Les obligations subordonnées sont toutes nominatives ;
- d. Prix d'émission : 100 dinars par Obligation subordonnée payable intégralement à souscription ;
- e. Taux d'intérêt : Catégorie A : 7,40% et/ou TMM+1,95% brut par an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : 7,50% et/ou TMM+2,10% brut par an au choix du souscripteur ;
- f. Durée : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans, dont deux années de franchis pour la catégorie B ;
- g. Amortissement : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.

Cet amortissement commence à la 1^{ère} année pour la catégorie A et la 3^{ème} année pour la catégorie B.

- Suite -

Dénomination de l'emprunt : « UIB Subordonné 2015 ».

Montant : **50.000.000 dinars**, divisé en **500.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars** chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « UIB Subordonné 2015 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien précédent la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N -1 au mois de Mai de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40 % calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis .

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont deux années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien précédent la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Juin de l'année N -1 au mois de Mai de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50 % calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis .

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8075 %; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8075 % pour la catégorie A et de 6,9575 % pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,95% pour la catégorie A et de 2,10% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40 % l'an pour la catégorie A et 7,50 % l'an pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

- Suite -

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt «UIB Subordonné 2015 » seront émises selon deux catégories :

Une catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;

Une catégorie B : sur une durée de **7 ans dont deux années de franchise**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **18/05/2015** et clôturées au plus tard le **18/06/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **18/06/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/06/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération .

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **18/06/2015**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **18/06/2015**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **18/06/2020** pour la catégorie A et le **18/06/2022** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **18 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **18/06/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **18/06/2016** pour la catégorie A et le **18/06/2018** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **18/05/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en Bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires subordonnées de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Back Office Bourse de l'UIB.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Cotation en Bourse : L'Union Internationale de Banques s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Union Internationale de Banques s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «UIB Subordonné 2015 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 02/09/2014 sous le numéro 14-005^(*).

(*) Les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « UIB subordonné 2015 » diffèrent de celles annoncées au niveau du Business Plan 2014-2018 tel que figurant au niveau du Document de Référence « Union Internationale de Banques 2014 » enregistré auprès du CMF en date du 02/09/2014 sous le numéro 14-005.

La banque s'engage à actualiser ledit Business Plan et ce, afin de tenir compte des modalités et conditions définitives de l'emprunt obligataire subordonné sus-visé.

- Suite -

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblé Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Co de des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 15-0904 en date du 30 avril 2015, du document de référence « Union Internationale Banques 2014 » enregistré par le CMF en date du 02 septembre 2014 sous le N° 14-005 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Union Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2^{ème} étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de l'Union Internationale de Banques (www.uib.com.tn).

Les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S**COURBE DES TAUX DU 08 JUIN 2015**

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,911%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,936%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,948%	999,900
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,962%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,987%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,012%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,043%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,062%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,083%	1 000,969
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,087%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,112%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016	5,168%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,347%	932,331
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,440%	996,960
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,756%	1 018,926
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,038%		982,295
TN0008000317	BTA 7 ans " 5.5% octobre 2018"		6,143%	980,681
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,166%	810,588
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,202%	976,794
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,333%	966,742
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,429%	958,617
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,464%		967,845
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,507%	1 021,182
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,516%	948,525
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,570%		962,386

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	155,294	155,337
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	104,568	104,599
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,725	13,729
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,842	100,848
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,414	1,415
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
6 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,976	37,989
7 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,586	51,599
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	162,867	162,165
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	587,087	583,530
10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	120,893	121,090
11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	131,155	131,290
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	125,722	125,826
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	115,332	115,450
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	103,261	103,408
15 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	139,110	140,510
16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	93,415	93,386
17 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,181	102,445
18 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,546	115,643
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,391	115,475
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	86,376	86,484
21 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	106,244	106,191
22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	97,112	97,010
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
23 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 483,344	1 482,687
24 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 444,995	2 436,493
25 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	114,172	113,710
26 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	108,821	109,712
27 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	135,974	136,426
28 FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En liquidation	En liquidation
29 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	138,254	139,369
30 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,418	16,378
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 248,126	5 271,257
32 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 094,601	5 119,291
33 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,412	2,397
34 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,099	2,090
35 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,115	1,110
36 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,009	1,008
37 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,009	1,009
38 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,015	1,013
OPCVM DE DISTRIBUTION					
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende	VL au 31/12/2014	VL antérieure
			Date de paiement	Montant	Dernière VL
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>					
39 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	106,082
40 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	101,762
41 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	103,547
42 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733
43 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916
44 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837
45 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303
46 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996
47 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095
48 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119
49 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165
50 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217
51 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639
53 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337
54 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629
55 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702
56 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786
57 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707
58 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892
59 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652
60 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615
61 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957
62 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377
					100,376
					100,407

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
63	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,335
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,197
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,434
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	100,883	100,914
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,418
SICAV MIXTES							
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	63,676
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	148,390
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 509,991
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,385
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	111,995
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	90,045
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,229
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	279,655
76	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,435
77	STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 383,050
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	72,841
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	55,392
80	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	96,590
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	103,323
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	90,465
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,180
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,333
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,864
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,972
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,280
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,743
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,525
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,503
91	BNAC PROGRES FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,733
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,107
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,183
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	101,380
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	20,497
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	78,691
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	82,583
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	94,893
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	98,241
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	105,659
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	100,246
104	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	141,446
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	10,015
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	118,537
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	118,126
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	106,127
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	105,404
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	186,670
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	170,581
112	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	146,952
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 385,677
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	19,971
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	139,090
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	104,834
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	117,645
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 717,893
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,956
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,598
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	103,950
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	9,030
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,207
125	* En liquidation pour expiration de la durée de vie						
126	** FCP en liquidation anticipée						

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{eme}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn

email 1 :cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

SITUATION ANNUELLE DE FCPR TUNINVEST CROISSANCE
ARRETEE AU 31/12/2014
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCPR Tuninvest Croissance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCPR Tuninvest Croissance comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 11 617 931 DT, y compris les sommes distribuables déficitaires s'élevant à 1 295 412 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société T.G.F.. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCPR Tuninvest Croissance, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

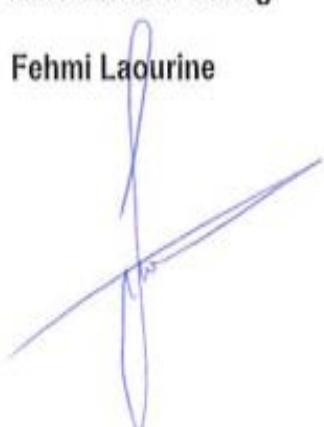
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration du gestionnaire (T.G.F.) sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

AMC Ernst & Young

Fehmi Laourine

Tunis, le 11 Mai 2015

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Fehmi Laourine". It consists of a stylized, looped initial followed by a more linear surname.

FCPR Tuninvest Croissance
BILAN arrêté au 31 Décembre 2014
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 - Portefeuille titres	4.1	11 605 959	6 391 768
Actions, valeurs assimilées et droits attachés		8 878 129	5 891 768
Autres valeurs		2 727 830	500 000
AC2 - Placements monétaires et disponibilités	4.2	2 967	1 204
Disponibilités		2 967	1 204
AC3 - Créances d'exploitation	4.3	5 742	10 036
Dividendes et intérêts à recevoir		5 742	10 036
AC4 - Autres actifs	4.4	48 815	6 421
Total Actif		11 663 483	6 409 430
<u>PASSIF</u>			
PA1 - Opérateurs créateurs	4.5	25 509	11 800
PA2 - Créditeurs divers	4.6	20 043	43 462
Total Passif		45 552	55 262
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	4.7	12 913 344	6 703 151
CP2 - Sommes distribuables		(1 295 412)	(348 983)
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(348 983)	
Sommes distribuables de l'exercice		(946 429)	(348 983)
Actif Net		11 617 931	6 354 168
Total Passif et Actif Net		11 663 483	6 409 430

FCPR Tuninvest Croissance
ETAT DE RESULTAT
De l'exercice clos au 31-12-2014
 (exprimé en dinar Tunisien)

		Période allant du 01-01-2014 au 31-12-2014	Période allant du 12-06-2013 au 31-12-2013
PR 1 - Revenus du portefeuille titres	4.8	-	5 110
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.9	4 127	12 457
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	4 127		17 567
CH1 - Charges de gestion des placements	4.10	(923 319)	(258 792)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		(919 192)	(258 792)
CH2 - Autres charges	4.11	(27 237)	(107 758)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(946 429)	(348 983)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(946 429)	(348 983)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		1 517 242	3 151
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		24 421	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		595 233	(345 832)

FCPR Tuninvest Croissance
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
 de l'exercice clos au 31-12-2014
 (exprimé en dinar Tunisien)

	Période allant du 01-01-2014 au 31-12-2014	Période allant du 12-06-2013 au 31-12-2013
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	595 233	(345 832)
a- Résultat d'exploitation	(946 429)	(348 983)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 517 242	3 151
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	24 421	
AN2 - Distribution de dividendes	-	-
AN3 - Transactions sur le capital	4 668 530	5 622 000
a / Souscriptions	-	-
Capital libéré	4 523 500	5 622 000
Droit d'entrée	145 030	
b / Rachats	-	-
Capital	-	-
Variation de l'actif net	5 263 763	5 276 168
AN4 - Actif net		
Début de période	6 354 168	1 078 000
Fin de période	11 617 931	6 354 168
AN5 - Nombre de Parts		
Début de période	160 000	160 000
Fin de période	258 000	160 000
Valeur liquidative	45,031	39,714 *
AN6 - Taux de rendement annuel (%)	6,81%	-9,33%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.4)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2014

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : FCPR Tuninvest Croissance.

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis.

Montant du fonds : Trente-cinq millions (35 000 000) de dinars tunisiens répartis en 350 000 parts d'un montant nominal de 100 DT chacune.

Catégorie de parts constituant le fonds : 350 000 parts répartis en 340 000 parts de catégorie A de 100 dinars chacune dont la souscription est ouverte aux investisseurs et 10 000 parts de catégorie B d'un montant nominal de 100 dinars chacune dont la souscription ouverte au Gestionnaire.

Au 31 décembre 2014, le montant souscrit du fond s'élève à 25 800 000 DT et a été libéré à hauteur de 11 223 500 DT détaillé comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts souscrits	Montant souscrit (En DT)	Montant libéré (En DT)
SILATECH	50 000	5 000 000	2 174 900
KFW	58 000	5 800 000	2 523 100
CDC Entreprises Elan PME	40 000	4 000 000	1 740 100
TAEF	40 000	4 000 000	1 739 600
TUNISIE LEASING	30 000	3 000 000	1 305 200
AMEN BANK	30 000	3 000 000	1 305 200
TUNINVEST GESTION FINANCIERE	10 000	1 000 000	435 400
Total	258 000	25 800 000	11 223 500

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 46/2012 du 17 Décembre 2012 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Durée du fonds : Douze (12) ans à compter de la date de constitution du Fonds.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.

Promoteurs du fonds : AMEN BANK et la société Tuninvest Gestion Financière.

Société de gestion : La société « Tuninvest Gestion Financière » société anonyme au capital de 220 000 dinars tunisiens.

Banque dépositaire : AMEN BANK dont le siège social est situé à Avenue Mohamed V Tunis.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : AMEN BANK.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2014 sont établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformités aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables adoptés

Les principes comptables adoptés par FCPR Tuninvest Croissance pour l'élaboration des états financiers se résument ainsi :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les profits sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux IPEV (International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Titres des OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4. Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31 décembre 2014, il a été décidé de procéder à des retraitements sur les données comparatives de la valeur liquidative et des ratios pertinents au 31 décembre 2013. En effet, la valeur liquidative et les ratios sont désormais calculés sur la base du nombre de parts souscrites alors qu'ils ont été auparavant calculés sur la base des parts libérées.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1 Portefeuille titres

Le portefeuille titres se détaille comme suit :

Désignation du titre	Secteur d'activité	Nombre	% de détention au 31/12/2014	Base d'évaluation au 31/12/2014	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value	Valeur au 31/12/2014	% Actif
Actions, valeurs assimilées et droits attachés					7 354 585	1 523 544	8 878 129	76,13%
* Actions non cotées					7 339 826	1 520 000	8 859 826	75,96%
ESPRIT SA	Formation Universitaire	11 894	6%	Multiple PER	1 967 676	1 414 000	3 381 676	28,99%
U.N.D.	Industrie mécanique et métallurgique	100 000	53,6%	Transaction	1 000 000	106 000	1 106 000	9,48%
TECHNOGAS SA	Mines et Energies	2 692	35%	Coût d'acquisition	500 000	-	500 000	4,29%
LAJNEF MAISON BOIS	Construction en bois	2 217	5%	Coût d'acquisition	22 170	-	22 170	0,19%
SMRI AMAL	Traitement des déchets	9 750	31,7%	Coût d'acquisition	3 250 000		3 250 000	27,86%
CFE Tunisie	Microfinance	59 998	20%	Coût d'acquisition	599 980	-	599 980	5,14%
* Titres des OPCVM					14 759	3 544	18 303	0,16%
Actions des SICAV (Amen Première)		176		Valeur liquidative au 31.12.2014	14 759	3 544	18 303	0,16%
Autres valeurs					2 727 830	-	2 727 830	23,39%
LAJNEF MAISON BOIS				Coût d'acquisition	1 977 830	-	1 977 830	16,96%
TECHNOGAS SA				Coût d'acquisition	750 000	-	750 000	6,43%
Total					10 082 415	1 523 544	11 605 959	99,72%

4.2 Placements monétaires et disponibilités

Montant en TND	31/12/2014	31/12/2013
Disponibilités		
Compte bancaire ouvert chez Amen Bank	2 967	1 204
Total	2 967	1 204

4.3 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation au 31.12.2014 sont relatives à des intérêts à recevoir, qui se détaillent comme suit :

Montant en TND	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts à recevoir (échus) sur les avoirs en banque (agios créditeurs)	632	4 926
Intérêts à recevoir (échus) sur l'avance en compte courant associé	5 110	5 110
Total	5 742	10 036

4.4 Autres actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Montant en TND	31/12/2014	31/12/2013
Compte de régularisation actif	48 815	-
Charges constatées d'avance (Assurance)	-	6 421
Total	48 815	6 421

4.5 Opérateurs créditeurs

Montant en TND	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération du dépositaire	25 509	11 800
Total	25 509	11 800

4.6 Créditeurs divers

Montant en TND	31/12/2014	31/12/2013
Honoraires Avocats	-	20 161
Honoraires Commissaires aux comptes	15 449	12 191
Frais d'assurance	4 579	11 056
Etat, autres impôts et taxes à payer	15	54
Total	20 043	43 462

4.7 Capital

Capital au 31/12/2013

Montant	6 703 151
Nombre de parts émises	160 000
Nombre de copropriétaires	5

Souscriptions réalisées (Libérées)

Montant	4 633 200
Nombre de parts émises	98 000
Nombre de copropriétaires	7

Libération sur des parts souscrites en 2013

Montant	260 300
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires	5

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires	-

Capital au 31/12/2014

Montant	11 226 151
Nombre de parts émises	258 000
Nombre de copropriétaires	7

Les souscriptions au Fonds ont totalisé 25 800 000 DT et ont été libérées à hauteur de 43,5% soit 11 223 500 DT.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital de fin de période	11 226 151
Plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 517 242
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	24 421
Droit d'entrée	145 030
Capital au 31/12/2014	12 913 344

4.8 Revenus du portefeuille titres

Le fonds n'a pas réalisé de revenus provenant du portefeuille titres en 2014.

4.9 Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 4 127 DT au titre de l'exercice 2014 et représentent les intérêts créditeurs sur les avoirs en banque.

4.10 Charges de gestion des placements

Montant en TND	2014	2013
Rémunération du gestionnaire	909 610	246 992
Rémunération du dépositaire	13 709	11 800
Total	923 319	258 792

4.11 Autres charges

Montant en TND	2014	2013
Honoraires d'avocats	-	87 360
Honoraires Commissaires aux comptes	15 449	12 191
Primes d'assurance	11 001	4 634
Charges diverses d'exploitation	207	3 334
Services bancaires et assimilés	580	239
Total	27 237	107 758

5 Autres notes aux états financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2014	2013 *
Revenus des placements	0,037	0,110
Charges de gestion des placements	-8,227	-1,617
Revenu net des placements	-8,006	-1,508
Autres charges	-0,243	-0,673
Résultat d'exploitation (1)	-8,219	-2,181
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Somme distribuables de l'exercice	-8,219	-2,181
Variation des plus (ou moins) values potentielles	13,518	0,020
Plus (ou moins) values réalisés sur cession des titres	0,218	0,000
Plus ou moins-values sur titres (2)	13,518	0,020
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,086	-2,161
Droits d'entrées et droits de sorties	1,292	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	13,547	0,020
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	13,518	0,020
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	45,031	39,714
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-10,28%	-6,96%
Autres charges/actif net moyen	-0,30%	-2,90%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-10,53%	-9,39%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 3.4)

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion du Fonds reçoit des honoraires qui sont fixés à 2,5% H.T.V.A. des montants souscrits par les porteurs de parts dans le capital du Fonds. Les honoraires de gestion sont facturés par T.G.F. trimestriellement et d'avance.

En cas de libération de capital en milieu d'année, les frais de gestion seront calculés au prorata temporis. Les honoraires de gestion au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 909 610 dinars.

2- Le dépositaire Amen Bank perçoit une rémunération qui est égale à 0,1% H.T.V.A. du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 10 000 dinars en H.T.V.A et un maximum de 12 000 H.T.V.A. Elle s'élève au titre de l'exercice 2014 à 13 709 dinars TTC.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société d'Assurances MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

La société Assurances MAGHREBIA VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Makram GUIRAS.

BILAN AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2014		31/12/2013
		VB + AMORT	NET	NET
Actifs incorporels	3.1			
Logiciels et autres actifs incorporels		200 291	8 055	193 391
Moins Amortissements et Provisions		192 236		191 069
		200 291	8 055	2 323
Actifs corporels	3.2			
Dépôts et cautionnements		950	950	950
Mobilier de bureau, Matériel Informatique&Matériel de transport		601 094	322 027	472 190
Moins Amortissements et Provisions		279 068		208 713
		602 044	322 977	264 427
Placements	3.3			
Terrains et constructions				
Terrains et constructions hors exploitation	3.3.1	3 600 000	3 562 500	1 770 133
Moins Amortissements et Provisions		37 500		746 917
Placements dans les entreprises liées et participations				
Parts dans les entreprises liées	3.3.2	3 117 825	2 899 893	3 117 815
Moins Amortissements et Provisions		217 933		83 918
Parts dans les entreprises avec lien de participation	3.3.3	140 000	94 472	0
Moins Amortissements et Provisions		45 528		0
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	23 009 754	22 322 007	16 744 011
Moins Amortissements et Provisions		687 747		1 110 627
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	140 266 681	140 266 681	128 124 456
Avances sur Police vie		373 383	373 383	407 767
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.6	276 397	276 397	288 715
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes	3.3.7	8 089 982	8 089 982	7 707 995
		178 874 022	177 885 314	156 219 431
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4			
Provisions mathématiques	3.4.1	283 049	283 049	298 225
Provisions pour sinistres	3.4.2	509 232	509 232	365 887
		792 281	792 281	664 113
Créances	3.5			
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises	3.5.1	0	0	0
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes				
Primes à recevoir	3.5.2	3 154 953	3 129 051	2 670 197
Primes à annuler	3.5.3	25 902		18 505
Autres Créances diverses	3.5.4	209 514	138 240	160 427
Moins Amortissements et Provisions		71 274		71 274
Créances nées d'opérations de réassurance				
Comptes courants des cédantes		3 031 230	3 031 230	2 968 320
Autres créances				
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	617 679	617 679	1 209 192
Débiteurs divers	3.5.6	597 930	597 930	598 665
		7 585 405	7 514 130	7 517 022
Autres éléments d'actif	3.6			
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	3 864 500	3 864 500	1 072 747
Avoir en banque, CCP et caisse	3.6.2	5 024 288	5 024 288	3 714 927
Charges reportées	3.6.3	194 400	194 400	0
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	5 442 201	5 442 201	5 360 219
Autres comptes de régularisation	3.6.5	369 622	369 622	249 293
		14 895 012	14 895 012	10 397 186
Total de l'actif		202 949 055	201 417 769	175 064 501

BILAN AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserve Légale		836 137	455 063
Réserves Facultatives		4 000 000	0
Autres Réserves		1 014 653	956 625
Autres capitaux propres		4 153 338	2 731 306
Résultats reportés		863 372	2 500 383
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 867 499	16 643 376
Résultat de l'exercice		6 941 648	5 121 095
Total des capitaux propres avant affectation		27 809 147	21 764 471
Passif	4.2		
Provisions pour autres risques et charges	4.2.1		
Autres provisions	4.2.1.1	77 562	0
		77 562	0
Provisions techniques brutes	4.2.2		
Provisions mathématiques	4.2.2.1	142 782 628	127 872 574
Provision pour frais de gestion	4.2.2.2	1 452 824	1 489 765
Provisions pour sinistres	4.2.2.3	12 389 373	8 860 045
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.2.4	1 218 375	958 650
Provisions pour égalisation	4.2.2.5	900 000	800 000
Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.2.6	8 089 982	7 707 995
		166 833 181	147 689 029
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	618 435	460 867
Autres dettes	4.2.4		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	1 269 644	617 162
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.4.2	598 440	492 931
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.3	431 861	347 195
Créditeurs divers	4.2.4.4	2 757 839	2 542 536
		5 057 785	3 999 823
Autres passifs	4.2.5		
Comptes de régularisation passif	4.2.5.1	1 021 659	1 150 311
		1 021 659	1 150 311
Total du Passif		173 608 622	153 300 030
Total des capitaux propres et du passif		201 417 769	175 064 501

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE
Exercice clos le 31/12/2014
(chiffres arrondis en dinars)

	Note s	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2014	CESSIONS ET RÉTROCESSION S 31/12/2014	OPÉRATION S NETTES 31/12/2014	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2013
Primes	5.1	39 390 071	-1 452 092	37 937 980	35 320 760
Primes émises		39 390 071	-1 452 092	37 937 980	35 320 760
Produits des placements	5.2	14 076 782		14 076 782	8 665 521
Revenus des placements		7 946 095		7 946 095	7 917 045
Autres produits de placements		1 089 289		1 089 289	157 951
Reprises de corrections de valeurs sur placements		564 835		564 835	190 782
Profits provenant de la réalisation des placements		4 476 563		4 476 563	399 742
Plus values non réalisées sur placements	5.3	619 102		619 102	58 989
Autres produits techniques		541	61 865	62 406	88 571
Charges de sinistres	5.4	-16 367 379	1 026 139	-15 341 239	-9 727 510
Montants payés	5.4.1	-12 838 050	882 795	-11 955 256	-9 014 634
Variation de la provision pour sinistres		-3 529 329	143 345	-3 385 984	-712 876
Variation des autres provisions techniques		-15 614 824	-15 176	-15 630 000	-15 647 367
Provisions mathématiques		-14 910 054	-15 176	-14 925 230	-15 468 090
Provisions pour frais de gestion		36 941		36 941	-73 063
Provisions pour égalisation		-100 000		-100 000	-250 000
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes		-259 724		-259 724	-189 165
Provisions pour contrats en unités de comptes		-381 987		-381 987	332 951
Frais d'exploitation	5.5	-10 013 065	40 366	-9 972 699	-8 877 991
Frais d'acquisition	5.5.1	-8 607 568		-8 607 568	-7 632 632
Frais d'administration	5.5.2	-1 405 497		-1 405 497	-1 282 644
Commissions reçues des réassureurs			40 366	40 366	37 285
Autres charges techniques	5.6	-473 462		-473 462	-428 967
Charges de Placements	5.7	-2 036 959		-2 036 959	-2 187 859
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-1 280 197		-1 280 197	-937 314
Correction de valeurs sur placements		-625 587		-625 587	-1 062 097
Pertes provenant de la réalisation des placements		-131 176		-131 176	-188 448
Moins values non réalisées sur placements	5.8	0		0	0
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	5.9	-1 338 519	0	-1 338 519	-656 049
Sous total : Résultat technique		8 242 288	-338 897	7 903 391	6 302 410

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Résultat technique		7 903 391	6 302 410
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat		1 338 519	656 049
Autres produits non techniques	6.1	29 146	25 664
Autres produits non techniques		29 146	25 664
Résultat provenant des activités ordinaires		9 271 057	6 984 123
Impôts sur le résultat		-2 329 409	-1 863 028
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		6 941 648	5 121 095
Résultat net de l'exercice		6 941 648	5 121 095

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

<i>Désignation</i>	<i>Note</i>	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		32 062 087	28 302 857
Sommes versées pour paiement des sinistres		-11 324 605	-7 768 816
Encaissements des primes reçues (acceptations)		2 928 360	1 152 824
Décaissements de primes sur les cessions		-189 827	-293 079
Commissions versées aux intermédiaires		-1 658 836	-1 234 248
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-4 111 101	-3 474 687
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-45 101 609	-37 170 310
Encaissements liés à la cession de placements financiers		30 707 597	21 435 674
Remboursements de prêts		48 740	110 731
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-1 746 909	-1 306 465
Produits financiers reçus		446 626	229 462
Autres mouvements		165 760	180 523
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	2 226 282	164 468
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-110 245	-93 494
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles		0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	-110 245	-93 494
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-806 677	-349 922
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7.3	-806 677	-349 922
Variation de trésorerie		1 309 361	-278 948
Trésorerie au début de l'exercice		3 714 927	3 993 875
Trésorerie à la clôture de l'exercice		5 024 288	3 714 927

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	0	0
Cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements données</u>		
Cautions données	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/12/2014

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** se présentent comme suit :

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

Forme juridique : Société anonyme
Capital social : 10 000 000,000 DT
Siège social : 24 Rue Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil : Monsieur ESSASSI Abdelaziz
Directeur Général : Monsieur BEN HASSINE Habib
Commissaires aux comptes : Monsieur GUIRAS Makram

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTES

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et par les normes sectorielles (N C T 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

Note 2-2-2 : Placements financiers :

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 3 : LES ACTIFS

Note 3-1 : Les actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent :

Désignation	Valeur 31/12/2014	Valeur 31/12/13
Conception & développement	23 311	16 411
Logiciels	176 981	176 981
Total valeur brute	200 291	193 391
Amortissements	- 192 236	- 191 069
Total valeur nette	8 055	2 323

Note 3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

Ils comprennent

	Valeur brute			Amortissement			V.C.N
	01/01/2014	Acquisition	31/12/2014	01/01/2014	Dotation	31/12/2014	
Matériel de transport	138 085	0	138 085	46 804	27 617	74 421	63 664
Equipements de Bureaux	101 909	17 802	119 711	42 686	11 408	54 094	65 617
Mat. Informatique	158 368	18 044	176 412	93 362	17 378	110 741	65 671
A.A.I	52 158	92 633	144 791	14 805	10 576	25 381	119 410
Autres Immo	21 671	425	22 096	11 056	3 375	14 431	7 664
Depôts et cautionnements	950	0	950	0	0	0	950
Total	473 140	128 904	602 044	208 713	70 355	279 068	322 977

Note 3-3 : Placements

Note 3-3-1 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	Valeur brute	Amortissement	31-12-2014	31-12-2013
			Valeur nette	Valeur nette
Terrains et construct° hors exploitat°	3 600 000	37 500	3 562 500	1 023 216
Total	3 600 000	37 500	3 562 500	1 023 216

Note 3-3-2 : Placements dans les entreprises liées

Ce poste comprend la participation des ASS MAG VIE dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

Désignation	Valeur brute	Provisions	31-12-2014	31-12-2013
			Valeur nette	Valeur nette
MAGHREBIA FIANANCIERE SICAR	3 117 825	217 933	2 899 893	3 033 898
Total	3 117 825	217 933	2 899 893	3 033 898

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2014 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **134 015 DT** et à **0 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **217 933 DT**.

Note 3-3-3 : Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste comprend la participation des ASS MAG VIE dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable, sans en avoir le contrôle ou encore celles avec lesquelles elle réalise des opérations commerciales dont l'importance est significative :

Désignation	Valeur brute	Provisions	31-12-2014	31-12-2013
			Valeur nette	Valeur nette
MAGHREBIA SERVICES (*)	140 000	45 528	94 472	0
Total	140 000	45 528	94 472	0

(*) Cette participation a fait l'objet d'un reclassement parmi les placements avec lien de participation, elle figurait au 31-12-2013 dans la rubrique actions et autres titres à revenus variables.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2014 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **45 528 DT** et à **0 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **45 528 DT**.

Note 3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2014 à **22 322 007 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASS MAG VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2014 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **141 956 DT** et à **564 835 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **687 747 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
ACTIONS COTÉES	11 625 020	7 821 276	3 803 744
PARTS OPCVM	9 593 549	7 491 549	2 102 000
ACTIONS NON COTÉES	1 791 186	1 431 186	360 000
Valeur Brute	23 009 754	16 744 011	6 265 743
Provisions	687 747	1 110 627	- 422 880

Note 3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements à court et moyen terme.

Elle présente un solde de **140 266 681 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Bons de trésors assimilables	84 759 577	95 343 404	-10 583 827
Emprunts obligataires	38 007 104	24 681 052	13 326 052
Placements à CMT	17 500 000	8 100 000	9 400 000
Total	140 266 681	128 124 456	12 142 225

Note 3-3-6 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 31-12-2014 à **276 397 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

Note 3-3-7 : Placements représentants les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique s'élève à **8 089 982 DT**.

Note 3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

Note 3-4-1 : Provisions mathématiques

La valeur brute de cette rubrique s'élève à **283 049 DT**.

Note 3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde de **509 232 DT**.

Note 3-5 Créesances

Note 3-5-2 : Primes à recevoir

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde au 31-12-2014 de **3 154 953 DT**.

Note 3-5-3 : Primes à annuler

Il s'agit d'une évaluation des primes qui risquent d'être annulées au cours des prochains exercices. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **25 902 DT**.

Note 3-5-4 : Autres créances diverses

Le solde net de cette rubrique au 31-12-2014 est de **138 240 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Effets impayés	1 255	0
Chèques impayés	131 192	83 359
Valeurs en contentieux	77 067	77 067
Provisions pour créances douteuses	-71 274	-71 274
Total	138 240	89 153

Note 3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde net de cette rubrique est de **617 679 DT**.

Note 3-5-6 : Débiteurs divers :

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel, aux agents généraux et aux intermédiaires en bourse. Elle présente un solde au 31-12-2014 de **597 930 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Personnels et agents généraux	167 088	153 535
Autres Débiteurs	430 842	445 130
Total	597 930	598 665

Note 3-6 : Autres éléments d'actif

Note 3-6-1 : Valeurs à l'encaissement

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir et les chèques à l'encaissement, elle présente un solde de **3 864 500 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Virements à recevoir	2 940 000	96 983
Chèques à l'encaissement	924 500	972 198
Effets à l'encaissement	0	3 566
Total	3 864 500	1 072 747

Note 3-6-2 : Avoir en banques, CCP et caisse

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Banques	5 021 370	3 711 268
Caisse	2 918	3 659
Total	5 024 288	3 714 927

Note 3-6-3 : Charges reportées

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Frais d'acquisition des immeubles à répartir	194 400	0
Total	194 400	0

Note 3-6-4 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2014 à **5 442 201 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts courus	5 439 220	5 337 741
Loyers courus	0	6 269
Dividendes à encaisser	2 981	16 209
Total	5 442 201	5 360 219

Note 3-6-5 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre entre autre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement. Elle présente un solde au 31-12-2014 de 369 622 DT dont ci-dessous le détail :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Différence sur les prix de remboursement	323 105	210 068
Charges constatées d'avance	46 517	39 226
Total	369 622	249 293

Note 4 : CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Note 4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **27 809 147 DT**. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Capital social	10 000 000	10 000 000	0
Réserve Légale	836 137	455 063	381 074
Autres Capitaux Propres	4 153 338	2 731 306	1 422 032
Réserves Facultatives	4 000 000	0	4 000 000
Autres Réserves	1 014 653	956 625	58 028
Résultats reportés	863 372	2 500 383	-1 637 011
Résultat de l'exercice	6 941 648	5 121 095	1 820 553
Total	27 809 147	21 764 471	6 044 676

Le résultat de l'exercice 2014 est de **6 941 648 DT** soit **6,942 DT** par action.

Réserves distribuables

Les réserves distribuables s'élèvent au 31/12/2014 à **16 758 358 DT**, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Réserves Facultatives	4 000 000	0	4 000 000	
Réserves pour réinvestissements exonérés	3 421 377	1 999 345	1 422 032	71%
Prime de scission	731 961	731 961	0	0%
Autres Réserves	800 000	800 000	0	0%
Résultats reportés	863 372	2 500 383	-1 637 011	-65%
Résultat de l'exercice	6 941 648	5 121 095	1 820 553	36%
Total	16 758 358	11 152 784	5 605 574	50%

Fonds propres au 31-12-2014 (selon loi de finances 2014)

Cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **27 809 147 DT** contre 21 764 471 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	Capitaux propres 2013 avant affectation	Mouvements de l'exercice	Capitaux propres 2014 avant affectation
Capital social	10 000 000	-	10 000 000
Réserve légale (*)	455 063	381 074	836 137
Réserves facultatives (**)	-	4 000 000	4 000 000
Réserves pour réinvestissement exonérés (***)	1 999 345	1 422 032	3 421 377
Prime de scission (**)	731 961	-	731 961
Réserves pour fonds social (*)	156 625	58 028	214 653
Autres réserves (**)	800 000	-	800 000
Résultats reportés (**)	2 500 383	- 1 637 011	863 372
Résultat de l'exercice 2013	5 121 095	- 5 121 095	-
Résultat de l'exercice 2014 (****)		6 941 648	6 941 648
Total	21 764 471	6 044 676	27 809 147

(*) Réserves non distribuables ;

(**) Réserves distribuables en franchise de la retenue à la source ;

(***) Réserves distribuables, sous conditions, en franchise de la retenue à la source;

(****) Réserves distribuables soumises à la retenue à la source.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2014, la répartition du résultat de l'exercice 2013 est comme suit :

Résultat de l'exercice 2013	5 121 095,169 DT
+ Résultats reportés de l'exercice 2012	<u>2 500 382,710 DT</u>
Premier reliquat	7 621 477,879 DT
- Réserve légale	<u>381 073,894 DT</u>
Deuxième reliquat	7 240 403,985 DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés	<u>1 422 032,000 DT</u>
Troisième reliquat	5 818 371,985 DT
- Réserves facultatives	<u>4 000 000,000 DT</u>
Quatrième reliquat	1 818 371,985 DT
- Réserve pour Fonds social	<u>55 000,000 DT</u>
Cinquième reliquat	1 763 371,985 DT
- Dividendes	<u>900 000,000 DT</u>
Report à nouveau	863 371,985 DT

Note 4-2 : Passif

Note 4-2-1 : Provisions pour autres risques et charges

Note 4-2-1-1 : Autres provisions

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Provision d'ouverture	0	0
Constitution	77 562	0
Reprise	0	0
Provision de clôture	77 562	0

Note 4-2-2 : Provisions techniques brutes :

Note 4-2-2-1 : Les provisions mathématiques

Les provisions mathématiques vie correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Les provisions mathématiques vie présentent un solde brut au 31-12-2014 de **142 782 628 DT**.

Note 4-2-2-2 : Provision pour frais de gestion

La provision pour frais de gestion est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats « temporaire au décès » qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Elle présente au 31-12-2014 un solde brut de **1 452 824 DT**.

Note 4-2-2-3 : Provision pour sinistres

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

La provision pour sinistres arrêtée au 31-12-2014 présente un solde brut de **12 389 373 DT**.

Note 4-2-2-4 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2014 un solde de **1 218 375 DT**.

Note 4-2-2-5 : Provision pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 31-12-2014 à une valeur de **900 000 DT**.

Note 4-2-2-6 : Provision pour contrats en unités de compte

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est fonction de la valeur liquidative des fonds commun de placement, supports à ces contrats.

Cet engagement est estimé au 31-12-2014 à **8 089 982 DT**.

Note 4-2-3 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **618 435 DT**.

Note 4-2-4 : Autres dettes

Note 4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2014 un solde de **1 269 644 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Commissions à servir	1 269 644	617 162
Total	1 269 644	617 162

Note 4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurances

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **598 440 DT**.

Note 4-2-4-3 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **431 861 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Retenue à la source	153 229	99 440
Charges Patronales Maladie	110 743	101 151
CNSS	167 889	146 603
Total	431 861	347 195

Note 4-2-4-4 : Créditeurs divers

Le Solde de cette rubrique est de **2 757 839** DT, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Dividendes et tantième à payer	462 718	357 078
Personnel charges à payer	694 797	431 323
Créditeurs divers charges à payer	753 398	629 186
Créditeurs divers	51 710	41 831
Assurances MAGHREBIA	795 217	565 641
Compte d'attente	0	517 476
Total	2 757 839	2 542 536

Note 4-2-5 : Autres passifs

Note 4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **1 021 659** DT elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs et l'amortissement des surcotes.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Amortissements surcote	929 449	1 037 490
Produits constatés d'avance	92 210	112 822
Total	1 021 659	1 150 311

NOTE 5 : ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA REASSURANCE

Note 5-1 : Primes

Cette rubrique présente un solde net de **37 937 980** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Primes émises	40 189 269	36 902 093	3 287 177
Annulations sur exercices antérieurs	-791 801	-470 233	-321 568
Primes à annuler	-7 397	-406	-6 991
Primes cédées	-1 452 092	-1 110 694	-341 397
Total	37 937 980	35 320 760	2 617 220

Note 5-2 : Produits des placements

Cette rubrique présente un solde brut de **14 076 782** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des immeubles	28 648	117 555
Revenus des valeurs mobilières	335 058	381 091
Revenus des obligations et titres	1 996 927	1 352 573
Revenus des prêts sur contrats	10 228	20 386
Revenus des autres placements	1 089 289	157 951
Revenus des dépôts	41 597	36 337
Revenus des BTA	5 524 976	5 998 440
Différence sur le prix de remboursement	123 338	119 917
Gains sur réalisations des placements	432 708	221 210
Gains sur cession des immeubles	3 906 286	0
Reprise de corrections de valeurs sur placements	564 835	190 782
Profits de changes réalisés	14 232	58 615
Interêts sur dépôts auprès des cédantes	8 661	10 663
Total	14 076 782	8 665 521

Note 5-3 : Plus values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2014 un solde brut de **619 102 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

Note 5-4 : Charges de sinistres

Note 5-4-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent un solde net de **11 955 256 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Sinistres et capitaux échus	7 894 954	4 369 724
Rachats	1 900 523	1 913 258
Rachat partiel	1 722 252	2 029 254
Sinistres à la charge des réassureurs	-882 795	-729 237
Participations versées	637 753	469 149
Sinistres acceptés	562 522	863 858
Frais de gestion de sinistres	120 046	98 627
TOTAL	11 955 256	9 014 634

Note 5-5 : Frais d'exploitation

Note 5-5-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique totalise tant les frais d'acquisition directs que les frais d'acquisition indirects :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Commissions	5 694 388	5 271 517
Autres frais d'acquisit°	2 913 181	2 361 114
Total	8 607 568	7 632 632

Note 5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 31-12-2014 de **1 405 497 DT**.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Frais d'administration	1 405 497	1 282 644
Total	1 405 497	1 282 644

Note 5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques présentent un solde brut au 31-12-2014 de **473 462 DT**.

Note 5-7 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **2 036 959** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Frais de gestion et frais financiers	1 280 197	937 314
Dotation aux amortissements et aux prov	625 587	1 062 097
Perte / réalisation des placements	131 176	188 448
Total	2 036 959	2 187 859

Note 5-8 : Moins values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2014 un solde brut de **0** DT et représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Note 5-9 : Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Il s'agit de la quote part des produits des placements, alloués à l'état de résultat. Elle est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Capitaux propres	X	Produits des placements Nets
Capitaux propres + Provisions techniques		

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Produits des placements Bruts	14 076 782	8 665 521
Charges de placements	2 036 959	2 187 859
Produits des placements Nets (a)	12 039 823	6 477 662
Capitaux propres (b)	20 867 499	16 643 376
Provisions techniques (c)	166 833 181	147 689 029
Total [(b x a) / (b + c)]	1 338 519	656 049

Note 6 : ETAT DE RESULTAT

Note 6-1 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde brut au 31-12-2014 de **29 146** DT.

Note 7 : FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note 7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à **2 226 282** dinars contre **164 467** dinars au 31 décembre 2013.

Note 7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31 décembre 2014, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-110 245** dinars contre **-93 494** dinars fin décembre de l'exercice précédent.

Note 7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistre au 31 décembre 2014, un montant de **-809 677** dinars contre **-349 922** dinars au 31 décembre 2013.

La trésorerie au 31 décembre 2014 s'élève à **5 024 288** dinars contre **3 714 927** dinars l'exercice précédent enregistrant une variation de **1 309 361** dinars.

Tableau B3: État des éléments d'actifs représentant les provisions techniques des assurances MAGHREBIA VIE et montants de ces provisions
Au 31/12/2014

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Valeur d'usage	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue pour l'admission en représentation	Plus value latente	% du montant total des P.T
TITRES EMIS PAR L'ETAT	90 759 576,918	92 355 000,000	94 655 978,345	0,000	0,000	90 759 576,918	90 759 576,918	4 092 378,387	54,401%
- BTA 7% 02/2015	15 960 297,000 6 577	15 550 000,000	696,600 7 073	0,000	0,000	15 960 297,000	15 960 297,000	650 399,600 496	9,567%
- BTA 6,9% 05/2022	190,000 9 437	6 600 000,000	972,400 9 621	0,000	0,000	6 577 190,000	6 577 190,000	782,400 184	3,942%
- BTA 6,75% 07/2017	399,918 17 133	9 085 000,000	859,905 16 937	0,000	0,000	9 437 399,918 17 133	9 437 399,918 17 133	459,987	5,657%
- BTA 5,5% 03/2019	140,000 1 787	16 520 000,000	163,040 3 094	0,000	0,000	140,000	140,000	0,000 1 306	10,270%
- BTA Zéro Coupon 11/10/2016	300,000 23 885	3 400 000,000	000,000 24 794	0,000	0,000	1 787 300,000 23 885	1 787 300,000 23 885	700,000 909	1,071%
- BTA 5,6% 08/2022	300,000 3 992	25 000 000,000	650,000 4 082	0,000	0,000	300,000	300,000	350,000 89	14,317%
- BTA 5,5% 10/2018	750,000 3 082	4 100 000,000	189,600 3 108	0,000	0,000	3 992 750,000	3 992 750,000	439,600 25	2,393%
- BTA 5,25% 12/2016	700,000 1 445	3 100 000,000	472,300 1 565	0,000	0,000	3 082 700,000	3 082 700,000	772,300 119	1,848%
- BTA 5,5% 02/2020	500,000 1 458	1 500 000,000	131,500 1 565	0,000	0,000	1 445 500,000	1 445 500,000	631,500 107	0,866%
- BTA 6% 04/2024	000,000 6 000	1 500 000,000	343,000 6 202	0,000	0,000	1 458 000,000	1 458 000,000	343,000 202	0,874%
- E.O. NATIONAL 2014-C	000,000	6 000 000,000	500,000	0,000	0,000	6 000 000,000	6 000 000,000	500,000	3,596%
PLACEMENTS IMMOBILIERS	3 600 000,000	0,000	3 600 000,000	0,000	37 500,000	3 562 500,000	3 562 500,000	0,000	2,135%
Terrains et constructions hors exploitation	3 600 000,000	0,000	3 600 000,000	0,000	37 500,000	3 562 500,000	3 562 500,000	0,000	2,135%
Immeuble RAHILA I	3 600 000,000	0,000	3 600 000,000	0,000	37 500,000	3 562 500,000	3 562 500,000	0,000	2,135%
ACTIONS COTÉES	11 625 019,659	0,000	13 681 262,221	589 356,125	0,000	11 035 663,534	11 035 663,534	2 645 598,687	6,615%
* BNA	323 076,293	0,000	252 874,327	70 201,966	0,000	252 874,327	252 874,327	0,000	0,152%
* STB	4 022,855	0,000	1 708,840	2 314,015	0,000	1 708,840	1 708,840	0,000	0,001%
* BIAT	359 146,680	0,000	422 711,424	0,000	0,000	359 146,680	359 146,680	63 564,744	0,215%
* AMEN BANK	328 314,072	0,000	317 994,194	10 319,878	0,000	317 994,194	317 994,194	0,000	0,191%

* ADWYA	302 029,184	0,000	471 480,024	0,000	0,000	302 029,184	302 029,184	450,840	0,181%
* ATL	223 456,353	0,000	176 694,390	46 761,963	0,000	176 694,390	176 694,390	0,000	0,106%
* CIL	51 478,010	0,000	49 824,280	1 653,730	0,000	49 824,280	49 824,280	0,000	0,030%
* SFBT	587 799,475	0,000	195,312	0,000	0,000	587 799,475	587 799,475	395,837	0,352%
			1 054					440	
* MONOPRIX	613 843,110	0,000	289,242	0,000	0,000	613 843,110	613 843,110	446,132	0,368%
* PGH	245 778,979	0,000	245 069,604	709,375	0,000	245 069,604	245 069,604	0,000	0,147%
* BT	403 577,907	0,000	599 083,800	0,000	0,000	403 577,907	403 577,907	505,893	0,242%
			1 957					195	
* TELNET	1 971 794,650	0,000	192,400	14 602,250	0,000	1 957 192,400	1 957 192,400	0,000	1,173%
								41	
* GIF	106 175,490	0,000	148 142,940	0,000	0,000	106 175,490	106 175,490	967,450	0,064%
* ASSAD	426 421,485	0,000	391 434,120	34 987,365	0,000	391 434,120	391 434,120	0,000	0,235%
* ARTES	236 006,339	0,000	263 963,726	0,000	0,000	236 006,339	236 006,339	957,387	0,141%
* TPR	358 445,848	0,000	332 710,817	25 735,031	0,000	332 710,817	332 710,817	0,000	0,199%
* BH	40 717,068	0,000	17 003,464	23 713,604	0,000	17 003,464	17 003,464	0,000	0,010%
* ATB DS 2010	4,044	0,000	0,000	4,044	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000%
* ATB	629 132,356	0,000	485 345,500	143 786,856	0,000	485 345,500	485 345,500	0,000	0,291%
								34	
* TUNIS-RE	134 257,513	0,000	168 407,778	0,000	0,000	134 257,513	134 257,513	150,265	0,080%
								135	
* CARTHAGE CEMENT	611 975,023	0,000	747 507,176	0,000	0,000	611 975,023	611 975,023	532,153	0,367%
* ENNAKL	400 366,219	0,000	400 527,750	0,000	0,000	400 366,219	400 366,219	161,531	0,240%
* AMS	246,160	0,000	124,372	121,788	0,000	124,372	124,372	0,000	0,000%
* ESSOUKNA	200 561,910	0,000	189 263,744	11 298,166	0,000	189 263,744	189 263,744	0,000	0,113%
								11	
* SPDIT	33 133,760	0,000	44 335,005	0,000	0,000	33 133,760	33 133,760	201,245	0,020%
								17	
* SIMPAR	397 428,870	0,000	415 318,976	0,000	0,000	397 428,870	397 428,870	890,106	0,238%
* NEW BODY LINE	61 515,000	0,000	50 092,344	11 422,656	0,000	50 092,344	50 092,344	0,000	0,030%
* OTH	74 647,299	0,000	82 219,760	0,000	0,000	74 647,299	74 647,299	572,461	0,045%
								44	
* EUROCYCLE	103 813,910	0,000	148 156,827	0,000	0,000	103 813,910	103 813,910	342,917	0,062%
								37	
* UIB	423 194,000	0,000	460 439,832	0,000	0,000	423 194,000	423 194,000	245,832	0,254%
								5	
* LILAS	83 415,150	0,000	88 796,695	0,000	0,000	83 415,150	83 415,150	381,545	0,050%
								0,000	0,101%
* SOTUVER	188 494,170	0,000	169 220,240	19 273,930	0,000	169 220,240	169 220,240		

* CELLCOM	187 782,000	0,000	217 049,166	0,000	0,000	187 782,000	187 782,000	267,166	0,113%
* CITY CARS	143 346,090	0,000	146 999,440	0,000	0,000	143 346,090	143 346,090	653,350	0,086%
* SOTIPAPIER	105 163,070	0,000	89 598,455	15 564,615	0,000	89 598,455	89 598,455	0,000	0,054%
* TLS	97 841,710	0,000	105 127,399	0,000	0,000	97 841,710	97 841,710	285,689	0,059%
* DELICE HOLDING	619 595,540	0,000	644 383,872	0,000	0,000	619 595,540	619 595,540	788,332	0,371%
* CEREALIS	41 890,500	0,000	42 728,310	0,000	0,000	41 890,500	41 890,500	837,810	0,025%
* ATTIJARI LEASING	310 633,970	0,000	213 689,700	96 944,270	0,000	213 689,700	213 689,700	0,000	0,128%
* TGH	194 497,600	0,000	134 556,976	59 940,624	0,000	134 556,976	134 556,976	0,000	0,081%
PARTS DANS LES OPCVM	9 593 548,579	0,000	10 000 497,881	77 619,248	0,000	9 515 929,331	9 515 929,331	484 568,551	5,704%
- FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	3 246 546,210	0,000	581,786 1 927	0,000	0,000	3 246 546,210	3 246 546,210	035,576 76	1,946%
- FCP MAGHREBIA MODERE	1 850 502,305	0,000	001,229 1 019	0,000	0,000	1 850 502,305	1 850 502,305	498,924	1,109%
- FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	1 096 500,064	0,000	518,816 1 261	76 981,248	0,000	1 019 518,816	1 019 518,816	0,000 261	0,611%
- FCP BNA SECURITE	1 000 000,000	0,000	980,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	980,000 18	0,599%
- FCPR TDF	500 000,000	0,000	518 054,050	0,000	0,000	500 000,000	500 000,000	054,050	0,300%
- FCPR TDF II	700 000,000	0,000	700 000,000 1 000	0,000	0,000	700 000,000	700 000,000	0,000	0,420%
- FCPR PHENICIA FUND	1 000 000,000	0,000	000,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,000	0,599%
- FONDS CAPITALEASE	200 000,000	0,000	199 362,000	638,000	0,000	199 362,000	199 362,000	0,000	0,119%
PARTS DANS LES SICAR	3 117 825,467	0,000	2 899 892,785	217 932,682	0,000	2 899 892,785	2 899 892,785	0,000	1,738%
MAGHREBIA SICAR	3 117 825,467	0,000	2 899 892,785	217 932,682	0,000	2 899 892,785	2 899 892,785	0,000	1,738%
ACTIONS ET TITRES NON COTES	1 931 186,139	0,000	2 031 537,676	66 300,000	0,000	1 864 886,139	1 864 886,139	166 651,537	1,118%
ABV TUNISIE	200 000,000	0,000	183 200,000 1 349	16 800,000	0,000	183 200,000	183 200,000	0,000 158	0,110%
STH EL HAMMEM	1 191 186,139	0,000	387,676	0,000	0,000	1 191 186,139	1 191 186,139	201,537 8	0,714%
SAFI	100 000,000	0,000	108 450,000	0,000	0,000	100 000,000	100 000,000	450,000	0,060%
MAGHREBIA SERVICES	140 000,000	0,000	94 472,000	45 528,000	0,000	94 472,000	94 472,000	0,000	0,057%
MEDICARS	300 000,000	0,000	296 028,000	3 972,000	0,000	296 028,000	296 028,000	0,000	0,177%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	39 570 000,000	39 570 000,000	32 916 274,000	0,000	7 562 896,000	32 007 104,000	32 007 104,000	909 170,000	19,185%

- E.O ATL 2010/1	650 000,000	650 000,000	132 691,000	0,000	520 000,000	130 000,000	130 000,000	691,000	0,078%
- E.O H.L 2010/1	750 000,000	750 000,000	154 230,000	0,000	600 000,000	150 000,000	150 000,000	230,000	0,090%
- E.O T.L. 2010/1	1 500 000,000	1 500 000,000	308 970,000	0,000	1 200 000,000	300 000,000	300 000,000	970,000	0,180%
- E.O B.T.K 2009	250 000,000	250 000,000	209 873,000	0,000	50 000,000	200 000,000	200 000,000	873,000	0,120%
- E.O A.I.L 2010	500 000,000	500 000,000	103 840,000	0,000	400 000,000	100 000,000	100 000,000	840,000	0,060%
- E.O. UIB 2009	1 000 000,000	1 000 000,000	770 070,000	0,000	250 000,000	750 000,000	750 000,000	070,000	0,450%
- E.O. ATTIJARI LEAS 2010-1	500 000,000	500 000,000	101 555,000	0,000	400 000,000	100 000,000	100 000,000	555,000	0,060%
- E.O. CIL 2010-2	650 000,000	650 000,000	131 112,000	0,000	520 000,000	130 000,000	130 000,000	112,000	0,078%
- E.O. ATL 2010 /2	850 000,000	850 000,000	510 077,000	0,000	340 000,000	510 000,000	510 000,000	77,000	0,306%
- E.O. CIL 2011	300 000,000	300 000,000	125 769,000	0,000	180 000,000	120 000,000	120 000,000	769,000	0,072%
- E.O. TL 2011-1	300 000,000	300 000,000	123 855,000	0,000	180 000,000	120 000,000	120 000,000	855,000	0,072%
- E.O. UIB 2011-1	1 200 000,000	1 200 000,000	356,000	0,000	180 000,000	1 020 000,000	1 020 000,000	356,000	0,611%
- E.O. Amen Bank 2011	500 000,000	500 000,000	355 615,000	0,000	150 000,000	350 000,000	350 000,000	615,000	0,210%
- E.O. ATTIJARI LEAS 2011	500 000,000	500 000,000	317 360,000	0,000	200 000,000	300 000,000	300 000,000	360,000	0,180%
- E.O. UIB 2011-2	720 000,000	720 000,000	541 994,000	0,000	205 776,000	514 224,000	514 224,000	770,000	0,308%
- E.O. BTE 2011	1 000 000,000	1 000 000,000	950 090,000	0,000	100 000,000	900 000,000	900 000,000	090,000	0,539%
- E.O. ATL 2011	500 000,000	500 000,000	527 410,000	0,000	0,000	500 000,000	500 000,000	410,000	0,300%
- E.O. A I L 2012-1	750 000,000	750 000,000	467 010,000	0,000	300 000,000	450 000,000	450 000,000	010,000	0,270%
- E.O. ATTIJARI LEAS 2012-1	1 000 000,000	1 000 000,000	230,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	230,000	0,599%
- E.O. HL 2012	600 000,000	600 000,000	366 258,000	0,000	240 000,000	360 000,000	360 000,000	258,000	0,216%
- E.O. BTK 2012-1	1 600 000,000	1 600 000,000	952,000	0,000	457 120,000	1 142 880,000	1 142 880,000	072,000	0,685%
- E.O. CIL 2012-2	1 200 000,000	1 200 000,000	340,000	0,000	240 000,000	960 000,000	960 000,000	340,000	0,575%

- E.O. TLS 2012-2	600 000,000	600 000,000	508 998,000 1 047	0,000	120 000,000	480 000,000	480 000,000	998,000 47	28 0,288%
- E.O. ATL 2013-1	1 000 000,000	1 000 000,000	130,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	130,000 37	47 0,599%
- E.O. TL SUB 2013	1 000 000,000	1 000 000,000	837 280,000	0,000	200 000,000	800 000,000	800 000,000	280,000 5	37 0,480%
- E.O. ATL 2013-2	650 000,000	650 000,000	655 896,000 1 004	0,000	0,000	650 000,000	650 000,000	896,000 4	896,000 0,390%
- E.O. CIL 2013-1	1 000 000,000	1 000 000,000	970,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	970,000 3	970,000 0,599%
- E.O. ATT LEAS 2013-1	650 000,000	650 000,000	523 887,000 1 039	0,000	130 000,000	520 000,000	520 000,000	887,000 39	887,000 0,312%
- E.O. UBCI 2013	1 000 000,000	1 000 000,000	870,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	870,000 34	870,000 0,599%
- E.O. HL 2013/1	1 000 000,000	1 000 000,000	834 480,000	0,000	200 000,000	800 000,000	800 000,000	480,000 37	480,000 0,480%
- E.O. TL 2014-1	750 000,000	750 000,000	787 305,000 1 250	0,000	0,000	750 000,000	750 000,000	305,000 50	305,000 0,450%
- E.O. TJL 2014-1	1 200 000,000	1 200 000,000	508,000 1 060	0,000	0,000	1 200 000,000	1 200 000,000	508,000 60	508,000 0,719%
- E.O. HL 2013/2	1 000 000,000	1 000 000,000	360,000	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	360,000 32	360,000 0,599%
- E.O. AIL 2013-1	1 000 000,000	1 000 000,000	832 830,000	0,000	200 000,000	800 000,000	800 000,000	830,000 13	830,000 0,480%
- E.O. TLS 2013-1	750 000,000	750 000,000	763 260,000 2 006	0,000	0,000	750 000,000	750 000,000	260,000 6	260,000 0,450%
- E.O. BTK 2014	2 000 000,000	2 000 000,000	540,000	0,000	0,000	2 000 000,000	2 000 000,000	540,000 9	540,000 1,199%
- E.O. HL 2014	750 000,000	750 000,000	759 938,000	0,000	0,000	750 000,000	750 000,000	938,000 8	938,000 0,450%
- E.O. ATTIJARI LEASING 2014	500 000,000	500 000,000	500 530,000 3 508	0,000	0,000	500 000,000	500 000,000	530,000 42	530,000 0,300%
- E.O. SUB BIAT 2014	3 500 000,000	3 500 000,000	575,000 1 442	0,000	0,000	3 500 000,000	3 500 000,000	575,000 33	575,000 2,098%
- E.O. AIL 2014	1 400 000,000	1 400 000,000	840,000 1 033	0,000	0,000	1 400 000,000	1 400 000,000	840,000 75	840,000 0,839%
- E.O. CIL 2014	1 000 000,000	1 000 000,000	340,000 2 075	0,000	0,000	1 000 000,000	1 000 000,000	340,000 0,599%	340,000 0,599%
- E.O. BNA FGA 2011	2 000 000,000	2 000 000,000	080,000	0,000	0,000	2 000 000,000	2 000 000,000	080,000 0,000	080,000 1,199%
AUTRES TITRES	8 089 982,360	0,000	982,360	0,000	0,000	8 089 982,360	8 089 982,360	0,000	4,849%
FCP UNITE DE COMPTES	8 089 982,360	0,000	982,360	0,000	0,000	8 089 982,360	8 089 982,360	0,000	4,849%

Dépôts auprès d'établissement bancaires et financiers	5 024 287,704	0,000	5 024 287,704	0,000	0,000	5 024 287,704	5 024 287,704	0,000	3,012%
PLACEMENTS A CMT	17 500 000,000	0,000	17 500 000,000	0,000	0,000	17 500 000,000	17 500 000,000	0,000	10,490%
Avance sur contrats vie	373 382,642	0,000	373 382,642	0,000	0,000	373 382,642	373 382,642	0,000	0,224%
Quittances non encaissées nettes de taxes et de commissions	1 001 021,573	0,000	1 001 021,573	0,000	0,000	1 001 021,573	1 001 021,573	0,000	0,600%
Solde au 31/12/2014	192 185 831,041	131 925 000,000	191 774 117,187	951 208,055	7 600 396,000	183 634 226,986	183 634 226,986	8 298 367,161	110,071%
Montant des Provisions Techniques Vie au 31/12/2014 =	166 833 181,417	DT							

Tunis, le 04 Mai 2015

**SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2014**

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2014, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** » arrêtés au 31 décembre 2014 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2014, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", et du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas de remarques particulières dans ce sens.

4. Par ailleurs et en application de la circulaire 258 du 02 octobre 2010, du comité général des assurances, entrant dans le cadre de l'article 61 du code des assurances, nous avons fait appel à un actuaire agréé pour l'audit des provisions techniques et de la politique tarifaire de la société. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société. D'un autre côté les tarifs sont correctement calculés et n'enregistrent pas d'insuffisances.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS

Tunis, le 04 Mai 2015

Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE.SA** »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

A.1 Convention entre Assurances Maghrebia Vie et Maghrebia Services

Maghrebia services SARL a conclu avec Assurances Maghrebia Vie SA un protocole d'accord de pilotage de la mission de diagnostic du système d'information de cette dernière avec date d'effet le 15 Juillet 2014.

En contre partie de ces prestations, Maghrebia Services a facturé en 2014 à Assurances Maghrebia Vie la somme de 12.609 DT HT.

A.2 Cession d'un Immeuble

La société assurances Maghrebia Vie SA a procédé au cours de l'année 2014 à la cession d'un immeuble sis à Tunis Montplaisir dénommé « Mabrouka 415 » objet du titre foncier N° 117653 Tunis.

Cette opération a fait l'objet de l'approbation de votre conseil d'administration du 29 mai 2012.

A.3 Acquisition d'une Propriété dite « RAHILA I »

La société Assurances Maghrebia Vie SA a procédé au cours de l'année 2014 à l'acquisition d'une propriété dite « RAHILA I » sis à Montplaisir Tunis.

Cette opération a fait l'objet de l'approbation de votre conseil d'administration du 5 septembre 2014.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre Assurances Maghrebia et Assurances Maghrebia VIE

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** a confié, en sous-traitance, à Assurances Maghrebia la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- l'audit interne ; et
- Le système d'information.

En contre partie de ces prestations, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** s'engage à régler à Assurances Maghrebia un montant forfaitaire annuel de 120.000DT hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.2 Convention de délégation de gestion de produits Santé conclue entre Assurances Maghrebia et Assurances Maghrebia VIE

La société Assurances Maghrebia a confié par délégation à **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** la gestion des produits santé. En contre partie, Assurances Maghrebia s'engage à régler à **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** un montant forfaitaire annuel de 25.000DT hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 01 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.3 Convention entre Assurances Maghrebia VIE et Maghrebia Services

La société Maghrebia services SARL a conclu un contrat d'assistance Business Process Outsourcing avec **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** avec date d'effet du premier août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique de cette dernière.

En contre partie de ces prestations, Maghrebia Services a facturé en 2014 à **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** la somme de 30.745 DT HT.

B.4 Contrats de location entre Assurances Maghrebia et Assurances Maghrebia VIE

Assurances Maghrebia donne en location à Assurances Maghrebia Vie sa une partie de l'immeuble, sis à la rue d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une année renouvelable avec tacite reconduction. Le loyer a été fixé à 80.000 DT pour la première année, avec augmentation de 10% pour la deuxième et la troisième année, et 5% à partir de la quatrième année.

Le loyer au titre de l'exercice 2014 s'élève à : 105.875 hors TVA.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Assurances Maghrebia Vie sa envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Emoluments du Président du Conseil et Fondateur

Les émoluments du Président du Conseil d'administration et fondateur de la société ont été arrêtés au même montant et conditions que ceux de l'exercice 2013. Ces émoluments ont été fixés par les Conseils d'Administration du 30 mai 2011 et du 17 mai 2013.

2. Emoluments du Directeur Général :

Les émoluments du Directeur Général de la société ont été arrêtés au même montant et conditions que ceux de l'exercice 2013. Ces émoluments ont été fixés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAKRAM GUIRAS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

La Société Assurances Maghrebia

Siège social : Angle 64, rue de Palestine - 1002 Tunis

La société Assurances MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Sami MANJOUR & Makram GUIRAS.

BILAN AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2014			31/12/2013
		BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
Actifs incorporels	3.1				
Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels		745 379	723 595	21 784	40 091
		745 379	723 595	21 784	40 091
Actifs corporels	3.2				
Mobilier de bureau, Matériel		5 941 900	4 706 578	1 235 322	1 351 280
Informatique&Matériel de transport		5 941 900	4 706 578	1 235 322	1 351 280
Placements	3.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9 559 477	1 665 256	7 894 221	6 268 677
Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	14 355 557	6 025 489	8 330 068	8 393 121
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées	3.3.3	7 864 697	182 341	7 682 356	7 853 130
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	34 005 281	2 122 279	31 883 002	23 781 055
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	101 675 429		101 675 429	107 590 482
Dépôts et cautionnements		1 740		1 740	1 740
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		773 436		773 436	721 608
		168 235 617	9 995 365	158 240 252	154 609 813
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4				
Provisions pour primes non acquises	3.4.1	15 121 257		15 121 257	16 429 584
Provisions pour sinistres	3.4.2	21 161 250		21 161 250	21 393 550
		36 282 508		36 282 508	37 823 134
Créances	3.5				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises	3.5.1	8 424 476		8 424 476	6 520 954
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes					
Primes à recevoir	3.5.2	17 987 679	3 545 617	14 442 062	10 307 408
Primes à annuler	3.5.3	-946 551		-946 551	-1 990 228
Autres Créances diverses	3.5.4	7 275 424	2 938 301	4 337 123	3 656 317
Comptes courants co-assureurs		157 851		157 851	91 659
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		467 550		467 550	451 434
Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043		413 043	413 043
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	1 028 070		1 028 070	334 710
Débiteurs divers	3.5.6	6 018 785		6 018 785	3 251 267
Moins Amortissements et Provisions		0			
		40 826 327	6 483 917	34 342 409	23 036 563
Autres éléments d'actif	3.6				
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	9 577 566		9 577 566	9 169 227
Avoir en banque, CCP et caisse	3.6.2	6 116 616		6 116 616	8 714 802
Frais d'acquisition reportés	3.6.3	3 644 863		3 644 863	3 611 883
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	3 083 031		3 083 031	2 831 623
Autres comptes de régularisation	3.6.5	156 964		156 964	105 935
		22 579 039		22 579 039	24 433 470
Total de l'actif		274 610 769	21 909 456	252 701 314	241 294 351

(chiffres arrondis en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013</i>
Capitaux propres			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserve Légale		2 712 696	2 085 310
Réserves Facultatives		6 373 761	373 761
Autres Réserves		1 640 054	1 413 487
Autres capitaux propres		10 276 223	7 521 691
Résultats reportés		545 793	5 887 127
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		51 548 526	47 281 376
Résultat de l'exercice		5 544 121	6 660 583
Total des capitaux propres avant affectation		57 092 647	53 941 959
Passif	4.2		
Provisions pour autres risques et charges		350 000	0
Autres provisions		350 000	0
Provisions techniques brutes	4.2.1		
Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	33 156 898	32 961 453
Provisions pour sinistres	4.2.1.2	112 477 500	103 018 095
Prévisions de recours à encaisser	4.2.1.3	-5 996 199	-6 736 557
Provisions mathématiques des rentes	4.2.1.4	1 156 809	1 063 669
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.1.5	2 087 609	923 547
Provisions pour risques en cours	4.2.1.6	607 490	0
Provisions pour égalisation	4.2.1.7	4 515 000	4 515 000
		148 005 106	135 745 206
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	21 340 366	20 380 382
Autres dettes	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	175 295	766 763
Comptes courants de co-assureurs	4.2.3.2	833 476	1 438 317
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.3	19 912 472	24 480 872
Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.4	469 447	385 648
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.5	1 555 734	1 519 572
Crédiiteurs divers	4.2.3.6	2 479 812	2 194 062
		25 426 236	30 785 232
Autres passifs	4.2.4		
Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	486 958	441 571
		486 958	441 571
TOTAL DU PASSIF		195 608 667	187 352 391
Total des capitaux propres et du passif		252 701 314	241 294 351

TAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Exercice clos le 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2014	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2014	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2014	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2013
Primes acquises	5.1	120 218 044	-42 782 065	77 435 979	68 200 799
Primes émises et acceptées		120 413 488	-41 473 739	78 939 749	69 402 283
Variation de la provision pour primes non acquises		-195 444	-1 308 326	-1 503 771	-1 201 484
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.2	5 131 815		5 131 815	4 849 041
Autres produits techniques	5.3	79 711		79 711	470 166
Charges de sinistres	5.4	-68 202 683	6 313 123	-61 889 560	-54 040 175
Montants payés	5.4.1	-58 743 279	6 545 423	-52 197 856	-45 845 813
Variation de la provision pour sinistres		-9 459 404	-232 300	-9 691 704	-8 194 362
Variation des autres provisions techniques		-1 440 989		-1 440 989	1 828 293
Variation des provisions mathématiques des rentes		-93 140		-93 140	146 674
Variation des prévisions de recours		-740 358		-740 358	1 681 619
Variation de la provision pour risques en cours		-607 490		-607 490	0
Participation aux bénéfices et ristournes		-1 164 062	1 111 189	-52 874	409 570
Frais d'exploitation	5.5	-19 639 360	7 970 895	-11 668 464	-10 429 260
Frais d'acquisition	5.5.1	-13 244 539		-13 244 539	-12 274 562
Frais d'acquisition reportés		32 979		32 979	88 805
Frais d'administration	5.5.2	-6 427 800		-6 427 800	-5 899 358
Commissions reçues des réassureurs			7 970 895	7 970 895	7 655 856
Autres charges techniques	5.6	-2 919 805		-2 919 805	-4 830 921
Variation de la provision pour égalisation		0		0	0
Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		32 062 671	-27 386 858	4 675 813	6 457 512

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31/12/2014
(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		4 675 813	6 457 512
Produits des placements (assurance et réassurance)	6.1	10 948 213	10 304 875
Revenus des placements		5 739 443	5 323 650
Autres produits de placements		1 267 545	498 190
Reprises de corrections de valeurs sur placements		258 304	174 019
Profits provenant de la réalisation des placements		3 682 921	4 309 015
Charges des placements	6.2	-4 098 636	-3 846 720
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-1 669 438	-1 623 330
Correction de valeur sur placements		-1 249 928	-868 020
Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 179 270	-1 355 370
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance		-5 131 815	-4 849 041
Autres produits non techniques	6.3	182 997	192 238
Autres charges non techniques	6.4	-495 273	-274 481
Résultat provenant des activités ordinaires		6 081 299	7 984 383
Impôts sur le résultat		-537 178	-1 323 800
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		5 544 121	6 660 583
Résultat net de l'exercice		5 544 121	6 660 583

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2014
(chiffres arrondis en dinars)

	Note	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		109 856 148	105 810 182
Sommes versées pour paiement des sinistres		-54 834 071	-47 032 235
Encaissements des primes reçues (acceptations)		263 672	852 095
Décaissements de primes sur les cessions		-30 365 752	-22 612 721
Encaissements de sinistres sur les cessions		797 349	3 925 109
Commissions versées aux intermédiaires		-911 706	-595 010
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-13 443 198	-12 696 025
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-135 114 201	-121 178 091
Encaissements liés à la cession de placements financiers		136 689 260	105 674 164
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-14 217 447	-13 996 318
Produits financiers reçus		3 092 845	4 020 864
Autres mouvements		22 748	5 057
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	1 835 649	2 177 071
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-23 683	-187 945
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-1 992 809	-243 069
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	-2 016 491	-431 014
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-2 417 344	-2 097 860
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7.3	-2 417 344	-2 097 860
Variation de trésorerie		-2 598 186	-351 802
Trésorerie au début de l'exercice		8 714 802	9 066 604
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 116 616	8 714 802

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**AU 31/12/2014**

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	0	0
Cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements données</u>		
Cautions données	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2014**

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique : Société anonyme

Capital social : 30 000 000,000 DT

Siège social : 64 Rue de Palestine Tunis Belvédère

Président du conseil : Monsieur Nabil ESSASSI

Directeur Général : Monsieur Florian SALLMANN

Commissaires aux comptes : Le cabinet HLB – GS Audit & Advisory et le cabinet Makrem GUIRAS

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et par les normes sectorielles (N C T 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel : 33%

Agenc, Aménag&Installat° 10%

Matériel de transport : 20%

Matériel informatique : 15%

Equipement de bureau : 10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme N°31 du système comptable tunisien.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble Arabie Saoudite.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise)

Les moins values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 3 : Les actifs

Note 3-1 : Les actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent :

			31/12/2014	31/12/2013
Actifs incorporels	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Concept & développement	16 830	16 830	0	0
Logiciel	539 839	518 055	21 784	40 091
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	188 710	188 710	0	0
Total	745 379	723 595	21 784	40 091

Note 3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

Ils comprennent :

Actifs corporels	Valeur brute			Amortissement			VCN Au 31-12-2014
	Au 01/01/2014	Acquisition	Au 31/12/2014	Au 01/01/2014	Dotation	Au 31/12/2014	
Matériel transport	719 481	33 980	753 461	581 635	44 730	626 365	127 096
Mob. Mat. Bur.	970 797	16 560	987 357	792 409	27 108	819 516	167 840
Mat. Informatique	1 656 792	75 354	1 732 146	1 518 259	51 968	1 570 227	161 919
Ag. Amé. Install.	2 393 712	9 453	2 403 165	1 536 840	122 764	1 659 604	743 561
Autres immobilisat°	62 427	3 345	65 772	22 785	8 081	30 866	34 906
Total	5 803 208	138 692	5 941 900	4 451 928	254 650	4 706 578	1 235 322

Note 3-3 : Placements

Note 3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Terrains et constructions d'exploitation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains d'exploitation	1 858 829	-	1 858 829	1 858 829
Constructions d'exploitation	7 700 648	1 665 256	6 035 392	4 409 848
Total	9 559 477	1 665 256	7 894 221	6 268 677

Note 3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

			31-12-2014	31-12-2013
Terrains et constructions hors exploitat°	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains hors exploitation	552 276	-	552 276	552 276
Constructions hors exploitation	13 803 281	6 025 489	7 777 792	7 840 845
Total	14 355 557	6 025 489	8 330 068	8 393 121

Note 3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Ce poste comprend la participation de MAGHREBIA dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

*Assurances MAGHREBIA Immobilière : **323.092 TND**

*Assurances MAGHREBIA Vie : **5.000.000 TND**

*MAGHREBIA SERVICES : **210.000 TND**

* MAGHREBIA Financière Sicar : **2.331.605 TND**

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2014 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **170.774 DT** et à **0 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **182.341 DT**.

Note 3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31/12/2014 de **31.883.002 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASS MAG n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation	VAR. EN %
ACTIONS & TITRES COTES	21 859 657	15 637 212	6 222 445	39,79%
PARTS OPCVM	2 228 000	1 723 000	505 000	29,31%
ACTIONS & TITRES NON COTES	9 917 624	8 227 624	1 690 000	20,54%
Valeur brute	34 005 281	25 587 836	8 417 445	32,90%
Provisions	2 122 279	1 806 781	315 498	17,46%
Valeur nette	31 883 002	23 781 055	8 101 947	34,07%

Note 3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde de **101.675.429 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013	Variation	VAR. EN %
Bons de trésors assimilables	34 060 854	34 009 119	51 735	0,15%
Emprunts obligataires	18 587 982	11 963 800	6 624 182	55,37%
Placements à court & moyen terme	49 026 593	61 617 563	- 12 590 970	-20,43%
Total	101 675 429	107 590 482	- 6 915 053	-5,50%

Note 3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

Note 3-4-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions pour primes non acquises. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **15.121.257 DT**.

	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION	VAR EN %
P.P.N.A.incendie	4 814 354	6 356 366	-1 542 012	-24,26%
P.P.N.A.inc.accident	1 022 379	842 177	180 202	21,40%
P.P.N.A.vol	163 821	148 223	15 598	10,52%
P.P.N.A.risques spéciaux	4 673 957	6 306 465	-1 632 508	-25,89%
P.P.N.A.respondabilité civile	4 066 099	2 425 329	1 640 770	67,65%
P.P.N.A.maritime	380 647	351 023	29 624	8,44%
Total	15 121 257	16 429 584	-1 308 326	-7,96%

Note 3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2014 de **21.161.250 DT**.

Libellé	31-12-2014	31-12-2013	Variation	Var en %
S.A.P. incendie	8 100 136	8 341 717	- 241 581	-2,90%
S.A.P. auto	1 645 447	1 880 308	- 234 861	-12,49%
S.A.P. ind. accident	87 845	124 961	- 37 116	-29,70%
S.A.P. vol	677 034	807 722	- 130 689	-16,18%
S.A.P. maladie	339 397	288 715	50 682	17,55%
S.A.P. risques spéciaux	4 003 658	5 327 969	- 1 324 311	-24,86%
S.A.P. responsabilité civile	3 690 575	2 643 488	1 047 087	39,61%
S.A.P. maritime	2 617 159	1 978 669	638 490	32,27%
Total	21 161 250	21 393 550	- 232 300	-1,09%

Note 3-5 : Créances

Note 3-5-1 : Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises sont des primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises, elles présentent un solde au 31/12/2014 de **8.424.476 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
P.A.N.E. incendie	82 826	45 099	37 727	83,65%
P.A.N.E. individ. Acc.	36 034	19 398	16 636	85,76%
P.A.N.E. maladie	8 205 436	6 401 921	1 803 515	28,17%
P.A.N.E. responsabilité civile	100 181	54 537	45 644	83,70%
Total	8 424 476	6 520 954	1 903 522	29,19%

Note 3-5-2 : Primes à recevoir

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes à encaisser, contentieux primes ...). Les primes à recevoir présentent un solde au 31/12/2014 de **17.987.679 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Agents généraux, succursales, courtiers et assurés	17 987 679	13 195 011	4 792 668	36,32%
Total	17 987 679	13 195 011	4 792 668	36,32%

Note 3-5-3 : Primes à annuler

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à **946.551 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
AT	3 926	3 926	-	0,00%
Incendie	168 981	433 465	- 264 484	-61,02%
Auto	317 302	863 507	- 546 204	-63,25%
Individuel accident	31 825	21 445	10 380	48,40%
Vol	16 796	17 947	- 1 151	-6,41%
Maladie	83 300	381 468	- 298 168	-78,16%
Risques spéciaux	234 402	120 358	114 044	94,75%
Responsabilité civile	60 476	115 767	- 55 291	-47,76%
Maritime	29 543	32 346	- 2 803	-8,67%
Total	946 551	1 990 228	- 1 043 677	-52,44%

Note 3-5-4 : Autres créances diverses

Le solde de cette rubrique au 31/12/2014 est de **7.275.424 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Valeurs impayées	27 119	55 942	- 28 823	-51,52%
Valeurs en contentieux	2 955 811	1 776 707	1 179 104	66,36%
Chèques consignes	735 147	948 767	- 213 620	-22,52%
Agences en instance de liquidation et en contentieux	375 110	375 110	-	0,00%
IDA	1 550 087	1 404 117	145 970	10,40%
Anticipation	1 632 151	1 425 243	206 908	14,52%
Total	7 275 424	5 985 886	1 289 538	21,54%

Note 3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde net de cette rubrique est de **1.028.070 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Impôts Acomptes Provisionnels	-	322 117	- 322 117	-100,00%
Etat Impôt / les sociétés	1 025 412	-	1 025 412	
TFP	-	9 971	- 9 971	-100,00%
Divers	2 658	2 622	36	1,37%
Total	1 028 070	334 710	693 359	207,15%

Note 3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées au personnel, aux agents généraux et aux intermédiaires en bourse. Elle présente un solde au 31-12-2014 de **6.018.785 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Personnel	635 138	549 056	86 081	15,68%
Autres débiteurs	5 383 648	2 702 210	2 681 438	99,23%
Total	6 018 785	3 251 267	2 767 519	85,12%

Note 3-6 : Autres éléments d'actif

Note 3-6-1 : Valeurs à l'encaissement

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir et les chèques à l'encaissement, elle présente un solde au 31-12-2014 de **9.577.566 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Valeurs à recevoir	1 046 061	1 595 568	- 549 507	-34,44%
Chèques à l'encaissement	5 307 936	2 547 668	2 760 268	108,34%
Effets à l'encaissement	3 223 568	5 025 991	- 1 802 422	-35,86%
Total	9 577 566	9 169 227	408 339	4,45%

Note 3-6-2 : Avoir en banques, CCP et caisse

Le détail de cette rubrique s'est présenté ci-dessous :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Banques	6 088 734	8 694 165	- 2 605 431	-29,97%
CCP	14 809	14 809	-	0,00%
Caisse	13 072	5 828	7 244	124,29%
Total	6 116 616	8 714 802	- 2 598 186	-29,81%

Note 3-6-3 : Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice 2014 des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2014 à **3.644.863 DT**.

Note 3-6-4 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique sont enregistrés les montants à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2014 à **3.083.031 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Intérêts courus	2 260 199	1 852 164	408 035	22,03%
Loyers courus	351 447	500 471	- 149 024	-29,78%
Dividendes à encaisser	471 384	478 987	- 7 603	-1,59%
Total	3 083 031	2 831 623	251 408	8,88%

Note 3-6-5 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance (Stocks de fournitures de bureau). Elle présente un solde au 31-12-2014 de **156.964 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Différence sur les prix de remboursement	95 153	59 919	35 233	58,80%
Charges constatées d'avance	61 811	46 016	15 795	34,32%
Total	156 964	105 935	51 028	48,17%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

Note 4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **57.092.647 DT**. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Capital social	30 000 000	30 000 000	0	0,00%
Réserve Légale	2 712 696	2 085 310	627 386	30,09%
Réserves Facultatives	6 373 761	373 761	6 000 000	1605,30%
Réserves pour réinvestissement exonères	9 529 532	6 775 000	2 754 532	40,66%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0,00%
Autres Réserves	1 640 054	1 413 487	226 567	16,03%
Résultats reportés	545 793	5 887 127	-5 341 334	-90,73%
Résultat de l'exercice	5 544 121	6 660 583	-1 116 463	-16,76%
Total	57 092 647	53 941 959	3 150 688	5,84%

Réserves distribuables

Les réserves distribuables s'élèvent au 31/12/2014 à **22.793.207 DT**, elles se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Réserves facultatives	6 373 761	373 761	6 000 000	1605%
Réserves pour réinvestissement exonérés	9 529 532	6 775 000	2 754 532	41%
Autres réserves	800 000	800 000	0	0%
Résultats reportés	545 793	5 887 127	-5 341 334	-91%
Résultat de l'exercice	5 544 121	6 660 583	-1 116 463	-17%
Total	22 793 207	20 496 471	2 296 735	11%

Fonds propres au 31-12-2014 (selon loi de finances 2014)

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à **57.092.647 DT** contre **53.941.959 DT** à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une hausse de 3 150 688 DT.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	Capitaux propres 2013 avant affectation	Mouvements de l'exercice	Capitaux propres 2014 avant affectation
Capital social	30 000 000	0	30 000 000
Réserve légale (*)	2 085 310	627 386	2 712 696
Réserves facultatives (**)	373 761	6 000 000	6 373 761
Réserves pour réinvestissement exonérés (***)	6 775 000	2 754 532	9 529 532
Réserves spéciales de réévaluation (*)	746 691	0	746 691
Réserves pour fonds social (*)	613 487	226 567	840 054
Autres réserves (**)	800 000	0	800 000
Résultats reportés (**)	5 887 127	-5 341 334	545 793
Résultat de l'exercice 2013	6 660 583	-6 660 583	0
Résultat de l'exercice 2014 (****)	0	5 544 121	5 544 121
Total	53 941 959	3 150 688	57 092 647

(*) Réserves non distribuables,

(**) Réserves distribuables en franchise de la retenue à la source

(***) Réserves distribuables, sous conditions, en franchise de la retenue à la source.

(****) Réserves distribuables soumises à la retenue à la source

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2014, la répartition du résultat de l'exercice 2013 est faite comme suit :

Résultat de l'exercice 2013	6 660 583,481 DT
+ Résultats reportés de l'exercice 2012	<u>5 887 127,068 DT</u>
Premier reliquat	12 547 710,549 DT
- Réserve légale	<u>627 385,527 DT</u>
Deuxième reliquat	11 920 325,022 DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés	<u>2 754 532,000 DT</u>
Troisième reliquat	9 165 793,022 DT
- Réserves facultatives	<u>6 000 000,000 DT</u>
Quatrième reliquat	3 165 793,022 DT
- Réserve pour Fonds social	<u>220 000,000 DT</u>
Cinquième reliquat	2 945 793,022 DT
- Dividendes (0,800 dt par action)	<u>2 400 000,000 DT</u>
Report à nouveau	545 793,022 DT

Note 4-2 : Passif

Note 4-2-1 : Provisions techniques brutes :

Note 4-2-1-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **33.156.898 DT** au 31-12-2014.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
P.P.N.A. incendie	6 111 207	7 143 530	- 1 032 323	-14,45%
P.P.N.A. auto	15 048 713	13 767 807	1 280 906	9,30%
P.P.N.A. Ind. Accident	2 187 097	1 821 907	365 191	20,04%
P.P.N.A. vol	164 703	153 392	11 312	7,37%
P.P.N.A. maladie	-	-	-	-
P.P.N.A. risque spéciaux	4 069 295	6 341 399	- 2 272 104	-35,83%
P.P.N.A. responsabilité civile	5 194 789	3 301 540	1 893 249	57,34%
P.P.N.A. maritime	381 093	431 879	- 50 786	-11,76%
Total	33 156 898	32 961 453	195 444	0,59%

Note 4-2-1-2 : Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (moyenne du coût³ des ouvertures tardives des cinq derniers exercices)

³ coût = règlements + réserves

Les provisions pour sinistres non vie présentent au 31-12-2014 un solde brut de **112.477.500 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
S.A.P. incendie	13 248 649	13 432 393	- 183 745	-1,37%
S.A.P. auto	72 131 769	66 266 292	5 865 477	8,85%
S.A.P. ind. Accident	345 230	363 888	- 18 659	-5,13%
S.A.P. vol	660 293	737 720	- 77 427	-10,50%
S.A.P. maladie	2 701 897	2 472 715	229 182	9,27%
S.A.P. risques spéciaux	4 971 319	5 998 052	- 1 026 733	-17,12%
S.A.P. responsabilité civile	14 856 010	11 188 265	3 667 744	32,78%
S.A.P. maritime	3 562 335	2 558 771	1 003 564	39,22%
Total	112 477 500	103 018 095	9 459 404	9,18%

Note 4-2-1-3 : Prévisions de recours à encaisser

Cette rubrique présente au 31-12-2014 un solde de **5.996.199 DT**. Il s'agit des sommes récupérables provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (Subrogation).

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en%
Prévisions de recours auto	5 486 546	5 055 441	431 106	8,53%
Prévisions de recours incendie	89 762	97 292	- 7 530	-7,74%
Prévisions de recours risques spéciaux	28 439	20 823	7 615	36,57%
Prévisions de recours responsabilité civile	210 814	1 482 112	- 1 271 298	-85,78%
Prévisions de recours transport maritime	180 638	80 890	99 748	123,31%
Total	5 996 199	6 736 557	- 740 358	-10,99%

Note 4-2-1-4 : Provision mathématique des rentes

La provision mathématique des rentes correspond à la valeur actuelle des engagements de la société en ce qui concerne les rentes et accessoires des rentes mis à sa charge.

La provision mathématique des rentes est arrêtée au 31-12-2014 à une valeur de **1.156.809 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Rentes Accidents de travail	774 312	872 970	- 98 659	-11,30%
Rentes Incendie	1 772	2 955	- 1 183	-40,03%
Rentes Auto	16 132	16 640	- 508	-3,05%
Rentes Maladie	364 593	171 103	193 490	113,08%
Total	1 156 809	1 063 669	93 140	8,76%

Note 4-2-1-5 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2014 un solde de **2.087.609 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Incendie	293 427	132 495	160 933	121,46%
Auto	459 507			
Individuelle accident	49 787	61 339	- 11 552	-18,83%
Vol	39 354	32 857	6 496	19,77%
maladie	722 802	342 296	380 506	111,16%
Risques spéciaux	228 009	630	227 379	36105,59%
Responsabilité civile	52 699	1 200	51 499	4291,60%
Maritime	242 024	352 730	- 110 706	-31,39%
Total	2 087 609	923 547	1 164 062	126,04%

Note 4-2-1-6 : Provision pour risques en cours

La provision pour risques en cours est définie comme, le montant à provisionner en supplément des primes non acquises, pour couvrir les risques à assumer. Elle est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats en cours, excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

La provision pour risque en cours est calculée conformément aux dispositions des alinéas 35 et 36 de la norme comptable N° 29 relative aux provisions techniques d'une entreprise d'assurance et/ou de réassurance. Le calcul a dégagé au 31-12-2014 une provision pour risques en cours au niveau de la branche responsabilité civile de **607.490 DT**.

Note 4-2-1-7 : Provision pour égalisation

La provision pour égalisation est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes. Elle présente au 31-12-2014 un solde de **4.515.000 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Incendie	1 680 000	1 680 000	-	-
Automobile	1 785 000	1 785 000	-	-
Vol	210 000	210 000	-	-
Risques spéciaux	840 000	840 000	-	-
Total	4 515 000	4 515 000	-	-

Note 4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **21.340.366 DT**.

Note 4-2-3 : Autres dettes

Note 4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2014 un solde de **175.295 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en%
Autres	3 522	1 321	2 201	166,56%
comptes courants agents	171 773	765 441	- 593 669	-77,56%
Total	175 295	766 763	- 591 468	-77,14%

Note 4-2-3-2 : Comptes courants des Co-assureurs

Cette rubrique présente au 31-12-2014 un solde de **833.476 DT**.

Note 4-2-3-3 : Dettes nées d'opérations de réassurances

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **19.912.472 DT**.

Note 4-2-3-4 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique au 31-12-2014 est de **469.447 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Dépôts et cautionnement agent général	160 511	97 458	63 054	64,70%
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	308 936	288 190	20 746	7,20%
Total	469 447	385 648	83 800	21,73%

Note 4-2-3-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 31-12-2014 est de **1.555.734 DT**.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Retenue à la source	1 243 869	1 215 217	28 652	2,36%
Retenue sur salaires	311 865	5 863	306 002	5219,64%
Sécurité sociale et organismes rattachés	-	298 492	- 298 492	-100,00%
Total	1 555 734	1 519 572	36 163	2,38%

Note 4-2-3-6 : Créditeurs divers

Le Solde de cette rubrique au 31-12-2014 est de **2.479.812 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des actionnaires (dividendes à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Dividendes et tantièmes à payer	168 514	151 042	17 472	11,57%
Personnel charges à payer	651 351	521 983	129 368	24,78%
Créditeurs divers	1 382 164	1 153 149	229 015	19,86%
Autres	277 783	367 887	- 90 104	-24,49%
Total	2 479 812	2 194 062	285 751	13,02%

Note 4-2-4 : Autres passifs

Note 4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2014 à **486.958 DT**, elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Amortissement surcote	407 073	305 944	101 129	33,05%
Produits constatés d'avance	79 885	135 627	- 55 742	-41,10%
Total	486 958	441 571	45 387	10,28%

Note 5 : Etat de résultat technique

Note 5-1 : Primes acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31-12-2014 de **77.435.979** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Primes émises et acceptées	120 484 051	112 015 640	8 468 411	7,56%
Annulations et ristournes	- 1 974 085	- 2 179 548	205 463	-9,43%
Variation des primes acquises et non émises	1 903 522	1 520 402	383 120	25,20%
Primes cédées	- 41 473 739	- 41 954 211	480 472	-1,15%
Variation des provisions pour primes non	- 1 503 771	- 1 201 484	- 302 287	25,16%
Total	77 435 979	68 200 799	9 235 180	13,54%

Note 5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques.

Cette rubrique se détaille au 31-12-2014 comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Produits de placements bruts	10 948 213	6 998 198	3 950 016	56,44%
Charges de placements	4 098 636	3 846 720	251 916	6,55%
Produits de placements nets (a)	6 849 577	3 151 477	3 698 100	117,34%
Total provisions techniques (b)	154 001 305	142 481 764	11 519 542	8,08%
Total des capitaux propres (c)	51 548 526	47 281 376	4 267 151	9,03%
Total [a * b / (b + c)]	5 131 815	4 849 041	282 775	5,83%

N.B : Retraitements des produits des placements alloués transférés de l'état de résultat non technique pour l'exercice 2013 comme suit :

$$\text{Produits des placements transférés} = \frac{\text{Produits des placements nets} \times \text{Provisions techniques}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions techniques}}$$

Note 5-3 : Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 31-12-2014 de **79.711** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Interêts perçus	1 116	2 681	- 1 565	-58,38%
Autres produits techniques	78 595	424 984	- 346 389	-81,51%
Produits/cession de portefeuille	-	42 500	- 42 500	-100,00%
Total	79 711	470 166	- 390 455	-83,05%

Note 5-4 : Charges de sinistres

Note 5-4-1 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31-12-2014 un solde net de **52.197.856** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Sinistres payés	60 186 091	54 773 588	5 412 503	9,88%
Recours encaissés	- 2 442 386	- 2 274 996	- 167 391	7,36%
Frais de gestion des sinistres non vie	999 620	1 066 173	- 66 553	-6,24%
Participation versées	- 45	23	- 68	-296,62%
Sinistres à la charge des réassureurs	- 6 545 423	- 7 718 975	1 173 552	-15,20%
Total	52 197 856	45 845 813	6 352 043	13,86%

Note 5-5 : Frais d'exploitation

Note 5-5-1 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2014 de **13.244.539 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Frais d'acquisition	13 022 909	11 987 446	1 035 462	8,64%
Commissions sur acceptation	282 416	217 314	65 102	29,96%
Commissions versées / AFF. Co-assur. Réas	7 754	92 456	- 84 703	-91,61%
Commissions reçues / opérations de co-ass	- 68 540	- 22 655	45 885	202,54%
Total	13 244 539	12 274 562	969 977	7,90%

Note 5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31-12-2014 est de **6.427.800 DT**.

Note 5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment les frais du conseil d'administration et les frais internes et externes des services fonctionnels. Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2014 de **2.919.805 DT**.

Note 6 : Etat de résultat

Note 6-1 : Produits de placements

Les produits de placements présentent un solde au 31-12-2014 de **10.948.213 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Revenus des immeubles	1 374 537	1 221 592	152 946	12,52%
Revenus des titres	4 096 191	3 897 353	198 838	5,10%
Revenus des emprunts obligataires	986 718	660 149	326 569	49,47%
Revenus des autres placements	4 109 935	4 240 700	- 130 766	-3,08%
Reprise sur provisions	258 304	174 019	84 285	48,43%
Autres revenus	122 528	111 062	11 466	10,32%
Total Produits des placements	10 948 213	10 304 875	643 339	6,24%

Note 6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31-12-2014 de **4.098.636 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en%
Frais de gestion et frais financiers	1 697 961	2 278 952	- 580 991	-25,49%
Pertes de réalisations	1 150 747	699 748	450 999	64,45%
Dotation aux provisions et aux amort.	1 249 928	868 020	381 909	44,00%
Total Charges de placements	4 098 636	3 846 720	251 916	6,55%

Note 6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2014 de **182.997 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation	Var en %
Récupération Frais	5 339	11 633	- 6 294	-54,11%
Autres produits non techniques	177 658	180 605	- 2 947	-1,63%
Total	182 997	192 238	- 9 241	-4,81%

Note 6-4 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent un solde au 31-12-2014 de **495.273 DT.**

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note 7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à **1.835.649** dinars contre **2.177.071** dinars au 31 décembre 2013.

Note 7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31 décembre 2014, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-2.016.491** dinars contre **-431.014** dinars fin décembre de l'exercice précédent.

Note 7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistre au 31 décembre 2014, un montant de **-2.417.344** dinars contre **-2.097.860** dinars au 31 décembre 2013.

La trésorerie au 31 décembre 2014 s'élève à **6.116.616** dinars contre **8.714.802** dinars l'exercice précédent enregistrant une variation de **-2.598.186** dinars.

Tableau B1 NON-VIE : Résultat Technique par Catégories d'Assurances

AU 31/12/2014

INTITULE	A.T	INCENDIE	AUTO	INDIVID	VOL	MALADIE	R.SPEC.	R.CIVILE	MARIT.	TOTAL
Primes émises et acceptées nettes d'annulation	0	19 833 848	40 698 871	5 221 809	1 266 212	30 283 382	13 245 598	5 519 783	4 414 548	120 484 051
Annulations sur exercices en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Annulations sur exercices antérieurs	0	157 244	337 391	78 969	840	231 190	975 689	108 694	35 211	1 925 228
Ristournes sur Primes	0	29 803	341 157	261	126	117 966	579 870	23 177	175	1 092 534
Primes acquises non émises à la clôture	0	82 826	0	36 034	0	8 205 436	0	100 181	0	8 424 476
Primes acquises non émises à l'ouverture	0	45 099	0	19 398	0	6 401 921	0	54 537	0	6 520 954
Primes à annuler à la clôture	0	168 981	317 302	31 825	16 796	83 300	238 328	60 476	29 543	946 551
Primes à annuler à l'ouverture	0	433 465	863 507	21 445	17 947	381 468	124 284	115 767	32 346	1 990 228
Sous-total (1) : Primes nettes	0	19 949 012	40 566 527	5 148 835	1 266 397	32 035 909	11 575 995	5 488 848	4 381 965	120 413 488
Provisions pour primes non acquises à la clôture	0	6 111 207	15 048 713	2 187 097	164 703	0	4 069 295	5 194 789	381 093	33 156 898
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	7 143 530	13 767 807	1 821 907	153 392	0	6 341 399	3 301 540	431 879	32 961 453
Sous-total (2) : Primes acquises	0	20 981 335	39 285 621	4 783 644	1 255 085	32 035 909	13 848 099	3 595 599	4 432 752	120 218 044
Sinistres payés	0	3 455 479	23 491 931	1 230 787	113 459	27 481 140	2 267 032	1 224 866	825 986	60 090 680
Versement périodique des rentes	76 311	0	0	0	0	19 054	0	0	0	95 365
Recours et sauvetages encaissés	0	11 085	2 214 610	0	0	0	0	37 774	178 917	2 442 386
Frais de gestion des sinistres	0	156 141	288 081	35 572	8 491	243 975	186 207	45 493	35 661	999 620
Provisions pour sinistre à payer à la clôture	0	13 248 649	72 131 769	345 230	660 293	2 701 897	4 971 319	14 856 010	3 562 335	112 477 500
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	0	13 432 393	66 266 292	363 888	737 720	2 472 715	5 998 052	11 188 265	2 558 771	103 018 095
Prévisions de recours à encaisser à la clôture		89 762	5 486 546	0	0	0	28 439	210 814	180 638	5 996 199
Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture		97 292	5 055 441	0	0	0	20 823	1 482 112	80 890	6 736 557
Provisions pour égalisation et équilibrage à la clôture	0	1 680 000	1 785 000	0	210 000	0	840 000	0	0	4 515 000
Provisions pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	0	1 680 000	1 785 000	0	210 000	0	840 000	0	0	4 515 000
Provisions mathématiques des rentes à la clôture	774 312	1 772	16 132	0	0	364 593	0	0	0	1 156 809
Provisions mathématiques des rentes à l'ouverture	872 970	2 955	16 640			171 103				1 063 669
Provisions pour risques en cours à la clôture	0	0	0	0	0	0	0	607 490	0	607 490
Provisions pour risques en cours à l'ouverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques à la clôture		293 427	459 507	49 787	39 354	722 802	228 009	52 699	242 024	2 087 609
Autres Provisions techniques à l'ouverture		132 495	0	61 339	32 857	342 296	630	1 200	352 730	923 547
Sous-total (3) : Charges de prestations	-22 347	3 584 070	27 458 772	1 236 148	51 019	28 547 346	1 646 270	6 830 617	1 475 839	70 807 734
Sous-total (4) : Solde de souscription	22 347	17 397 265	11 826 849	3 547 496	1 204 066	3 488 563	12 201 829	-3 235 018	2 956 912	49 410 309
Commission d'acquisition	0	2 221 817	4 001 983	324 840	166 601	1 226 675	789 534	308 473	369 449	9 409 372
Autres charges d'acquisition	0	848 262	1 251 020	135 163	35 795	831 668	344 417	223 761	165 080	3 835 166
Frais d'administration	0	1 257 673	2 261 372	258 604	116 486	1 293 606	912 035	91 596	236 428	6 427 800
Autres charges techniques	0	864 267	1 490 521	175 019	105 441	323 505	-148 319	53 508	55 862	2 919 805
Frais d'acquisition reportés à la clôture	0	671 791	1 654 271	240 423	18 105	0	447 328	571 051	41 893	3 644 863
Frais d'acquisition reportés à l'ouverture	0	782 781	1 508 663	199 643	16 808	0	694 884	361 779	47 325	3 611 883
Autres produits techniques	0	9 251	65 102	246	273	673	799	3 315	52	79 711
Sous-total (5) : Charges d'acquisition et de gestion nettes	0	5 293 757	8 794 186	852 600	422 753	3 674 781	2 144 424	464 753	832 200	22 479 453
Produits nets des placements	28 513	756 859	2 964 625	83 589	38 224	117 275	403 103	609 310	130 316	5 131 815

Sous-total (6) : Solde financier	28 513	756 859	2 964 625	83 589	38 224	117 275	403 103	609 310	130 316	5 131 815	
Primes cédées aux réassureurs	0	14 532 320	708 966	2 751 189	952 852	4 678 361	11 280 710	3 377 605	3 191 736	41 473 739	
Parts des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises à la clôture	0	4 814 354	0	1 022 379	163 821	0	4 673 957	4 066 099	380 647	15 121 257	
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	6 356 366	0	842 177	148 223	0	6 306 465	2 425 329	351 023	16 429 584	
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	2 233 268	17 113	815 090	114 375	562 522	2 052 979	247 448	502 629	6 545 423	
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations autres que les provisions pour participation aux bénéfices à la clôture	0	8 100 136	1 645 447	87 845	677 034	339 397	4 003 658	3 690 575	2 617 159	21 161 250	
Part des réassureurs dans les charges de prov. pour prestations autres que les provisions pour participation aux bénéfices à l'ouverture	0	8 341 717	1 880 308	124 961	807 722	288 715	5 327 969	2 643 488	1 978 669	21 393 550	
Part des réassureurs dans la participation aux résultats incorporée dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	0									0	
Part des réassureurs dans la participation aux bénéfices	0	0	0	0	0	637 753	302 261	0	171 175	1 111 189	
Commissions reçues des réassureurs	0	3 028 820	0	674 282	316 150	467 836	2 313 599	432 671	737 538	7 970 895	
Sous-total (7) : Solde de réassurance	0	-11 053 826	-926 714	-1 118 732	-637 418	-2 959 569	-9 568 690	-9 629	-1 112 280	-27 386 858	
Sous-total (8) : Résultat technique	50 860	1 806 542	5 070 575	1 659 753	182 118	-3 028 512	891 819	-3 100 090	1 142 749	4 675 813	

'Tableau_B3 NV : État des éléments d'actifs représentants les provisions techniques et montants de ces provisions au 31-12-2014

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Valeur d'usage	Provision s pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	VAL RETENUE EN REPRES°	Plus value latente	% du montant total des P.T
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	39 060 854	38 745 000	39 833 149	0	0	39 060 854	39 060 854	884 303	25,364%
- BTA 6,75% 07/2017	5 167 093	5 115 000	5 417 261	0	0	5 167 093	5 167 093	250 168	3,355%
- BTA 5,25 % 03/2016	1 555 950	1 500 000	1 662 648	0	0	1 555 950	1 555 950	106 698	1,010%
- BTA 5,5% 03/2019	17 315 736	16 780 000	17 203 729	0	0	17 315 736	17 315 736	0	11,244%
- BTA 5,6% 08/2022	7 146 500	7 500 000	7 438 395	0	0	7 146 500	7 146 500	291 895	4,641%
- BTA 7% 02/2015	1 098 075	1 050 000	1 121 623	0	0	1 098 075	1 098 075	23 548	0,713%
- BTA 5,5% 02/2020	385 200	400 000	417 368	0	0	385 200	385 200	32 168	0,250%
- BTA 5,25% 12/2016	1 392 300	1 400 000	1 403 826	0	0	1 392 300	1 392 300	11 526	0,904%
- EMPRUNT NAT 2014-B	4 000 000	4 000 000	4 130 760	0	0	4 000 000	4 000 000	130 760	2,597%
- EMPRUNT BNA 2011 F.G.A	1 000 000	1 000 000	1 037 540	0	0	1 000 000	1 000 000	37 540	0,649%
EMPRUNT OBLIGATAIRE	13 587 982	13 587 982	14 007 851	0	0	13 587 982	13 587 982	419 870	8,823%

- E.O ATB 2007/1	216 000	216 000	224 958	0	0	216 000	216 000	8 958	0,140%
- EMPRUNT TL 2010/1	200 000	200 000	205 980	0	0	200 000	200 000	5 980	0,130%
- EMPRUNT ATTJARI BANK 2010	299 996	299 996	315 940	0	0	299 996	299 996	15 945	0,195%
- EMPRUNT UIB 2011-2	342 816	342 816	361 330	0	0	342 816	342 816	18 514	0,223%
- EMPRUNT ATL 2011	500 000	500 000	527 410	0	0	500 000	500 000	27 410	0,325%
- EMPRUNT ATTJARI LEASING 2012-1	372 000	372 000	385 634	0	0	372 000	372 000	13 634	0,242%
- EMPRUNT HL 2012-1	300 000	300 000	305 215	0	0	300 000	300 000	5 215	0,195%
- EMPRUNT BTK 2012-1	714 300	714 300	719 970	0	0	714 300	714 300	5 670	0,464%
- EMPRUNT ATT LEASING 2012-2	642 870	642 870	644 337	0	0	642 870	642 870	1 467	0,417%
- EMPRUNT ATL 2013-1	750 000	750 000	785 348	0	0	750 000	750 000	35 348	0,487%
- EMPRUNT CIL 2012-2	400 000	400 000	422 225	0	0	400 000	400 000	22 225	0,260%
- EMPRUNT CIL 2013-1	800 000	800 000	803 976	0	0	800 000	800 000	3 976	0,519%
- EMPRUNT TL SUB 2013	600 000	600 000	627 960	0	0	600 000	600 000	27 960	0,390%
- EMPRUNT TL SUB 2013-2	350 000	350 000	373 975	0	0	350 000	350 000	23 975	0,227%
- EMPRUNT ATL 2014-1	400 000	400 000	423 120	0	0	400 000	400 000	23 120	0,260%
- EMPRUNT TL 2014-1	400 000	400 000	419 896	0	0	400 000	400 000	19 896	0,260%
- EMPRUNT ATTJ LEAS 2014-1	400 000	400 000	416 836	0	0	400 000	400 000	16 836	0,260%
- EMPRUNT HL 2013-2	400 000	400 000	424 144	0	0	400 000	400 000	24 144	0,260%
- EMPRUNT HL 2013-1	600 000	600 000	625 860	0	0	600 000	600 000	25 860	0,390%
- EMPRUNT UBCI 2013	500 000	500 000	519 935	0	0	500 000	500 000	19 935	0,325%
- EMPRUNT AIL 2013-1	600 000	600 000	624 623	0	0	600 000	600 000	24 623	0,390%
- EMPRUNT CIL 2014-1	500 000	500 000	516 670	0	0	500 000	500 000	16 670	0,325%
- EMPRUNT BTK 2014-1	800 000	800 000	802 616	0	0	800 000	800 000	2 616	0,519%
- EMPRUNT BIAT SUB 2014	1 500 000	1 500 000	1 503 630	0	0	1 500 000	1 500 000	3 630	0,974%
- EMPRUNT HL 2014-1	250 000	250 000	253 313	0	0	250 000	250 000	3 313	0,162%
- EMPRUNT AIL 2014-1	750 000	750 000	772 950	0	0	750 000	750 000	22 950	0,487%
PLACEMENTS IMMOBILIERS	23 915 034	0	23 915 034	0	7 690 745	16 224 289	16 224 289	0	10,535%
Terrains et constructions d'exploitation	6 003 174	0	6 003 174	0	1 665 256	4 337 918	4 337 918	0	2,817%
- Terrains Palestine	570 531	0	570 531	0	0	570 531	570 531	0	0,370%
- Terrains Arabe Saoudite	536 400	0	536 400	0	0	536 400	536 400	0	0,348%
- Terrain ANG Arabe Saoudite	751 897	0	751 897	0	0	751 897	751 897	0	0,488%
- Imm. Palestine (siege social)	1 103 458	0	1 103 458	0	676 149	427 309	427 309	0	0,277%
- Imm. Rue Lenine	118 227	0	118 227	0	79 464	38 763	38 763	0	0,025%
- Local la Goulette	42 646	0	42 646	0	26 654	15 992	15 992	0	0,010%
- Local Bab Souika	69 792	0	69 792	0	41 584	28 207	28 207	0	0,018%
- Local Sfax	454 422	0	454 422	0	193 129	261 293	261 293	0	0,170%
- Villa Tataouine	30 300	0	30 300	0	12 120	18 180	18 180	0	0,012%
- Imm. Palestine (nouveau)	2 325 501	0	2 325 501	0	636 156	1 689 345	1 689 345	0	1,097%
Terrains et constructions hors exploitation	17 911 861	0	17 911 861	0	6 025 489	11 886 371	11 886 371	0	7,718%
- Terrain berges du Lac	454 951	0	454 951	0	0	454 951	454 951	0	0,295%
- Terrain Chargua	97 326	0	97 326	0	0	97 326	97 326	0	0,063%
- Appart. Galaxie 2000 (3 émé étage)	286 316	0	286 316	0	143 037	143 279	143 279	0	0,093%
- Appart. Galaxie 2000 (6 émé étage)	335 113	0	335 113	0	152 758	182 355	182 355	0	0,118%
- Imm.en cours Extension SIEGE III	3 556 303	0	3 556 303	0	0	3 556 303	3 556 303	0	2,309%
- Imm. Sfax Amen I	246 540	0	246 540	0	123 270	123 270	123 270	0	0,080%
- Imm. Lac	1 552 077	0	1 552 077	0	766 061	786 016	786 016	0	0,510%
- Batis (Rue de Gréce)	902 200	0	902 200	0	579 143	323 057	323 057	0	0,210%
- Imm. Amen Sfax II	275 466	0	275 466	0	137 733	137 733	137 733	0	0,089%
- Local Lac	59 866	0	59 866	0	29 933	29 933	29 933	0	0,019%
- Imm. Bouhaira	3 293 342	0	3 293 342	0	1 321 357	1 971 985	1 971 985	0	1,280%
- Imm. Chargua	4 146 423	0	4 146 423	0	2 067 370	2 079 053	2 079 053	0	1,350%

- Rue Lenine - Imm.Arabie Saoudite	118 227 2 587 711	0 0	118 227 2 587 711	0 0	79 464 625 363	38 763 1 962 347	38 763 1 962 347	0 0	0,025% 1,274%
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Valeur d'usage	Provision s pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Val.Ret.Ad m.Rep	Plus value latente	% du montant total des P.T
ACTIONS COTEES	17 705 954	0	23 003 654	534 485	0	17 171 468	17 171 468	5 832 186	11,150%
* UIB	6 765 477	0	8 814 542	0	0	6 765 477	6 765 477	2 049 065	4,393%
* TLS	325 045	0	339 408	0	0	325 045	325 045	14 363	0,211%
* ATTIJARI BANK	1 022 291	0	3 065 001	0	0	1 022 291	1 022 291	2 042 710	0,664%
* AMEN BANK	348 593	0	298 223	50 370	0	298 223	298 223	0	0,194%
* BIAT	316 707	0	370 632	0	0	316 707	316 707	53 925	0,206%
* BH	291 794	0	174 426	117 369	0	174 426	174 426	0	0,113%
* TELNET	1 011 523	0	1 000 431	11 092	0	1 000 431	1 000 431	0	0,650%
* ALKIMIA	178 251	0	214 396	0	0	178 251	178 251	36 146	0,116%
* MONOPRIX	663 691	0	580 756	82 935	0	580 756	580 756	0	0,377%
* ADWYA	229 918	0	498 075	0	0	229 918	229 918	268 157	0,149%
* TPR	189 393	0	180 857	8 536	0	180 857	180 857	0	0,117%
* ATB	777 152	0	886 383	0	0	777 152	777 152	109 231	0,505%
* ARTES	393 680	0	445 494	0	0	393 680	393 680	51 815	0,256%
* SOPAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0,000%
* TUNIS RE	1 403 823	0	1 995 454	0	0	1 403 823	1 403 823	591 631	0,912%
* ENNAKL	427 142	0	425 714	1 428	0	425 714	425 714	0	0,276%
* TUNISAIR	0	0	0	0	0	0	0	0	0,000%
* CARTHAGE CEMENT	436 827	0	531 993	0	0	436 827	436 827	95 166	0,284%
* MODERN LEASING	0	0	0	0	0	0	0	0	0,000%
* SIMPAR	170 551	0	333 972	0	0	170 551	170 551	163 421	0,111%
* PGH	422 742	0	364 651	58 091	0	364 651	364 651	0	0,237%
* AMS	246	0	124	122	0	124	124	0	0,000%
* ESSOUKNA	177 821	0	164 260	13 561	0	164 260	164 260	0	0,107%
* ATTIJARI LEASING	286 665	0	198 835	87 830	0	198 835	198 835	0	0,129%
* ASSAD	194 280	0	193 975	304	0	193 975	193 975	0	0,126%
* NEW BODY LINE	60 015	0	48 855	11 160	0	48 855	48 855	0	0,032%
* ONE TECH HOLDING	276 395	0	514 848	0	0	276 395	276 395	238 452	0,179%
* EUROCYCLE	68 245	0	95 669	0	0	68 245	68 245	27 424	0,044%
* SFBT	78 503	0	133 348	0	0	78 503	78 503	54 845	0,051%
* LILAS	116 000	0	120 444	0	0	116 000	116 000	4 444	0,075%
* SPDIT	31 324	0	41 874	0	0	31 324	31 324	10 550	0,020%
* CITYCARS	110 683	0	113 527	0	0	110 683	110 683	2 844	0,072%
* SOTUVER	144 684	0	129 516	15 168	0	129 516	129 516	0	0,084%
* SOTIPAPIER	102 451	0	85 870	16 581	0	85 870	85 870	0	0,056%
* TGH	194 498	0	134 557	59 941	0	134 557	134 557	0	0,087%
* DELICE HOLDING	428 322	0	445 095	0	0	428 322	428 322	16 773	0,278%
* CEREALIS	61 223	0	62 447	0	0	61 223	61 223	1 224	0,040%
PARTS DANS LES OPCVM	6 271 083	0	6 407 170	12 948	0	6 258 135	6 258 135	149 035	4,064%
* FCP MAGH DYNAMIQUE	1 121 000	0	1 172 918	0	0	1 121 000	1 121 000	51 918	0,728%
* FCP MAGH MODERE	600 500	0	637 317	0	0	600 500	600 500	36 817	0,390%
* FCP MAGH SELECT	506 500	0	494 509	11 991	0	494 509	494 509	0	0,321%
* FCPR TDF	1 000 000	0	1 036 108	0	0	1 000 000	1 000 000	36 108	0,649%
* TUNISIE SICAV	243 083	0	267 276	0	0	243 083	243 083	24 193	0,158%

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA SA
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA SA** » arrêtés au 31 décembre 2014 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2014, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau des lettres de direction.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons relevé que la tenue des comptes des valeurs mobilières a été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

4. Par ailleurs et en application de la circulaire 258 du 02 octobre 2010 du comité général des assurances, entrant dans le cadre de l'article 61 du code des assurances, nous avons fait appel à un actuaire agréé pour l'audit des provisions techniques et de la politique tarifaire de la société. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société.

Tunis, le 04 Mai 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory

Sami MENJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS

Makram GUIRAS

**Société « ASSURANCES MAGHREBIA SA »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTEES Exercice clos le 31 décembre 2014**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

A.1 Convention entre La Société Assurances Maghrébia et La Société Maghrébia Services

La société Assurances Maghrebia SA a conclu avec sa filiale la Société Maghrébia Services un protocole d'accord de pilotage da la mission de diagnostic du système d'information de cette dernière avec date d'effet le 15 Juillet 2014.

En contre partie de ces prestations, Maghrébia Services a facturé en 2014 à la société Assurances Maghrebia SA la somme de 37.826 DT HT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention entre La Société Assurances Maghrébia et La Société Maghrébia Services

La Société Assurances Maghrébia SA a conclu un contrat d'assistance Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société Maghrébia Services avec date d'effet le 1er août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique.

En contre partie de ces prestations, Maghrébia Services a facturé en 2014 à Assurances Maghrébia un montant de 195.495 DT HT.

B.2 Contrat de location entre la Société Assurances Maghrébia et la Société Assurances Maghrébia Vie

La Société Assurances Maghrébia donne en location à la Société Assurances Maghrébia Vie une partie de l'immeuble sis à la rue d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une année renouvelable avec tacite reconduction.

Le loyer est fixé à 80.000 DT pour la première année, et sera augmenté de 10% pour la deuxième et la troisième année, ensuite 5% à partir de la quatrième année.

La Société Assurance Maghrébia a facturé durant 2014 la somme de 105.875 DT.

Cette convention a pris effet à partir du 1er mars 2010, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.3 Convention de sous-traitance conclue entre la Société Assurances Maghrébia et la Société Assurances Maghrébia Vie

La Société Assurances Maghrébia Vie a confié en sous-traitance à la Société Assurances Maghrébia la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contre partie de ces prestations, la Société Assurances Maghrébia Vie s'engage à régler à la Société Assurances Maghrébia un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.4 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la Société Assurances Maghrébia et la Société Assurances Maghrébia Vie

La Société Assurances Maghrébia a confié par délégation à la Société Assurances Maghrébia Vie la gestion des produits santé. En contre partie, la Société Assurances Maghrébia s'engage à régler à la Société Assurances Maghrébia Vie un montant forfaitaire annuel de 25.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.5 Convention entre La Société Assurances Maghrébia et La Société Assurances Maghrébia Immobilière

La Société Assurances Maghrébia a confié à la Société Assurances Maghrébia Immobilière la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 01 Juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction. En contre partie de ces prestations, la Société Assurances Maghrébia Immobilière a facturé en 2014 à Assurances Maghrébia la somme de 234.104 DT HT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Assurances Maghrébia envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil

La rémunération du Président du Conseil d'administration de la société s'est établie en 2014 au même montant que celle attribuée au président sortant. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 mai 2014 et approuvée par l'AGO du 29 mai 2014.

2. Rémunération du Directeur Général :

La société ASSURANCES MAGHREBIA a conclu avec GENERALI un agrément en date du 22 juillet 2014 relatif au détachement du directeur général moyennant un montant annuel de 120.000 DT et une prime de performance. Cet accord a été approuvé par le Conseil d'Administration du 01/08/2014.

3. Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 70.000DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 01/08/2014. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 04 Mai 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Sami MENJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (CRG Audit) et Mr Nizar BARKIA (K.B.H Audit et Conseil).

BILAN
 arrêtés au 31 décembre
 (exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	Note	2014	2013
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	54 033	47 883
Amortissements	IV.2	(48 539)	(42 561)
Immobilisations corporelles	IV.3	59 726 332	56 660 102
Amortissements	IV.5	(11 830 614)	(8 030 619)
Immobilisations financières	IV.6	3 505 815	3 087 776
Total des actifs immobilisés		51 407 028	51 722 581
Autres actifs non courants	IV.7	1 087 323	1 065 252
Total des actifs non courants		52 494 351	52 787 833
Actifs courants			
Stock	IV.8	16 992 259	2 968 043
Provisions sur stocks	IV.8	(142 707)	(51 574)
Clients & comptes rattachés	IV.9	7 198 895	3 863 746
Provisions pour dépréciation des clients	IV.10	(380 119)	(380 119)
Autres actifs courants	IV.11	9 236 553	8 590 339
Placements et autres actifs financiers	IV.12	3 737 000	3 337 000
Liquidités et équivalent de liquidités	IV.13	886 839	7 304 106
Total des actifs courants		37 528 721	25 631 542
Total des actifs		90 023 072	78 419 375

BILAN
 arrêtés au 31 décembre
 (exprimé en dinars tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2014	2013
Capitaux propres			
Capital social	IV.14	26 200 000	26 200 000
Réserves légales	IV.15	359 938	213 482
Résultats reportés	IV.16	1 603 665	1 427 969
Autres capitaux propres	IV.17	8 551 414	5 397 669
Total des capitaux propres avant résultat		36 715 017	33 239 120
Résultat de l'exercice		2 260 483	1 501 152
Total des capitaux propres avant affectation		38 975 500	34 740 272
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt	IV.18	16 824 492	19 355 340
Total passifs non courants		16 824 492	19 355 340
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.19	19 116 545	12 220 329
Autres passifs courants	IV.20	1 703 927	3 739 530
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.21	13 402 608	8 363 904
Total des passifs courants		34 223 080	24 323 763
Total des passifs		51 047 572	43 679 103
Total des capitaux propres et des passifs		90 023 072	78 419 375

Etat de résultat
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinars tunisien)

	NOTE	2014	2013
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	32 396 500	18 293 346
Autres produits d'exploitation	V.2	2 962 550	234 896
Total des produits d'exploitation		35 359 050	18 528 241
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours (en + ou -)	V.3	(12 497 662)	(321 495)
Achats d'approvisionnement & MP consommés	V.4	30 577 127	9 417 247
Charges de personnel	V.5	4 197 431	2 505 153
Dotations aux amortissements & aux provisions	V.6	4 569 823	1 750 704
Autres charges d'exploitation	V.7	3 772 292	1 572 887
Total des charges d'exploitation		30 619 011	14 924 496
Résultat d'exploitation		4 740 039	3 603 745
Charges financières nettes	V.8	3 085 480	2 301 010
Produits financiers	V.9	382 259	200 927
Autres gains ordinaires	V.10	250 382	21 458
Autres pertes ordinaires	V.11	26 717	23 968
Résultat des activités ordinaires av. impôt		2 260 483	1 501 152
Impôt sur les bénéfices	V.12	0	0
Résultat des activités ordinaires AP. impôt		2 260 483	1 501 152
Résultat net de l'exercice		2 260 483	1 501 152

Etat de flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
(exprimé en dinars tunisiens)

	REF	2014	2013
Flux de trésorerie liées à l'exploitation			
Résultat net		2 260 483	1 501 152
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		4 569 823	1 791 584
Modification comptable		0	(40 880)
Quête part subvention d'investissement		3 153 745	(129 541)
Variation des :			
Stocks		(14 024 216)	(1 210 694)
Créances		(3 335 149)	(1 293 075)
Autres actifs		(3 646 215)	(4 726 924)
Fournisseurs et autres dettes		4 621 008	2 912 071
Plus value sur cession des immobilisations		(53 225)	0
Reprise sur provision clients		0	(13 621)
Reprise sur provision stocks		(18 349)	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(6 472 095)	(1 209 928)
Flux de trésorerie liées aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immob Corp. et incorp et autres actifs non courants	VI.1	(3 538 133)	(18 586 419)
Enc provenant de la cession d'immobi Corp. et incorp	VI.2	82 144	0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.3	(418 039)	(61 822)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.4	0	16 600
Encaissements provenant de la prime d'investissements		0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements		(3 874 028)	(18 631 641)
Flux de trésorerie liées aux activités de financement			
Encaissement suite à la libération du capital	VI.4	3 000 000	5 000 000
Encaissement de titre de placement	VI.5	3 800 000	14 000 000
Décaissement de titre de placement	VI.5	(4 200 000)	(12 537 000)
Encaissement CCA		0	0
Dividendes et autres distributions		(1 179 000)	
Encaissements provenant des emprunts	VI.6	3 830 010	22 396 232
Remboursements d'emprunts	VI.7	(4 147 490)	(2 170 995)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		1 103 519	26 688 238
Incidences des variat° des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	
Variation de trésorerie		(9 242 604)	6 846 668
Trésorerie au début de l'exercice		4 046 710	(2 799 959)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	VI.8	(5 195 894)	4 046 710

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996.

Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 totalisant au bilan 90 023 072 dinars et dégageant un résultat positif de 2 260 483 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation De La Société :

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2014 à 26 200 000 DT divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grés en porcelaine pour le revêtement de sol et mur.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les Faits Marquants De L'Exercice :

Le démarrage de la nouvelle unité de production objet de l'investissement réalisé par SOTEMAIL dans le cadre de l'extension de son usine a eu lieu le 14 Janvier 2014.

III- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :

III.1- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Logiciels	33%
* Constructions	5%
* Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
* Matériel industriel à statut juridique particulier	6,67%
* Matériel de transport	20%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20%
* Mobilier et matériel de bureau	10%
* Matériel informatique	15%
* Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

III.3- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La Valorisation Des Stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

III.5- La Comptabilisation Des Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

IV- Notes Sur Le Bilan :

Note IV.1 : Immobilisations Incorporelles :

Le solde brut des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **54 033 DT** contre **47 883 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Logiciels	54 033	47 883
Total	<u>54 033</u>	<u>47 883</u>

Note IV.2 : Amortissement Immobilisations Incorporelles :

Le solde des amortissements des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **48 539 DT** contre **42 561 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Amortissements Logiciel	(48 539)	(42 561)
Total	(48 539)	(42 561)

Note IV.3 : Immobilisations Corporelles :

Le solde des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **59 726 332 DT** contre **56 660 102 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Terrains	851 884	851 884
* Matériels roulants	222 860	222 860
* Matériels de transport à statuts juridiques particuliers	2 120 882	1 976 527
* Matériels industriel à statuts juridiques particuliers	3 575 149	2 804 989
* Matériels informatiques	103 498	88 303
* Matériels de bureaux	40 143	31 129
* Constructions	7 441 586	3 551 389
* Matériels industriels	40 521 564	12 506 176
* Agencements et ménagements divers	2 912 972	1 132 954
* Immobilisations en cours	1 462 418	32 943 031
* Avance versée / commande d'immobilisation	120 000	120 000
* Avance Fournisseurs d'immobilisations	353 376	430 859
Total	59 726 332	56 660 102

Détails des immobilisations en cours.

Désignation	2014	2013
Construction en cours	1 276 318	3 782 503
Matériels industriels en cours	0	27 438 344
Agencements et ménagements en cours	186 100	1 722 184
Total	1 462 418	32 943 031

Détails des charges d'emprunts immobilisées et le taux de capitalisation utilisé.

Désignation	Charges d'emprunts	Taux de capitalisation
Emprunt BH (145 000)	400	7,720%
Emprunt BH (6 855 000)	13 242	5,409%
Emprunt BNA (4 000 000)	11 194	7,750%
Emprunt en monnaie étrangère (LB)	3 133	3,500%
Emprunt en monnaie étrangère (Ricoth)	1 920	3,500%
Total	29 889	

Note IV.5 : Amortissement Immobilisations Corporelles

Le solde des amortissements des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **11 830 614 DT** contre **8 030 619 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Amortissements Matériel de transport	(179 777)	(153 777)
* Amorts Matériel de tran à statut juridique particulier	(1 180 389)	(906 291)
* Amorts Matériel industriel à statut juridique particulier	(348 843)	(157 491)
* Amortissements Matériel informatique	(56 836)	(44 163)
* Amortissements Construction	(1 527 944)	(1 159 983)
* Amortissements Matériel industriel	(7 453 234)	(4 819 749)
* Amortissements AGEN ET AMEN	(1 070 283)	(779 358)
* Amortissements Matériel MMB	(13 308)	(9 807)
Total	(11 830 614)	(8 030 619)

Note IV.6 : Immobilisations Financières

Le solde des immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **3 505 815 DT** contre **3 087 776 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Titre de participation	2 835 000	2 835 000
*Dépôt et cautionnements	385 933	136 309
*Fond de garantie Unifactors	274 500	94 238
*Fond de garantie Tunisie factoring	10 382	22 228
Total	3 505 815	3 087 776

Tableau détaillé des immobilisations financières.

Désignation	Au 31/12/2013	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 31/12/2014	Provisions	VCN au 31/12/2014	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	75,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
TOTAL	2 835 000	0	0	2 835 000	0	2 835 000	

Note IV.7 : Autres Actifs Non Courants

Le solde des autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **1 087 323 DT** contre **1 065 252 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Frais préliminaires	1 489 596	1 660 579
Moins (Amortissements)	(496 536)	(710 558)
Frais préliminaires nettes	993 060	950 021
* Ecarts de conversion	147 540	154 425
Moins (Amortissements)	(53 277)	(39 193)
Ecarts de conversion nets	94 263	115 231
Total	1 087 323	1 065 252

- La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.
- La variation du compte frais préliminaire en 2014 pour un montant de 539 575 dinars correspond à la production détruite pour non-conformité provenant de la nouvelle ligne de production pendant la période allant du 1er janvier 2014 jusqu'au 14 janvier 2014.
- L'écart de conversion est amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire correspondant et ce comme suit :

Emprunt	Montant en €	Valeur d'origine EC	Durée d'amts	Amts 2014	Σ Amort	valeur nette
LB	901 000	62 313	3	20 771	41 542	20 771
		24 027	2	12 014	12 014	12 014
RICOTH	788 800	92 112	5	18 422	36 845	55 267
		24 074	4	6 019	6 019	18 056
		- 15 792	4	- 3 948	- 3 948	- 11 844
Total		186 734		145 748	92 471	94 263

Note IV.8 : Stocks :

Le solde brut des stocks totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **16 992 259 DT** contre **2 968 043 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Stocks Matières premières& consommables	3 818 606	2 292 052
* Stocks PF & en cours	13 173 654	675 992
Total	16 992 259	2 968 043

Note IV.8 : Provision sur Stocks

Le solde des provisions sur stocks totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **142 707 DT** contre **51 574 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Provisions sur stocks PF	(142 707)	(33 225)
* Provisions sur stocks MP	0	(18 349)
Total	(142 707)	(51 574)

Note IV.9 : Clients & Comptes Rattachés

Le solde clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **7 198 895 DT** contre **3 863 746 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Clients ordinaires	6 589 945	3 136 670
* Clients effet à recevoir	228 832	346 957
* Clients douteux	380 119	380 119
Total	7 198 895	3 863 746

Note IV.10 : Provision Pour Dépréciation Des Clients

Le solde des provisions pour dépréciation des clients totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **380 119 DT** contre **380 119 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Prov pour dép des Clients & comptes rattachés	(380 119)	(380 119)
Total	(380 119)	(380 119)

Note IV.11 : Autres Actifs Courants

Le solde des autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **9 236 553 DT** contre **8 590 339 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Personnel	527 914	288 940
* Etats et collectivités publiques (actif)	2 583 381	1 519 091
* Fournisseurs Débiteurs (leasing)	3 644 323	3 710 811
* Débiteurs divers	309 976	3 042 653
* Produit à recevoir	1 916 112	8 089
* Compte de régul actif	254 848	20 755
Total	9 236 553	8 590 339

Note IV.12 : Placements Et Autres Actifs Financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 3 737 000 DT contre 3 337 000 DT au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Titres de placements	3 737 000	3 337 000
Total	3 737 000	3 337 000

Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant :

Désignation	Au 31/12/2013	Acquisitions/ Libération	Remb /émissions	Au 31/12/2014
Placement à la BNA	600 000	1 400 000	1 300 000	700 000
Placement à la BH	1 300 000	1 600 000	1 300 000	1 600 000
Placement à la BTK	0	700 000	700 000	0
Placement à la AFC	0	500 000	500 000	0
Billet de trésorerie émis par AB COR	1 437 000	0	0	1 437 000
TOTAL DES PLACEMENTS	3 337 000	4 200 000	3 800 000	3 737 000

Note IV.13 : Liquidités Et Équivalents De Liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **886 839 DT** contre **7 304 106 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Banques	872 263	7 198 018
* Caisse	14 576	13 570
* Régies d'avance et accréditifs	0	92 518
Total	886 839	7 304 106

Note IV.14 : Le Capital Social

Le solde du capital social totalise au 31 décembre 2014 un montant de 26 200 000 DT contre 26 200 000 DT au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Capital social	26 200 000	23 000 000
* Augmentation de capital	0	3 200 000
Total	26 200 000	26 200 000

Le capital social de notre société s'élève à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

Note IV.15 : Réserves Légales

Le solde des réserves légales totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **359 938 DT** contre **213 482 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Réserves légales	359 938	213 482
Total	359 938	213 482

Note IV.16 : Résultats Reportés

Le solde des résultats reportés totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **1 603 665 DT** contre **1 427 969 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Résultat reporté	1 603 665	1 427 969
Total	1 603 665	1 427 969

Note IV.17 : Autres Capitaux Propres

Le solde des autres capitaux propres totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **8 551 414 DT** contre **5 397 669 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Primes d'émissions	4 800 000	4 800 000
*Modification comptable affectant les résultats antérieurs	(35 406)	(35 406)
*Subvention d'investissements	3 786 820	633 075
Total	8 551 414	5 397 669

La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Conformément à l'accord de principe signé entre la société et le ministère de l'industrie, il a été décidé d'accorder à notre société un montant de 3 515 838 dinars au titre d'une subvention de mise à niveau. Une partie de ce montant qui s'élève à 1 645 246 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2014 et le reste sera encaissé en 2015.

- Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2014 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Aff de résultat 2013	Résultat de l'exercice	Encaissement subvention	Aug du Capital	Amort subvention	Solde au 31/12/2014
Capital	26 200 000						26 200 000
Réserves légales	213 482	146 456					359 938
Prime d'émission	4 800 000						4 800 000
Résultats reportés	1 427 969	175 696					1 603 665
Modifications comptables	(35 407)						(35 407)
Subvention d'investis	1 500 000			3 515 838			5 015 838
Sub d'inves inscrite au résultat	(866 925)					(362 093)	(1 229 018)
DIST DES DIVIDENDES		1 179 000					
Résultat de l'exercice 2013	1 501 152	(1 501 152)	2 260 483				2 260 483
Total	34 740 272	0	2 260 483	3 515 838	0	(362 093)	38 975 500

Le résultat par action (bénéfice) 2014 = 2 260 483/26 200 000 = 0,0863 dinars.

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 31/12/2013 totalisent 6 764 653 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	359 938
Primes d'émission	4 800 000
Résultat reportés	1 603 665
Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de la LFn° 2013-54	6 763 603
Dividendes décidés et prélevés sur le résultat et réserves avant 31-12-2013	1 050
Total des réserves et dividendes régis par le paragraphe 7 de la LFn° 2013-54	6 764 653

Note IV.18 : Emprunts

Le solde des emprunts totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **16 824 492 DT** contre **19 355 340 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Emprunt leasing	2 138 493	2 091 307
*Emprunt BH (1)	178 705	860 405
*Emprunt BNA (4 000 MD)	2 999 998	3 666 666
*Emprunt BH (2)	6 793 527	6 983 723
*Emprunt BTK	4 000 000	4 000 000
*Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	713 769	1 753 240
Total	16 824 492	19 355 340

Note IV.19 : Les Fournisseurs Et Comptes Rattachés

Le solde brut des fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **19 116 545 DT** contre **12 220 329 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Fournisseurs effets à payer	11 261 228	7 491 330
*Fournisseurs d'exploitations	7 333 040	3 862 218
*Fournisseurs d'immobilisation	239 605	468 049
*Fournisseurs retenue de garantie	326 287	306 934
*Fournisseurs factures non parvenues	(43 615)	91 798
Total	19 116 545	12 220 329

Note IV.20 : Autres Passifs Courants

Le solde des autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2014 un montant de **1 703 927 DT** contre **3 739 530 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Personnel rémunération due	3 409	11 571
* Etats et collectivités publiques (passif)	554 867	625 941
*Compte courant associe	0	2 500 000
*Actionnaires dividende à payer	1 050	1 050
*Créditeurs divers	235 173	105 935
*Charge à payer	909 427	495 031
Total	1 703 927	3 739 530

Note IV.21 : Concours Bancaires

Le solde des concours bancaires totalise au 31 décembre 2014 un montant de **13 402 608 DT** contre **8 363 904 DT** au 31 décembre 2013. Et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Découverts bancaires	6 082 733	3 257 396
*Emprunt courant	3 050 000	2 100 000
*Intérêts courus et non échus	146 477	213 007
*Échéance à -1 an leasing	863 719	774 072
*Échéance à -1 an emprunt BNA	833 335	333 334
*Échéance à -1 an terrains	0	0
*Échéance à -1 an emprunt BH	871 896	647 918
*Échéance à -1 an Fournisseurs d'immobilisations	1 554 448	1 038 177
Total	13 402 608	8 363 904

V - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Note V.1 : Revenus

Les revenus ont totalisé au 31 décembre 2014 un montant **32 396 500 DT** contre **18 293 346 DT** au 31 décembre 2013. Ils se répartissent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* V. LOC. GRES 18%	28 975 688	17 039 825
* V. LOC. GRES 22,5%	256 686	90 738
* Vente à l'export	3 163 129	1 160 576
* Vente en suspension	996	2 208
Total	32 396 500	18 293 346

Note V.2 : Autres Produits D'Exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2014 à **2 962 550 DT** contre **234 896 DT** au 31 décembre 2013.

	31/12/2014	31/12/2013
*Quôtes parts des subventions d'investissement	362 093	129 541
*subvention d'exploitation	0	27 366
*transfert de charges	2 582 108	77 988
*Reprises / provision stocks	18 349	0
Total	2 962 550	234 896

Note V.3 : Variations Des Produits Finis Et Encours

Au cours de l'année 2014 il y a eu un stockage pour la somme de **12 497 662 DT** contre un stockage enregistré au cours de l'année 2013 de l'ordre de **321 495 DT**.

	31/12/2014	31/12/2013
*Variations des produits finis et encours	12 497 662	321 495
Total	12 497 662	321 495

Note V.4 : Achats D'Approvisionnements Et MP Consommés.

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 31 décembre 2014 à **30 577 127 DT** contre **9 417 247 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Achats Matières	21 349 823	7 128 867
* Achats d'approvisionnements	6 071 994	1 465 177
* Variations de stocks MP & approvisionnements	(1 526 554)	(889 199)
* Achats non stockés	4 681 864	1 712 401
Total	30 577 127	9 417 247

Note V.5 : Charges De Personnels

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2014 à **4 197 431 DT** contre **2 505 153 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Salaire et complément de salaire	4 004 049	2 403 299
* Charges sociales légales	193 382	101 854
Total	4 197 431	2 505 153

Note V.6 : Dotations Aux Amts Et Provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2014 à **4 569 823 DT** contre **1 750 704 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Dotations aux amts & provision immob corp et incorp	4 407 063	1 522 360
*Dotation aux amts & provision pour dépréciation stocks	109 482	37 192
*Dotation aux amts & provision pour dépréciation clients	0	151 959
*Dotation aux amts & provision "Ecart de conversion"	53 277	39 193
Total	4 569 823	1 750 704

Note V.7 : Autres Charges D'Exploitations

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2014 à **3 772 292 DT** contre **1 572 887 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
* Locations	419 382	18 971
*Entretien&réparation	276 583	87 750
*Assurances	191 530	138 544
*Etudes, recherche et divers services	349	0
*Autres services extérieurs	32 515	25 570
*Honoraires	614 074	134 606
*Frais de formations professionnels	12 315	5 402
*Publicité	647 040	352 638
*Transports sur ventes	290 880	45 919
*Transports sur achats	0	0
*Dons cotisations et subventions	166 110	125 597
*Jetons de présence	151 272	151 728
*Voyages et déplacements	242 007	126 196
*Missions&réceptions	83 271	37 753
*Cadeaux	15 563	2 722
*Frais de PTT & télécom	72 569	61 670
*Commissions bancaires	337 621	119 360
*Impôts et taxes	219 212	138 459
Total	3 772 292	1 572 887

Note V.8 : Charges Financières

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2014 à **3 085 480 DT** contre **2 301 010 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Intérêt sur opération escompte	520 668	227 731
*Intérêt débiteurs	425 911	310 093
*Intérêt sur crédit de gestion	203 573	207 832
*Intérêt des emprunts et dettes	1 135 835	349 609
*Intérêt leasing	280 886	152 839
*Escompte accordé	446 897	448 527
*Pertes de change	71 710	604 380
Total	3 085 480	2 301 010

Note V.9 : Produits Financiers

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2014 à **382 259 DT** contre **200 927 DT** au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
*Produits financiers	214 060	196 181
*Gain de change	168 199	4 746
Total	382 259	200 927

Note V.10 : Autres Gains Ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2014 à **250 382 DT** contre **21 458 DT** au 31 décembre 2013

	31/12/2014	31/12/2013
*Autres gains	250 382	7 837
*Reprises / provision clients	0	13 621
Total	250 382	21 458

Note V.11 : Autres Pertes Ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2014 à **26 717 DT** contre **23 968 DT** au 31 décembre 2013.

	31/12/2014	31/12/2013
*Autres pertes	26 717	23 968
Total	26 717	23 968

Note V.12 : Impôts Sur Les Sociétés

	31/12/2014	31/12/2013
*Impôts sur les sociétés	0	0
Total	0	0

VI - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note VI.1 :Déc Affectés À L'Acq D'Immob Corp Et Incorp

	31/12/2014	31/12/2013
* Logiciel	(6 150)	0
* Station d'épuration d'eau	0	(11 988)
* Outilage industriel	(311 098)	(126 329)
* Ligne de prdt° 2	(7 726)	(11 756)
* Ligne de prdt° 2 en cours	7 726	(7 032)
* Matériel informatique	(15 195)	(13 037)
* Matériels de bureaux	(9 013)	(370)
* AAI divers	(45 947)	0
* AGEN & AMEN ELECTRICITE	(1 600 672)	0
* AAI GAZE (naurel)	(133 400)	0
* Const.usine	(2 512 425)	(32 821)
* Const usine en cours	1 278 532	(384 056)
* Const métallique	(1 377 771)	
* Const métallique en cours	1 227 653	(121 079)
* Ligne de prdt° 3 en cours	(27 696 564)	0
* Ligne de prdt° 3 en cours	27 430 618	(17 113 726)
* AAI électricité en cours	1 388 216	(697 873)
* AAI divers en cours	38 175	(32 865)
* AAI gaz en cours	109 692	(50 459)
* Mat de trans à statut juridique particulier	(277 828)	(538 242)
* Mat indus à statut juridique particulier	(770 160)	(1 651 495)
* Avance versée / commande d'immobilisation	77 483	(302 828)
* Fournisseurs d'immobilisations	239 605	3 606 564
* Frais préliminaires	(539 575)	(942 604)
* Ecart de conversion	(32 309)	(154 425)
Total	(3 538 133)	(18 586 419)

Note VI.2 :Enc Provenant De La Cession D'Immob Corp

	31/12/2014	31/12/2013
* Matériels de transport à statut juridique particulier	82 144	0
Total	82 144	0

Note VI.3 :Déc Affectés À L'Acq D'Immob Financières

	31/12/2014	31/12/2013
* Dépôt et cautionnements	(249 624)	(35 356)
* Fond de garantie unifactors	(180 262)	(4 238)
* Fond de garantie Tunisie Factoring	11 846	(22 228)
Total	(418 039)	(61 822)

Note VI.4 :Enc Provenant De La Cession D'Immob Fin

	31/12/2014	31/12/2013
* Titre de participation	0	16 600
Total	0	16 600

Note VI.4 :Enc Suite À La Libération Du Capital

	31/12/2014	31/12/2013
* Augmentation du capital	3 000 000	5 000 000
Total	3 000 000	5 000 000

Note VI.5 :Enc Et Déc De Titre De Placement

	31/12/2014	31/12/2013
* Encaissement titres de placements	3 800 000	14 000 000
* Décaissement titres de placements	(4 200 000)	(12 537 000)
Total	(400 000)	1 463 000

Note VI.6 : Encaissements D'Emprunts

	31/12/2014	31/12/2013
* Emprunt leasing	1 131 909	2 189 825
* Emprunt BH	0	139
* Emprunt BNA	0	4 000 000
* Emprunt LB	24 027	2 025 253
* Emprunt RICOTH	24 074	1 781 016
* Emprunt BH	0	7 000 000
* Emprunt BTK	0	4 000 000
* Emprunts courants	2 650 000	1 400 000
Total	3 830 010	22 396 232

Note VI.7 : Remboursements D'Emprunts

	31/12/2014	31/12/2013
* Intérêts courus et non échus	(66 530)	148 170
* Emprunt courant	(1 700 000)	
* Échéance à -1 an leasing	(995 074)	(718 937)
* Échéance à -1 an terrains	0	(585 376)
* Échéance à -1 an emprunt BH	(647 918)	0
* Échéance à -1 an emprunt BNA	(166 667)	0
* Échéance à -1 an Crédit fournisseurs	(571 300)	(1 014 852)
Total	(4 147 490)	(2 170 995)

Note VI.8 :Trésorerie À La Clôture De L'Exercice

	31/12/2014	31/12/2013
* Banques	(5 210 470)	4 033 140
*Caisse	14 576	13 570
Total	(5 195 893)	4 046 710

VII -Informations Sur Les Parties Liées :

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
* Société A.B.C.	2 235 745	856 694
* Société SOMOCER	3 136 551	1 792 061
* Société AB CORPORATION	2 757	0
* Société AGRIMED	3 110	0
Total	5 378 163	2 648 755

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
* Société A.B.C.	2 529	2 962
* Société SOMOCER	20 359 798	5 757 254
Total	20 362 327	5 760 216

VII.3 Comptes Courants Et Débiteurs Créditeurs Divers Des Parties Liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOMOCER	26 490	0
AB-CORPORATION	283 485	0
TOTAL	309 975	0

VIII - Engagements Hors Bilan.

VIII.1- Engagements Donnés :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement et autres garanties	670 815	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'Elec et de gaz (STEG) ainsi que L'UNIFATOR et le TUN-FACTORING.
-Aval	0	
-Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain .SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	12 750 000	Banque de l'habitat, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
- Nantissements	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	1 800 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	2 350 000	Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
c) Effet escomptés et non échus	8 000 734	
	2 324 984	
	2 236 013	
	0	

VIII.2 - Engagements Reçus :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement	0	
- Aval	0	
- Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement: hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments : hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
- nantissements	20 000	Ste EL Meniar : Nantissement en 1 er rang sur le fond de commerce
c) effet escomptés et non échus	0	
d) créances à l'exportation mobilisées	0	
e) Abandon de créances	0	

VIII.3 Intérêt Sur Contrats Leasing Non Encore Échus :

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
EI Wifack Leasing	73830	108 867	22
UBCI	240350	653 494	18 815
EI Wifack Leasing	73450	226 926	8 853
EI Wifack Leasing	89000	273 074	10 251
UBCI	250830	33 774	6
EI Wifack Leasing	105060	20 886	25
EI Wifack Leasing	116310	132 500	3 948
EI Wifack Leasing	121480	26 979	490
EI Wifack Leasing	122380	38 068	2 078
Tunisie Leasing	110021	349 319	46 693
EI Wifack Leasing	132750	24 147	932
EI Wifack Leasing	139340	370 911	32 735
EI Wifack Leasing	127920	1 302 176	218 148
Tunisie Leasing	112935	78 136	7 178
EI Wifack Leasing	154170	56 271	10 621
EI Wifack Leasing	161750	164 487	32 950
EI Wifack Leasing	163850	57 069	11 999
EI Wifack Leasing	162800	770 160	167 833
Total			573 577

VIII. Intérêt Sur Crédit Bancaires Non Encore Échus :

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	3 000 000	39 278
BNA	4 000 000	801 729
BH	145 000	31 666
BH	6 855 000	1 944 304
Total		2 816 977

IX. Tableau De Passage Des Charges Par Nature Aux Charges Par Destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2014 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		5%	20%	5%	70%
Achats Consommés	30 577 127	1 528 856	6 115 425	1 528 856	21 403 989
Autres Charges d'Exploitation	3 553 080	177 654	710 616	177 654	2 487 156
Frais de Personnel	4 197 431	209 872	839 486	209 872	2 938 202
Impôts et Taxes	219 212	10 961	43 842	10 961	153 448
DAP nettes des reprises	4 551 474	227 574	910 295	227 574	3 186 032
Charges Financières	3 085 480	154 274	617 096	154 274	2 159 836
TOTAL	46 183 804	2 309 190	9 236 761	2 309 190	32 328 663

X. Les Immobilisations Acquises En Leasing:

Contrat N° 73830: Minibus iveco Thesi 65C18 H

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	2 723	22	2 745
Total	2 723	22	2 745

Contrat N° 240350:

KERAJET

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	144 259	15 499	159 758
2016	103 189	3 316	106 505
Total	247 448	18 815	266 263

Contrat N° 73450: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	46 315	7 066	53 381
2016	38 248	1 788	40 036
Total	84 563	8 854	93 417

Contrat N° 89000: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	55 413	8 170	63 583
2016	45 942	2 082	48 024
Total	101 355	10 252	111 607

Contrat N° 250830: Camionnette SSANGYONG ACTYON SPORT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	1 038	6	1 044
Total	1 038	6	1 044

Contrat N° 105060: Partner

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	1 930	25	1 955
Total	1 930	25	1 955

Contrat N° 116310: Mercedes Benz E 200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	29 144	3 251	32 395
2016	20 900	696	21 596
Total	50 044	3 947	53 991

Contrat N° 121480: Peugeot Partner 1.4 6 CV

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 819	490	10 309
Total	9 819	490	10 309

Contrat N° 122380: Chariot élévateur CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 916	1 521	11 437
2016	10 880	557	11 437
Total	20 796	2 078	22 874

Contrat N° 110021: Machine digitale de décoration

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	66 344	22 355	88 699
2016	73 197	15 502	88 699
2017	80 757	7 942	88 699
2018	36 063	895	36 958
Total	256 361	46 694	303 055

Contrat N° 132750: Partner 1,9 L BVN

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	8 267	814	9 081
2016	4 423	118	4 541
Total	12 690	932	13 622

Contrat N° 139340: 2 TRACTEUR HYUNDAI 600L + BENNE +PLATEAU

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	90 437	18 890	109 327
2016	98 254	11 073	109 327
2017	79 224	2 771	81 995
Total	267 915	32 734	300 649

Contrat N° 127920: Machine de décoration system

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	217 707	93 995	311 702
2016	242 167	69 535	311 702
2017	269 376	42 326	311 702
2018	247 459	12 292	259 751
Total	976 709	218 148	1 194 857

Contrat N° 112935: 02 Chariots élévateurs DIESEL

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	18 931	4 044	22 975
2016	20 541	2 434	22 975
2017	18 446	700	19 146
Total	57 918	7 178	65 096

Contrat N° 154170: 02 Tracteur agricole MAHINDRA+ Gadget + remorque

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 969	4 259	14 228
2016	10 974	3 254	14 228
2017	12 080	2 148	14 228
2018	13 298	930	14 228
2019	2 343	28	2 371
Total	48 664	10 619	42 684

Contrat N° 161750: 02 Tracteur routier SCANIA (3942 TU 174)

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	28 641	12 545	41 186
2016	31 396	9 790	41 186
2017	34 417	6 769	41 186
2018	37 729	3 457	41 186
2019	16 772	388	17 160
Total	148 955	32 949	123 558

Contrat N° 163850: Chariot élévateur Clark + gerbeur électrique

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	9 871	4 559	14 430
2016	10 866	3 564	14 430
2017	11 961	2 469	14 430
2018	13 166	1 264	14 430
2019	5 870	142	6 012
Total	51 734	11 998	43 290

Contrat N° 162800: Machine de décoration carreaux Creadigit

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2015	112 997	58 600	171 597
2016	124 331	47 266	171 597
2017	136 801	34 796	171 597
2018	150 521	21 076	171 597
2019	136 905	6 093	142 998
Total	661 555	167 831	514 791

**Relevé des dons et subventions au 31 décembre 2014
(exprimé en dinars tunisien)**

Identité du bénéficiaire	Montants
1- Dons et Subvention déductibles en totalité :	54 263
CLUB SPORTIF HILALIEN	3 000
AIESEC Carthage	1 000
HILEL SPORT	1 195
ORDRE DES EXPERTS CPTLE DE TUN	4 000
AMICALE DE LA PROTECT° CIVIL	300
ASSOCIATION AL IHSAN	500
HILAL SPORT	544
NOUR SYSTEM SECURITY (POLICE)	1 325
MOSQUÉ	1 682
MOSQUÉ	2 575
ECOLE PRIM. BOUGHZALA	300
CLINIQUE EL AMEN	4 382
UGFS HANNIBAL	10 000
MECHAAL SPORTIF DE SOUASSI*	2 000
RAILLWAY SPORTIF SFAXIEN	1 200
ECOLE KSIBET MEDIOUNI	1 260
CLUB SPORTIF HAMMAM LIF	10 000
FESTIVAL SIDI NACEUR - SOUASSI	2 000
FESTIVAL SIDI NACEUR - SOUASSI	2 000
FESTIVAL SIDI NACEUR - SOUASSI	3 000
FESTIVAL SIDI NACEUR - SOUASSI	2 000
2- Dons et Subvention déductibles avec limite :	115 847
DON DE MARIAGE NASR ABDELAZIZ	500
DON DE MARIAGE RAMZI HLEL	300
DON DE MARIAGE MED JAMMELI	300
DON DE MRGE ABDELKADER CHNITI	500
DON NASSIMA BEN MESSOUD	300
DON DE MRGE ABDESSALEM MRABET	300
DON AID FITR	37 975
DON DE MARIAGE ISSAM BELGAC	200
DON DE MARIAGE MED MOUSSA	200
DON DE MARIAGE KARIM ABID	500
DON DE MARIAGE RAMZI HASSENI	500
DON AID FITR	11 867
Dons	775
DON DE MARIAGE SOUHIR + MOURAD	600
DON AID IDHHA	56 500
DON RENTREE SCOLAIRE	3 630
DON DE MARIAGE KARIM SAID	300
DON DE MARIAGE SABEUR HMED	300
DON DE MARIAGE NADER AOUIINI	300
Total	170 110

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT AU 31/12/2014

السنة 2014

الجمهورية التونسية
وزارة المالية
قباضة المالية
مكتب مراقبة الأداءات

رمز الصنف Code catégorie	معرف الأداء على القيمة المضافة Code T.V.A	fiscal المعرف الجبلي Matricule
M	A	742284 F

décision provisoire	X	P	تصريح وقائي		و
décision définitive		D	تصريح نهائى		ن

RAISON SOCIALE : SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL
FORME JURIDIQUE : SA
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : 5033 MENZEL EL HAYET MONASTIR
ACTIVITE PRINCIPALE : FABRICATION DE GRES
ACTIVITE SECONDAIRE :

RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES

2 260 483.321

I- REINTEGRATIONS

- * Cadeaux et frais de réception excédentaires
 - * Commissions,courtages,ristournes commerciales ou non,rémunérations occasionnelles ou accidentelles en dehors de l'activité principale et honoraire non déclaré
 - * Jetons de présence
 - * Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV
 - * Retenues à la source supportées au lieu et place des personnes non résidentes ni établies en Tunisie au titre des redevances
 - * Taxe sur les voyages
 - * Intérêts excédentaires des comptes courants associés
 - * Intérêts supplétifs sur sommes mises par la société à la disposition des associés
 - * Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature
 - * Dons et subventions excédentaires ou non déclarés
 - * Provisions déductibles Clients (réintégration provisoire)
 - * Provisions déductibles produits finis (réintégration provisoire)
 - * Provisions matières premières non déductibles
 - * Amortissements non déductibles
 - * Charges non déductibles
 - * l'impôt sur le revenu, l'impôt les sociétés
 - * Autres réintégurations
 - Perte de change 2014 non réalisée
 - Gains de change 2013 antérieurement déduit
 - Produits de placements imposables

TOTAL REINTEGRATIONS

415 802.598

II - DEDUCTIONS

- * Plus-value de fusion et de scission (chez la société apportante)
 - * Plus-value sur titres
 - * Dividendes
 - * Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles
 - * Reprise sur provisions non admises en déduction initialement
 - * Autres déductions
 - Gains de change 2014 non réalisée
 - Perte de change 2013 antérieurement réintégré

TOTAL DEDUCTIONS

308 009,947

RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS ET IMPUTATION DES REPORTS DEFICITAIRES

* Déduction des provisions (calculée sur le résultat fiscal de l'exercice avant imputation des reports déficitaires et amortissements réputés différés)

- provisions pour créances douteuses dans la limite de 50%	0,000
- provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	109 482,314
- provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées en bourse	
* Résultat fiscal de l'exercice après imputation des provisions et avant imputation des reports déficitaires	2 258 793,658

Pour les entreprises déficitaires ou ayant des reports déficitaires

A réintégrer : Dotations aux amortissements de l'exercice	4 407 063,152
* RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 665 856,810

A déduire dans l'ordre :

- Reports déficitaires ordinaires	0	0,000
- Amortissements de l'exercice	4 407 063,152	4407 063,152
- Amortissements réputés différés		0,000

*** RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE** 2 258 793,658

Réintégration pour ordre des provisions déduites depuis 3 ans

Déduction pour ordre des provisions déduites depuis 3 ans

Résultat fiscal avant déductions au titre des avantages fiscaux

*** DEDUCTION DU BENEFICE provenant de :**

- Exportation	
- Développement régional	-2 258 793,658
- Agriculture et pêche	
- Travaux publics dans les régions de développement régional	
- Activité bénéficiaire de l'article 49 du CII	
- Autres bénéfices déductibles	

*** DEDUCTION POUR REINVESTISSEMENT EXONERE**

- Résultat fiscal de l'exercice avant réinvestissement	0,000
- Réinvestissement exonérés	0,000
- A déduire	0,000

RESULTAT FISCAL 0,000

* Impôt sur le bénéfice : Exonere : Articles 23 et 24 du code d'incit aux investissements

* Impôt

* Crédit d'impôt 2013

* Acomptes provisionnels payés

* Retenues à la source

* Avance 10% sur importations

* Montant restitué

Credit d'Impot 161 361,261

Tableau des immobilisations et amortissements au 31 décembre 2014

NATURE DES OPERATIONS	LONGCIL	TERRAIRE	CONSTRUCTIONS	INFT H. O. IND	MATERIEL DE TRANSPORT	MATERIEL INFORMATIQUE	MATERIEL DE BUREAU	MATERIEL ET INSTALLATIONS	NT.IND.ET. SL.PIC	NT.TRANSIT. SUBJECT	IMMO EN COULEUR	AVANTAGE FIS COTISS	PLAIS PROLIFERATION	SCAT DE CONVENTION	TOTAL
IMMobilisations															
1- Valeur brute des immobilisations au début de la période	47 983	851 884	3 551 290	32 596 175	222 890	68 304	31 120	1 132 956	2 884 989	1 976 327	32 941 031	550 839	850 030	113 233	57 773 235
2- Valeur des immobilisations acquises, cédées ou vues au cours de l'exercice (à l'exclusion de celles appartenant aux filiales)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3- Valeur des immobilisations appartenant à l'entreprise par des tiers au cours de l'exercice.	8 159	-	3 299 190	28 015 389	-	13 193	9 013	1 780 018	770 189	277 828	(31 482 632)	(77 483)	539 573	32 339	3 277 736
TOTAL A	56 042	851 884	7 441 586	40 531 564	222 890	109 489	40 143	2 953 973	3 878 149	1 254 385	1 483 408	472 376	1 489 359	147 543	61 555 973
A CREUSE															
Valeur d'outil des investissements sorties de l'actif au cours de l'exercice															
* à la suite de créances, distinctions ou rejets hors service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	133 473	-	-	-	-	133 473
* par suite de remise en compte à comptant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* par suite d'apport à d'autres entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL B....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	133 473	-	-	-	-	133 473
Valeur d'outil des investissements à la clôture de l'exercice (A+B)															
AMORTISSEMENTS															
Montant des amortissements et ré absorptions au début de période	42 563	-	1 159 883	4 819 749	153 776	64 162	9 007	779 238	137 491	536 291	-	-	-	-	8 073 378
Dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements et ré absorptions	5 977	-	387 961	2 633 485	38 069	12 073	2 563	290 923	181 352	378 652	-	-	496 536	33 227	4 493 359
Réabsorption															
TOTAL C....	48 538	-	1 537 944	7 453 284	179 778	56 835	13 398	1 070 283	348 843	1 384 643	-	-	496 536	33 277	13 339 317
Amortissements et ré absorptions affectés aux :															
* immobilisation sorties de l'actif à la suite de créances, distinctions ou rejets hors service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	134 556	-	-	-	-	134 556
* immobilisation et tous établissements sortis de l'actif par apport à d'autres entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL D....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	134 556	-	-	-	-	134 556
Montant des amortissements et ré absorptions (C-D)	48 538	-	1 537 944	7 453 284	179 778	56 835	13 398	1 070 283	348 843	1 384 643	-	-	496 536	33 277	13 329 963
Valeur nette des immobilisations (A-B - (C-D))	5 495	851 884	2 915 642	33 058 326	43 684	46 664	26 834	1 842 489	3 226 305	942 493	1 483 408	472 376	993 359	94 282	48 386 316
Montant des amortissements en l'absence de bénéfice dans le résultat															

Schémas des Solde d'Intermédiaire de Gestion
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
(exprimé en dinars tunisiens)

PRODUITS	2014	2013	CHARGES	2014	2013	SOLDES	2014	2013
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation			Coût d'achat des marchandises vendues			Marges commerciale		
Revenus et autres produits d'exploitation	34 996 957	18 487 963	Ou (Déstockage de production)	0	647 184			
Production stockée	12 497 662	0		0	647 184	Production	47 494 619	17 840 779
Production Immobilisée	0	0	Total	0	647 184	Marge sur Coût matière	16 917 492	7 478 542
Total	47 494 619	18 487 963	Achats consommés	30 577 127	10 362 237			
Production	47 494 619	17 840 779	Autres charges externes	3 553 080	1 445 811			
Marge Commerciale			Total	3 553 080	1 445 811	Valeur ajoutée Brute	13 364 412	6 032 731
Marge sur cout matière	16 917 492	7 478 542						
Subvention d'exploitation	0	0						
Total	16 917 492	7 478 542	Valeur Ajoutée Brute	13 364 412	6 032 731			
			Impôt et taxes	219 212	85 731			
			Charges de personnel	4 197 431	1 908 020	Excédent Brut ou insuffisance		
			Total	4 416 643	1 993 751	D'exploitation	8 947 769	4 038 980
Excédent brut d'exploitation	8 947 769	4 038 980	Ou insuffisance brute d'exploitation					
Autres produit ordinaires	250 382	42 714	Autres charges ordinaires	26 717	32 546			
Produits financiers	382 259	155 885	Charges financières	3 085 480	1 359 870			
Transferts et reprises de charges	0	0	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	4 569 823	1 554 776			
Quotées parts des subventions d'investissement	362 093	129 621	Impôt sur le résultat ordinaire	0	0	Résultat des activités Ordinaires (positif ou négatif)	2 260 483	1 420 009
Total	9 942 503	4 367 200	Total	7 682 019	2 047 191			
Résultat positif des Activités ordinaires	2 260 483	1 420 009	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0			
Gains extraordinaires	0	0	Pertes extraordinaires	0	0			
Effets positif des modifications comptables	0	0	Effet négatif des modifications comptable	0	0			
			Impôt sur les éléments extraordinaire et sur les modification comptables	0	0	Résultat Net après Modifications Comptables	2 260 483	1 420 009
Total	2 260 483	1 420 009	Total	-	-			

CA TTC au 31 Décembre 2014	40 764 444
CA TTC au 31 Decembre 2013	21 294 491

Tableau emplois & ressources
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
(exprimé en dinars tunisiens)

Emplois				Ressources			
Rubrique	2014	Var	2013	Rubrique	2014	Var	2013
Immobilisation corpo & incorp.	59 780 365	3 072 381	56 707 985	Capital+Réserves+Autres cap propre	35 111 352	3 300 201	31 811 151
Amort.Immob.	-11 879 153	-3 805 973	-8 073 180	CLMT	16 824 492	-2 530 848	19 355 340
Immobilisation FINA	3 505 815	418 039	3 087 776	Résultat Antérieur	1 603 665	175 696	1 427 969
Autres actif non courant	1 087 323	22 071	1 065 252	Cash Flow	6 830 306	3 578 451	3 251 855
				Résultat de l'exercice	2 260 483	759 331	1 501 152
				Dotations aux Amt. et Prov.	4 569 823	2 819 119	1 750 704
Emplois Stables	52 494 351	-293 482	52 787 833	Ressources Stables	55 799 992	1 704 380	54 095 612
				Fonds de Roulement	3 305 641		1 307 779
				Nombre de jours CA	29		22
Stocks	16 849 552	13 933 083	2 916 470	Fournisseurs	19 116 545	6 896 216	12 220 329
Clients	7 198 895	3 335 149	3 863 746	Autres	1 703 927	-2 035 603	3 739 530
Provision clients	-380 119		-380 119				
Autres	9 236 553	646 215	8 590 339				
Emplois Cycliques	32 904 882	17 914 446	14 990 436	Ressources Cycliques	20 820 472	4 860 613	15 959 859
				Besoin en Fonds de Roulement	12 084 410		-969 423
				Nombre de jours CA	107		-16
Placement	3 737 000	400 000	3 337 000	Billet de Trésorerie		-1 000 000	1 000 000
Banques	872 263	-6 418 273	7 290 536	Emprunt à moins d'1 an	4 269 876	1 263 367	3 006 508
Caisse	14 576	1 006	13 570	Banque	6 082 733	2 825 337	3 257 396
				Crédit de Gestion	3 050 000	1 950 000	1 100 000
Emplois de Trésorerie	4 623 839	-6 017 267	10 641 106	Ressources de Trésorerie	13 402 608	5 038 704	8 363 904
				Besoin de Trésorerie	-8 778 769		2 277 202
				Nombre de jours CA	-78		38
Total Emplois	90 023 072	11 603 697	78 419 375	Total Ressources	90 023 072	11 603 697	78 419 375

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires de la

Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL » arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03** Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 90 023 072 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 2 260 483 dinars.
- 04** Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'audit :

- 05** Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06** Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.

- 07** Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 08** Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Remarque :

- 09** La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat du terrain sis à la région de « ESSOUASSI » totalisant au 31 décembre 2014 la somme de 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Jusqu'à cette date, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé. La société SOTEMAIL est actuellement en litige avec le propriétaire de ce terrain et une action en justice est actuellement en cours. Une provision, au moins égale au montant des avances, devrait être constituée à ce titre.

- 10** Les états financiers au 31 décembre 2014 des sociétés « SOMOCER NEGOCE », « SAPHIR », « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » et « SOMOSAN » ne nous ont pas été communiqués. De ce fait nous ne pouvons pas se prononcer sur l'estimation des provisions pour dépréciation des titres de participation qui risquerait d'atteindre 2 835 000 dinars.

Dans la lettre d'affirmation datée du 20 février 2014, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société dans le capital de la société «ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER» est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation des patrimoines de la société «ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » à savoir le fond de commerce et les dépôts. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'évaluation élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 12 250 000 dinars.

IV- Expression d'opinion :

- 11** Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédé, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.
- 12** Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

V- Paragraphe d'observation :

- 13** Sur la base d'une note adressée par la direction générale au service comptable, la société a constaté au cours de l'exercice 2014 un montant de 539 575 au compte « Frais préliminaires ».

Dans la lettre d'affirmation datée du 26 août 2014, il s'agit d'une production détruite pour non-conformité provenant de la nouvelle ligne de production pendant la période allant du premier janvier 2014 jusqu'au 14 janvier 2014.

VI- Vérifications spécifiques

- 14** Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

- 15** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « SOTEMAIL » eu égard à la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 25 Mai 2015

CRG Audit

Chiraz DRIRA

K.B.H Audit et Conseil

Nizar BARKIA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires de la

Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La souscription par l'ATD SICAR d'un billet de trésorerie émis par la SOTEMAIL d'un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts y afférents calculés sur la base d'un taux de 6% l'an s'élèvent au 29 janvier 2014 à 4 975 dinars hors taxes.

Ce montant a été remboursé à l'ATD SICAR en date du 29 janvier 2014.

- L'octroi à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 70 000 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- L'octroi à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 437 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 30 658 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- La vente à la société ABC de marchandises pour un montant de 2 235 745 dinars TTC. Le compte « client ABC » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 334 127 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société SOMOCER pour un montant de 3 136 551 dinars TTC. Le compte « Clients SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 1 085 864 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « AB CORPORATION » pour un montant de 2 757 dinars TTC. Le compte « Client AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 2 757 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « AGRIMED » pour un montant de 3 110 dinars TTC. Le compte « Client AGRIMED » est soldé au 31 décembre 2014.
- L'achat auprès de la société ABC de marchandises pour un montant de 2 529 dinars TTC. Le compte « Fournisseur ABC » est soldé au 31 décembre 2014.
- Des achats auprès de la société SOMOCER pour un montant global de 20 359 798 dinars TTC. Le compte « Fournisseur SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde créditeur de 1 665 197 dinars.
- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, système de contrôle interne, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'informations par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, débutant le 1^{er} janvier 2014 moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2014 à 283 204 dinars toutes taxes comprises.

- Le compte « Fournisseur AB CORPORATION » est soldé au 31 décembre 2014.
- Le compte « Débiteurs Divers SOMOCER » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 26 490 dinars.

- Le compte « Débiteurs Divers AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 283 485 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015. Elles sont soumises à votre assemblée pour approbation.

B- Opérations poursuivant leurs effets relatifs à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du présent exercice dont voici les principaux volumes réalisés :

- Le versement par l'ATD SICAR d'un montant de 2 500 000 dinars au profit de la SOTEMAIL dans le cadre d'une convention de compte courant associés.
Les intérêts calculés au 27 janvier 2014 s'élèvent à 639,689 dinars hors taxes.
Ce montant a été remboursé à l'ATD SICAR en date du 27 janvier 2014.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

- La location auprès de la société SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.

Cette convention a été reconduite par votre Conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée pour approbation.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 10 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 750 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 24 Octobre 2011, 18 octobre 2012 et du 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2012 pour un montant de 20 000 dinars et d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2013 pour un montant de 120 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 16 Avril 2013 et le 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime de 9 796 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 19 Mai 2015.

Compte tenu de tous ce qui précède, la rémunération annuelle brute du Directeur Général s'est élevée au cours de l'exercice 2014 à 434 971 dinars.

- Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 5 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 400 dinars par mois ainsi que des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 24 Octobre 2011, 18 octobre 2012 et du 22 Avril 2014.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime annuelle au titre de l'exercice 2013 pour un montant de 20 000 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 22 Avril 2014

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au cours de l'exercice 2014 d'une prime d'un montant de 697 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le
19 Mai 2015*

Compte tenu de tous ce qui précède, la rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint s'est élevée au cours de l'exercice 2014 à 99 209 dinars.

- Les jetons de présence de l'exercice 2013 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 19 Juin 2014 pour un montant annuel brut de 123 750 dinars soit un montant net de 99 000 dinars sont réparties entre les administrateurs dans les proportions suivantes:

- Les jetons de présence de l'exercice 2014 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 123 750 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax le 25 Mai 2015

CRG Audit

Chiraz DRIRA

K.B.H Audit et Conseil

Nizar BARKIA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société TGH publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Jabrane BEN ZINEB et Mr Othman KHEDHIRA.

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2014 (*exprimé en Dinars Tunisiens*)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	II-1	1 269 727	1 212 731
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-1	-473 074	-322 364
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		796 653	890 367
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	II-2	38 113 295	25 201 016
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-10 320 739	-7 499 374
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		27 792 556	17 701 643
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	II-3	1 462 900	1 354 544
Provisions sur immobilisations financières		-487 940	-407 752
<i>Immobilisations financières nettes</i>		974 960	946 792
<i>Total des actifs immobilisés</i>		29 564 169	19 538 801
<i>Autres actifs non courants</i>	II-4	431 387	25 671
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		29 995 556	19 564 472
ACTIFS COURANTS			
Stocks	II-5	17 652 860	10 831 148
Provision		-514 366	-355 344
<i>Valeurs d'exploitation nettes</i>		17 138 494	10 475 804
Clients et comptes rattachés	II-6	46 612 968	34 974 460
Provision		-1 777 406	-1 428 442
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		44 835 562	33 546 018
Autres actifs courants	II-7	17 085 843	12 431 828
Provision		-891 362	-646 574
<i>Autres actifs courants nets</i>		16 194 481	11 785 254
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	28 352 151	12 039 813
Provision		-4 482	-7 482
<i>Liquidités nettes</i>		28 347 669	12 032 331
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		106 516 206	67 839 406
TOTAL DES ACTIFS		136 511 762	87 403 878

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2014 (exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	III-1	108 000 000	90 004 156
Réserves consolidées	III-1	-57 605 012	-66 890 288
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	5 522 005	4 740 417
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		55 916 993	27 854 285
Résultat consolidé - Part du groupe	III-1	2 509 901	7 487 684
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	766 306	751 857
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		59 193 200	36 093 826
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	III-3	11 723 234	5 754 580
Autres passifs non courants		0	0
Provisions		1 273 285	1 183 954
Total des passifs non courants		12 996 519	6 938 534
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	28 237 067	18 662 824
Autres passifs courants	III-5	14 142 596	14 035 563
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	21 942 380	11 673 132
Total des passifs courants		64 322 043	44 371 518
TOTAL DES PASSIFS		77 318 562	51 310 052
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		136 511 762	87 403 878

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2014 (exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus	IV-1	59 600 508	60 633 244
+ Autres produits d'exploitation		24 469	515 638
+ Production immobilisée		0	196 419
Total des produits d'exploitation		59 624 977	61 345 301
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Variation de stock de produits finis et encours		2 783 351	-6 824 458
+ Achats de marchandises consommés		0	0
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-36 387 307	-29 213 510
+ Charges de personnel	IV-3	-9 328 336	-6 876 989
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 491 760	-2 580 114
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-6 587 583	-5 831 399
Total des charges d'exploitation		-54 011 635	-51 326 471
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 613 342	10 018 830
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	IV-5	-2 543 834	-1 662 464
+ Produits des placements	IV-6	1 292 066	561 441
+ Autres gains ordinaires		472 658	181 134
+ Badwill sur acquisitions		0	0
- Autres pertes ordinaires		-552 609	-359 532
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 281 624	8 739 410
Impôt sur le bénéfice		-1 005 417	-499 869
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 276 207	8 239 541
Eléments extraordinaire		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		3 276 207	8 239 541
Part des minoritaires dans le résultat		766 306	751 857
Résultat consolidé - Part du groupe		2 509 901	7 487 684

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2014 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>Du 01/01/2014 Au 31/12/2014</i>	<i>Du 01/01/2013 Au 31/12/2013</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
+ Résultat consolidé - Part du groupe	2 509 901	7 487 684
Quote-part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	766 306	751 857
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et provisions	4 491 760	2 580 114
Variation des stocks	-6 821 712	6 444 339
Variation des créances	-11 638 508	-10 082 151
Variation des autres actifs	-4 654 014	-3 633 273
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	9 023 338	4 677 610
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-6 322 930	8 226 180
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-13 289 707	-6 619 978
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	0
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immofinancières	-108 356	-219 062
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-13 398 063	-6 839 040
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
+ Encaissement suite à la souscription des parts sociales dividendes et autres distribution	19 795 428	0
+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts	5 968 655	-198 261
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	25 764 083	-198 261
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie au début de l'exercice	366 681	-822 197
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 409 771	366 681

METHODES COMPTABLES

I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDINGSA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

II- Principes de consolidation

II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,

- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

II-2- Définition du périmètre de consolidation

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

II-3- Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDINGSA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2014, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 16sociétés font l'objet d'une intégration globale.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2014, figure à la note N° I.

II-4- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes

II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II-5- Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation représente la différence existant, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi rééstimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de vingt ans à partir de la date d'acquisition.

III- Principes de consolidation

III-1- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Fonds de commerce : 5% ; logiciel : 33%).

III-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

III-3- Stocks

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette.

L'évaluation du cout de revient des stocks de travaux en cours est calculé sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

III-4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

III-5- Impôt sur les sociétés

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

III-6- Revenus

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

NOTES EXPLICATIVES

I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Statut	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM ALGERIE	50%	50%	Filiale	50%	50%	Intégration globale
RETEL PROJECT	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
R-INDUSTRIE	74%	74%	Filiale	74%	74%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
SOGETRAS	65%	65%	Filiale	65%	65%	Intégration globale
MARAIS TUNISIE	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
MIR	100%	100%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
GHZALA INDUSTRIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT	100%	-	Filiale	100%	-	Intégration globale
RETEL BETON NORD OUEST	100%	-	Filiale	100%	-	Intégration globale
RETEL PREFAB	100%	-	Filiale	100%	-	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIÈRE	100%	-	Filiale	100%	-	Intégration globale
UNITE DE TRAITEMENT	100%	-	Filiale	100%	-	Intégration globale

I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe Tawasol Group Holding a subi les modifications suivantes durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2014 :

Filiale	Capital	Consolidation	Nature de l'opération
TAWASOL INVESTMENT SICAR	5.500.000	Intégration globale	Création
RETEL BETON NORD OUEST	1.000.000	Intégration globale	Création
RETEL PREFAB	200.000	Intégration globale	Création
JUPITER IMMOBILIERE	150.000	Intégration globale	Acquisition
UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES	1.200.000	Intégration globale	Création

L'effet de la création et de l'acquisition des filiales, dont le capital est détenu à 100% par le groupe Tawasol Group Holding, est nul sur la situation financière et sur le résultat de la période ainsi que sur les chiffres correspondants du groupe Tawasol group Holding au 31décembre 2014.

I-2- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de deux sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces deux filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
ONE TECH ALGERIE	70%	43 685	43 685

II- Actifs

II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brutedes immobilisations incorporelles s'élève au 31décembre2014à1.269.727 dinars contre 1.212.731 dinars au 31 décembre 2013.

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Goodwill*	1 156 273	1 107 287	48 986
Logiciels	104 153	97 288	6 865
Autres immobilisations incorporelles	9 302	8 155	1 147
Total	1 269 727	1 212 731	56 996

(*) Goodwill :

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31décembre2014 un solde brut de 1.156.273 dinars.

II-1-1 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31décembre 2014 à 473.074 dinars contre 322.364 dinars au 31 décembre 2013.

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Amortissements des Goodwill	371 334	223 743	147 591
Amortissements des Logiciels	93 433	90 465	2 968
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	8 307	8 155	152
Total	473 074	322 364	150 710

II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31décembre 2014 à 38.113.295 dinars contre 25.201.016 dinars au 31 décembre 2013. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Terrains	1 773 718	1 773 718	0
Constructions	971 146	948 758	22 388
Installations techniques matériels et outillages	27 763 647	13 695 870	14 067 777
Matériels de transport	5 591 170	6 033 506	-442 336
Agencements et aménagements	910 154	403 727	506 427
Matériel de bureau	451 941	431 500	20 441
Matériel informatique	618 118	546 437	71 681
Immobilisations corporelles en cours	33 401	1 367 500	-1 334 099
Total	38 113 295	25 201 016	12 912 279

II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31décembre 2014 à 10.320.739 dinars contre 7.499.374 dinars au 31 décembre 2013.

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Amortissements des Constructions	105 795	86 471	19 324
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	5 665 055	3 557 772	2 107 283
Amortissements des Matériels de transport	3 399 417	2 823 959	575 458
Amortissements des Agencements et aménagements	237 472	191 472	46 000
Amortissements des Matériels de bureau	413 486	391 347	22 139
Amortissements des Matériels informatiques	499 513	448 352	51 161
Total	10 320 739	7 499 374	2 821 365

II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31décembre2014 à 1.462.900 dinars contre 1.354.544 dinars au 31décembre 2013. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Dépôts et cautionnements	720 042	686 904	33 138
Prêts	74 470	105 838	-31 368
Titres de participation	668 388	561 802	106 586
Total	1 462 900	1 354 544	108 356

II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2014, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014
RETEL WEST AFRICA	36 104
SIAM	3 425
TOUTOUTDIS	147 910
DEUX PAS	105 650
SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
ONE TECH ALGERIE	43 685
Total	668 388

II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31décembre 2014 à 431.387 dinars contre 25.671 dinars au 31 décembre 2013. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Frais préliminaires nets	29 627	25 671	3 956
Charges à repartir liées à l'opération d'introduction en bourse	401 760	0	401 760
Total	431 387	25 671	405 716

II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31décembre 2014 à 17.652.860 dinars contre 10.831.148 dinars au 31 décembre 2013. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Stock de travaux en cours	9 351 296	7 031 118	2 320 178
Stocks de matières et fournitures	2 947 057	59 437	2 887 620
Stock de marchandises	1 346 816	966 544	380 272
Stocks de matières premières	3 981 121	2 747 478	1 233 643
Stock de tourets	26 571	26 571	0
Total	17 652 860	10 831 148	6 821 712

II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31décembre 2014 à 46.612.968 dinars contre 34.974.460 dinars au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Clients ordinaires	31 490 649	15 910 962	15 579 687
Clients, factures à établir	8 029 414	16 617 964	-8 588 550
Clients, effets à recevoir	5 392 021	655 710	4 736 311
Clients, Retenues de garantie	1 700 884	1 789 824	-88 940
Total	46 612 968	34 974 460	11 638 508

II-7- Autres actifs courants

Au 31décembre2014, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à17.085.843 dinars contre un solde débiteur brut de 12.431.828 dinars au 31décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Avances aux fournisseurs	4 088 962	2 487 151	1 601 811
Impôt sur le bénéfice	2 423 836	2 237 045	186 791
Débiteurs divers	6 471 086	4 482 596	1 988 490
Taxes sur la valeur ajoutée	1 419 320	1 731 397	-312 077
Charges constatées d'avance	565 607	405 458	160 149
CNSS	7 897	0	7 897
Produits à recevoir	1 041 171	442 509	598 662
Personnel-Avances et acomptes	136 472	128 089	8 383
Compte d'attente	25 584	25 492	92
Autres droits et taxes	905 909	491 624	414 285
Oppositions sur personnel	0	468	-468
Total	17 085 843	12 431 829	4 654 014

II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31décembre2014 un montant de 28.352.151 dinars contre un solde de 12.039.813 dinars au 31 décembre 2013. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Placements courants	20 715 703	7 823 084	12 892 619
Banques	7 307 968	3 775 674	3 532 294
Caisse	37 264	58 645	-21 381
Valeurs à l'encaissement	291 217	382 410	-91 193
Total	28 352 151	12 039 813	16 312 338

III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Capital social	108 000 000	90 004 156	17 995 844
Réserves consolidées	-57 605 012	-66 890 288	9 285 276
Résultat consolidé - Part du groupe	2 509 901	7 487 684	-4 977 783
Total	52 904 890	30 601 552	22 303 338

III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 6.288.311 dinars au 31décembre2014contre un solde de 5.492.274 dinars au 31décembre 2013. Ils s'analysent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	5 522 005	4 740 417	781 588
Part des minoritaires dans le résultat	766 306	751 857	14 449
Total	6 288 311	5 492 274	796 037

III-3- Emprunts

Au 31décembre 2014, l'encours des emprunts dus par le Groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Leasing	7 203 405	1 114 641	6 088 764
Emprunts	4 519 829	4 639 939	-120 110
Total	11 723 234	5 754 580	5 968 654

III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 28.237.067 dinars au 31 décembre 2014 contre un solde de 18.662.824 dinars au 31 décembre 2013. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs ordinaires	12 968 238	6 178 610	6 789 628
Fournisseurs, effets à payer	9 855 340	5 792 259	4 063 081
Fournisseurs factures non encore parvenues	3 008 442	3 407 456	-399 014
Fournisseurs étrangers	2 243 718	3 190 649	-946 931
Fournisseurs d'immobilisation	161 328	93 850	67 478
Total	28 237 067	18 662 824	9 574 243

III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2014, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 14.142.596 dinars contre un solde créditeur de 14.035.563 au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Avances reçues des clients	3 298 606	3 465 995	-167 389
Retenues à la source sur IS	0	42 057	-42 057
Charges à payer	1 079 275	325 443	753 832
Créditeurs divers	36 383	2 737 934	-2 701 551
Impôts à payer	667 862	500	667 362
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	128 716	406 419	-277 703
CNSS	845 247	456 250	388 997
Provision pour congés payés	74 083	42 832	31 251
Personnel, rémunération due	960 577	742 206	218 371
Impôts et taxes à payer	5 998 062	4 671 867	1 326 195
Droits de timbre	383	28 079	-27 696
Produits comptabilisés d'avance	1 053 400	1 059 146	-5 746
Compte d'attente	0	56 837	-56 837
Total	14 142 596	14 035 563	107 033

III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2014 à 21.942.380 dinars contre un solde créditeur de 11.673.132 dinars au 31 décembre 2013.

Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Emprunts courants	1 652 857	0	1 652 857
Concours bancaires	8 350 090	2 405 973	5 944 117
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 298 652	2 396 721	901 931
Autres passifs financiers	8 553 843	6 566 191	1 987 652
Chèques à décaisser	8 005	281 876	-273 871
Intérêts courus	78 933	22 371	56 562
Total	21 942 380	11 673 132	10 269 248

IV- Etat de résultat

IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31décembre 2014 à 59.600.508 dinars contre un solde de 60.633.244 dinars au 31 décembre 2013.Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Ventes et prestations de services	55 186 908	60 693 007	-5 506 099
Autres revenus	1 675 973	61 627	1 614 346
Ventes de produits finis	2 746 120	0	2 746 120
R.R.R. accordés sur ventes	-8 493	-121 390	112 897
Total	59 600 508	60 633 244	-1 032 736

IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31décembre 2014, les achats consommés s'élèvent à 36.387.307dinars contre 29.213.510 dinars au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Achats de matières premières	17 493 341	17 805 088	-311 747
Achats de prestations de services	8 553 549	7 066 798	1 486 751
Achats non stockés de matériaux	9 709 845	4 389 809	5 320 036
Variation de stock des approvisionnements	3 141 429	-147 275	3 288 704
Achats de travaux de sous-traitance	368 814	0	368 814
Frais accessoires sur achats	2 769	1 124 629	-1 121 860
Transfert de charges des achats	-2 882 440	-1 025 539	-1 856 901
Total	36 387 307	29 213 510	7 173 797

IV-3- Charges du personnel

Au 31décembre 2014, les charges de personnel s'élèvent à 9.328.336 dinars contre 6.876.989 dinars au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Salaires et appointements	7 972 846	5 197 829	2 775 017
Charges patronales	1 433 721	1 086 857	346 864
Autres Charges du personnel	62 645	625 538	-562 893
Transfert de charges	-140 877	-33 235	-107 642
Total	9 328 336	6 876 989	2 451 347

IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2014, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 6.587.583 dinars contre 5.831.399 dinars au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Achats non stockés de consommables	4 033	630 212	-626 179
Assurances	487 526	231 239	256 287
Sous-traitance générale	411 998	523 176	-111 178
Entretien et réparation	733 066	430 973	302 093
Voyages et déplacements	892 893	307 128	585 765
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	653 285	632 864	20 421
Transport	628 770	390 088	238 682
Services bancaires et assimilés	764 742	369 708	395 034
Frais postaux et de télécommunication	216 539	188 225	28 314
Charges locatives	1 391 986	763 456	628 530
Publicité, publications et relations publiques	380 889	45 534	335 355
Personnel extérieur à l'entreprise	135 001	282 751	-147 750
Divers Autres services extérieurs	108 520	390 964	-282 444
Divers services extérieurs	108 328	0	108 328
Taxes sur les activités professionnelles	492 800	401 411	91 389
Autres services extérieurs liés à des modifications comptables	22 139	0	22 139
Impôts taxes et versements assimilés	515 318	500 472	14 846
Transferts de charges d'exploitation	-1 360 251	-256 802	-1 103 449
TOTAL	6 587 583	5 831 399	756 184

IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élèvent au 31décembre 2014 à 2.543.834 dinars contre un solde de 1.662.464 dinars au 31décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Charges financières	2 405 159	1 426 227	978 932
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	0	21 896	-21 896
Produits financiers	-2 451	0	-2 451
Pertes de change	141 127	214 341	-73 215
Total	2 543 834	1 662 464	881 370

IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1.292.066 dinars contre un solde de 561.441 dinars au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Produits des valeurs mobilières	23 415	165 036	-141 621
Produit des placements	1 226 998	396 263	830 735
Autres produits des placements	41 655	141	41 514
Total Produits des placements	1 292 066	561 441	730 625

V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 366.681 dinars au 31 décembre 2013 à 6.409.771 dinars au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une variation positive de 6.043.090 dinars provenant essentiellement des flux liés aux activités de financement pour 25.764.083 dinars compensés par des flux négatifs d'investissement de 13.398.063 dinars et d'exploitation de 6.322.930 dinars.

L'exploitation a généré un flux négatif de 6.322.930 dinars provenant essentiellement par la hausse du BFR de 14.090.897 dinars compensé par un résultat bénéficiaire avant amortissement de 7.767.967 dinars.

La hausse du BFR est expliquée par la hausse des stocks, des créances et des autres actifs respectivement de 6.821.712, de 11.638.508 dinars et de 4.654.014 dinars compensée par la hausse des dettes d'exploitation de 9.023.338 dinars.

Les flux d'investissement s'élèvent à un décaissement de 13.289.707 dinars provenant essentiellement de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à 25.764.083 dinars provenant de l'augmentation du capital de la société TAWASOL GROUP HOLDING pour un montant de 19.795.428 dinars et de flux net d'encaissement et de décaissement de crédits pour un montant de 5.968.655 dinars.

V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2014 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	28 352 151
Concours bancaires au passif	21 942 380
Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	6 409 771
Ecart	0

VI- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du groupe TAWASOL GROUP HOLDING se détaillent comme suit :

	Valeur totale	Provision
1- Engagements donnés		
a) garanties personnelles		
• cautionnement	3 042 028	0
• aval	0	0
• autres garanties	0	0
b) garanties réelles		
• hypothèques du terrain	8 660 000	0
• nantissement de fonds de commerce	0	0
• nantissement de matériel industriel	5 750 000	0
c) effets escomptés et non échus	1 910 624	0
d) Mobilisation de créances	2 000 000	0
e) abandon de créances	0	0
2- Engagements reçus		
a) garanties personnelles		
• cautionnement	0	0
• aval	0	0
• autres garanties	0	0
b) garanties réelles		
• hypothèques	0	0
• nantissement	0	0
c) effets escomptés et non échus	0	0
d) créances à l'exportation mobilisées	0	0
c) abandon	0	0
3) Engagements réciproques		
• Emprunt obtenu non encore encaissé	0	0
• Crédit consenti non encore versé	0	0
• Opération de portage	0	0
• Crédit documentaire	0	0
• Engagement de Souscription de titres	3 329 510	0
• Commande de longue durée	0	0

VII- Parties liées

En application de la norme comptable n°39 relative aux informations sur les parties liées, les principales transactions conclues entre le groupe Tawasol Group Holding et ses parties liées sont les suivantes :

Parties liées	Nature de l'opération	Montant
Société XPRESSCELL	Achat de matériels télécom facturé par XPRESSCELL	27 529
Société XPRESSCELL	Vente voiture de XPRESSCELL à HAYATCOM	8 000
Société XPRESSCELL	Divers achat (fourniture de bureau & Achat GSM,,) par RETEL SERVICES	19 677
Société XPRESSCELL	Achat Fourniture par RETEL SERVICES	2 112 195
Société XPRESSCELL	Règlement (fourniture FO & Fourniture de bureau) par RETEL SERVICES	895 000
Société XPRESSCELL	Billet de trésorerie accordé par RETEL SERVICES	500 000
Société XPRESSCELL	Intérêt sur BT XPRESSCELL par RETEL SERVICES	8 657
Société XPRESSCELL	Solde du compte courant débiteur par RETEL SERVICES	1 028 000
Société XPRESSCELL	Achat de fournitures de bureau par RETEL	27 998
Société XPRESSCELL	Facturation frais Adel MANNAI à la société RETEL	31 796
Société XPRESSCELL	Refacturation frais de personnels par RETEL	9 331
Société XPRESSCELL	Solde créditeur du compte DCD XPRESS CELL chez RETEL	28 029
Société XPRESSCELL	Solde créditeur du compte fournisseurs chez RETEL	63 404
Société XPRESSCELL	Solde créditeur du compte fournisseurs EAP chez RETEL	57 867
Société XPRESSCELL	Achat équipement informatique de bureau par R-INDUSTRIE	2 569
Société XPRESSCELL	Règlement par R-INDUSTRIE	1 000
Société R2T	Solde débiteur du compte DCD R2T chez RETEL	43 267
Société R2T	Solde créditeur du compte fournisseurs chez RETEL	82 365
Société Palma	Intérêts sur compte courant par GHZALA INDUSTRIES	49 509
Société Palma	Solde du compte courant débiteur GHZALA INDUSTRIES	644 829
Société Palma	Solde du compte placement chez TGH	1 000 000
Société L'AFFICHETTE	Prestation de services facturés par HAYATCOM	41 420
Société L'AFFICHETTE	Solde du compte l'AFFICHETTE chez RETEL	4 673
Société JNAYNET MONTFLEURY	Prestation de services facturée par RETEL	5 987 870
Société JNAYNET MONTFLEURY	Règlement reçu de JnaynetMontfleury par RETEL	1 868 633
Société JNAYNET MONTFLEURY	Solde du compte Client débiteur chez RETEL	4 481 748
Société JNAYNET MONTFLEURY	Solde du compte Client Retenue de Garantie débiteur chez RETEL	15 778
Société JNAYNET MONTFLEURY	Solde du compte Client Effet à recevoir débiteur chez RETEL	1 868 633
Société IBN RACHIK	Solde du compte IBN RACHIK chez RETEL	116 377
Société ESSEYAH GOLF	Solde du compte ESSEYAH GOLF chez RETEL	4 979
Société ESSEYAH	Loyers siège facturées à HAYATCOM TUNISIE	78 062
Société ESSEYAH	Solde du compte courant débiteur chez RETEL SERVICES	1 300 000
Société ESSEYAH	Loyers siège facturées par TAWASOL INVESTMENT SICAR	10 169
Société ESSEYAH	Règlement solde débiteur MOEZ MLIKA chez RETEL	222 996

Société ESSEYAH	Intérêt / placement RETEL	92 960
Société ESSEYAH	Loyer siège par RETEL	78 061
Société ESSEYAH	Vente de Béton par RETEL	6 210
Société ESSEYAH	Solde du compte courant débiteur chez RETEL	9 393
Parties liées	Nature de l'opération	Montant
Société ESSEYAH	Solde du compte placement chez RETEL	939 004
Société ESSEYAH	Intérêt / placement R-INDUSTRIE	120 000
Société ESSEYAH	Solde du compte placement chez HAYATCOM	1 500 000
Société ESSEYAH	Intérêt / Billet de trésorerie R-INDUSTRIE	229 810
Société ESSEYAH	Solde du compte placement chez R-INDUSTRIE	4 400 000

RAPPORT GENERAL

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société TAWASOL GROUP HOLDING et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION RELATIVE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Ces états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

RESPONSABILITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit.

Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant

les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

MOTIF DE L'OPINION AVEC RESERVE

1. Les états financiers des sociétés du groupe établies en Algérie, à savoir HAYATCOM ALGERIE et RETEL PROJECT, n'ont pas été audités par leurs commissaires aux comptes respectifs jusqu'à la date d'émission du présent rapport. Les capitaux propres et résultats de l'exercice des deux filiales s'élèvent respectivement à 7.948.528 dinars et 2.081.121 dinars au 31 décembre 2014. Nous n'avons pas été, de ce fait, en mesure d'obtenir une assurance raisonnable sur les éléments des états financiers de ces filiales.

En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements de ces montants auraient été nécessaires.

2. La société RETEL fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2006 à 2009. La notification adressée à la société porte sur un principal de 1.657.605 dinars et fait l'objet de négociation avec l'administration fiscale dont le résultat ne peut être déterminé d'une manière fiable à la date du 31 décembre 2014. Nous n'avons pas été, de ce fait, en mesure d'apprécier l'éventuelle incidence de ce contrôle fiscal sur les capitaux propres du groupe.

OPINION AVEC RESERVE

À notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points décrits dans les paragraphes 1 et 2, les états financiers consolidés figurant aux pages 6 à 9 sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société TAWASOL GROUP HOLDING et ses filiales au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 07/05/2015

Union des experts comptables

Jabrane Ben Zineb



Abdennadher et Khedhira

Othman Khedhira



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La Société Assurances Maghrebia

Siège social : Angle 64, rue de Palestine - 1002 Tunis

La société Assurances MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **Sami MANJOUR & Makram GUIRAS.**

GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA

**Etats Financiers consolidés -
Exercice 2014**

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2014			31/12/2013
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
ACTIFS INCORPORELS					
Ecart d'acquisition	1.1	329 727	65 945	263 782	280 268
Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels	1.2	964 144	916 273	47 871	58 924
		1 293 871	982 218	311 653	339 193
Mobilier de bureau, Matériel Informatique&Matériel de transport	1.3	6 623 174	5 058 114	1 565 060	1 619 333
		6 623 174	5 058 114	1 565 060	1 619 333
PLACEMENTS	1.4				
Terrains et constructions					
Terrains et Constructions d'exploitation	1.4.1	9 559 477	1 665 256	7 894 221	6 268 677
Terrains et Constructions hors exploitation	1.4.2	18 453 788	6 214 534	12 239 254	9 775 479
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	1.4.3	61 448 257	3 265 147	58 183 111	43 385 273
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.4.4	242 985 476		242 985 476	236 716
Avance sur police vie		373 383		373 383	871
Dépôts et cautionnements		1 740		1 740	2 690
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		1 049 832		1 049 832	1 010 323
Placements représentants les provisions techniques des contrats en unités de comptes		8 089 982		8 089 982	7 707 995
		341 961 936	11 144 937	330 816 999	305 275 073
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES					

Provision pour primes non acquises (non vie)		15 121 257		15 121 257	16 429 584
Provisions mathématique (vie)		283 049		283 049	298 225
Provision pour Sinistres à Payer (non vie)		21 161 250		21 161 250	21 393 550
Provision pour Sinistres à Payer (vie)		509 232		509 232	365 887
		37 074 789		37 074 789	38 487 246
CREANCES	1.5				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		8 424 476		8 424 476	6 520 954
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à recevoir	1.5.1	21 121 749	3 545 617	17 576 133	12 969 511
Primes à annuler (non vie)		-946 551		-946 551	-1 990 228
Primes à annuler (vie)		-25 902		-25 902	-18 505
Autres Créances diverses		7 484 938	3 009 575	4 475 363	3 745 469
Comptes courants Co-assureurs		3 189 081		3 189 081	91 659
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		467 550		467 550	3 419 754
Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043		413 043	413 043
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 645 749		1 645 749	1 543 902
Etat Impôt différé		5 770		5 770	5 770
Débiteurs divers		7 234 887		7 234 887	3 793 837
		49 014 791	6 555 192	42 459 600	30 495 166
AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS					
Valeurs à l'encaissement		13 442 066		13 442 066	10 241 974
Avoirs en Banques, CCP et caisses		11 321 432		11 321 432	12 713 347
Frais d'acquisition reportés		3 839 263		3 839 263	3 611 883
Intérêts et loyers acquis non échus		8 098 589		8 098 589	7 786 802
Autres comptes de régularisation		508 799		508 799	338 288
		37 210 149		37 210 149	34 692 294
TOTAL DES ACTIFS		473 178 710	23 740 460	449 438 250	410 908 306

GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA

Etats financiers consolidés - Exercice 2014

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées	2.1	27 581 364	21 208 462
Intérêts minoritaires	2.2	10 747 460	8 609 096

Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		68 328 825	59 817 558
Résultat de l'exercice		12 291 739	11 357 455
Résultats consolidés	2.3	8 669 489	8 821 060
Intérêts minoritaires	2.4	3 622 250	2 536 394
Total capitaux propres avant affectation		80 620 563	71 175 013
PASSIFS			
Provisions pour autres risques et charges		427 562	0
Autres provisions		427 562	0
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES			
Provisions pour primes non acquises		33 156 898	32 961 453
Provisions mathématique (vie)		142 782 628	127 872 574
Provisions pour frais de gestion (vie)		1 452 824	1 489 765
Provisions pour sinistres (vie)		12 389 373	8 860 045
Provisions pour sinistres (non vie)		112 477 500	103 018 095
Prévisions de recours à encaisser		-5 996 199	-6 736 557
Provisions mathématiques des rentes (non vie)		1 156 809	1 063 669
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 087 609	923 547
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		1 218 375	958 650
Provisions pour risques en cours		607 490	0
Provisions pour égalisation (non vie)		4 515 000	4 515 000
Provisions pour égalisation (vie)		900 000	800 000
Provisions pour contrats en unités de comptes		8 089 982	7 707 995
		314 838 287	283 434 235
DETTE POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSONNAIRES		21 958 801	20 841 249
AUTRES DETTES			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		1 444 939	1 383 924
Comptes courants de Co-assureurs		833 476	1 438 317
Dettes nées d'opérations de réassurance		20 510 912	24 973 803
Dépôts et cautionnements reçus		469 447	386 848
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 108 748	1 947 535
Créditeurs divers		4 734 683	3 752 440
		30 102 206	33 882 866
AUTRES PASSIFS			
Comptes de régularisation Passif		1 490 830	1 574 942
		1 490 830	1 574 942
TOTAL DES PASSIFS		368 817 687	339 733 293
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		449 438 250	410 908 306

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE CONSOLIDE**Exercice clos le 31/12/2014****(chiffres arrondis en dinars)**

	Opérations brutes 31/12/2014	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2013
Primes acquises	120 195 147	-42 782 065	77 413 082	68 191 076
Primes émises et acceptés	120 390 591	-41 473 739	78 916 853	69 392 560
Variation de la provision pour primes non acquises	-195 444	-1 308 326	-1 503 771	-1 201 484
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5 131 815		5 131 815	4 849 041
Autres Produits techniques	79 711		79 711	470 166
Charges de sinistres	-68 202 683	6 313 123	-61 889 560	-54 040 175
Montants payés	-58 743 279	6 545 423	-52 197 856	-45 845 813
Variation de la provision pour sinistres	-9 459 404	-232 300	-9 691 704	-8 194 362
Variation des autres provisions techniques	-1 440 989		-1 440 989	1 828 293
Variation des provisions mathématiques des rentes	-93 140		-93 140	146 674
Variation des prévisions de recours	-740 358		-740 358	1 681 619
Variation de la provision pour risques en cours	-607 490		-607 490	0
Participations aux bénéfices et ristournes	-1 164 062	1 111 189	-52 874	409 570
Frais d'exploitation	-19 100 225	7 970 895	-11 129 329	-9 786 117
Frais d'acquisition	-13 209 104		-13 209 104	-12 252 433
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	32 979		32 979	88 805
Frais d'administration	-5 924 100		-5 924 100	-5 278 345
Commissions reçues des réassureurs		7 970 895	7 970 895	7 655 856
Autres charges techniques	-2 919 805		-2 919 805	-4 830 921
Variation de la provision pour égalisation	0		0	0
Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance	32 578 910	-27 386 858	5 192 052	7 090 932

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercice clos le 31/12/2014

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		5 192 052	7 090 932
Produits de placements (assurance et réassurance)		10 366 076	9 838 205
Revenus des placements		5 157 306	4 856 981
Autres produits de placements		1 267 545	498 190
Reprises de corrections de valeurs sur placements		258 304	174 019
Profits provenant de la réalisation des placements		3 682 921	4 309 015
Charges de placements		-3 824 893	-3 639 570
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-1 566 468	-1 427 747
Correction de valeur sur placements		-1 079 154	-856 453
Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 179 270	-1 355 370
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de la réassurance		-5 131 815	-4 849 041
Autres produits non techniques		59 797	70 288
Autres charges non techniques		-361 258	-274 481
Autres produits		54 015 595	44 076 977
Autres charges		-45 110 600	-37 755 688
Résultat provenant des activités ordinaires		15 204 954	14 557 623
Impôt sur le résultat exigible		-2 918 986	-3 205 938
Impôts différé		5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		12 291 739	11 357 455
Résultat net de l'exercice		12 291 739	11 357 455
Part de la société mère		8 669 489	8 821 060
Part des actionnaires minoritaires		3 622 250	2 536 394

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Exercice clos le 31/12/2014
(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		141 918 236	134 113 039
Sommes versées pour paiement des sinistres		-66 158 676	- 54 801 051
Encaissements des primes reçues (acceptations)		3 192 032	2 004 919
Décaissements de primes sur les cessions		-30 555 579	- 22 905 800
Encaissements de sinistres sur les cessions		797 349	3 925 109
Commissions versées aux intermédiaires		-2 570 542	- 1 829 258
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-17 554 298	- 16 170 712
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-180 215 810	- 158 348 401
Encaissements liés à la cession de placements financiers		167 396 857	127 109 838
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-15 964 356	- 15 302 783
Produits financiers reçus		3 539 471	4 250 327
Remboursements de prêts		48 740	110 731
Autres mouvements		63 195	- 301 587
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 936 618	1 854 372
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-139 524	-282 298
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-1 992 809	-243 069
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		46 668	596 668
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-3 847	-50 237
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 089 512	21 065
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-3 239 021	-2 468 782
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-3 239 021	-2 468 782
Variation de trésorerie		-1 391 915	-593 346
Trésorerie au début de l'exercice		12 713 347	13 306 693
Trésorerie à la clôture de l'exercice		11 321 432	12 713 347

LA METHODE DE CONSOLIDATION : L'INTEGRATION GLOBALE

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une **société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A)** et les entreprises qui lui sont liées (**ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIÈRE S.A, MAGHREBIA FINANCIÈRE SICAR S.A et MAGHREBIA SERVICES S.A.R.L**) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du **Groupe ASSURANCES MAGHREBIA**.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe ASSURANCES MAGHREBIA permet de :

- mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé)
- présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

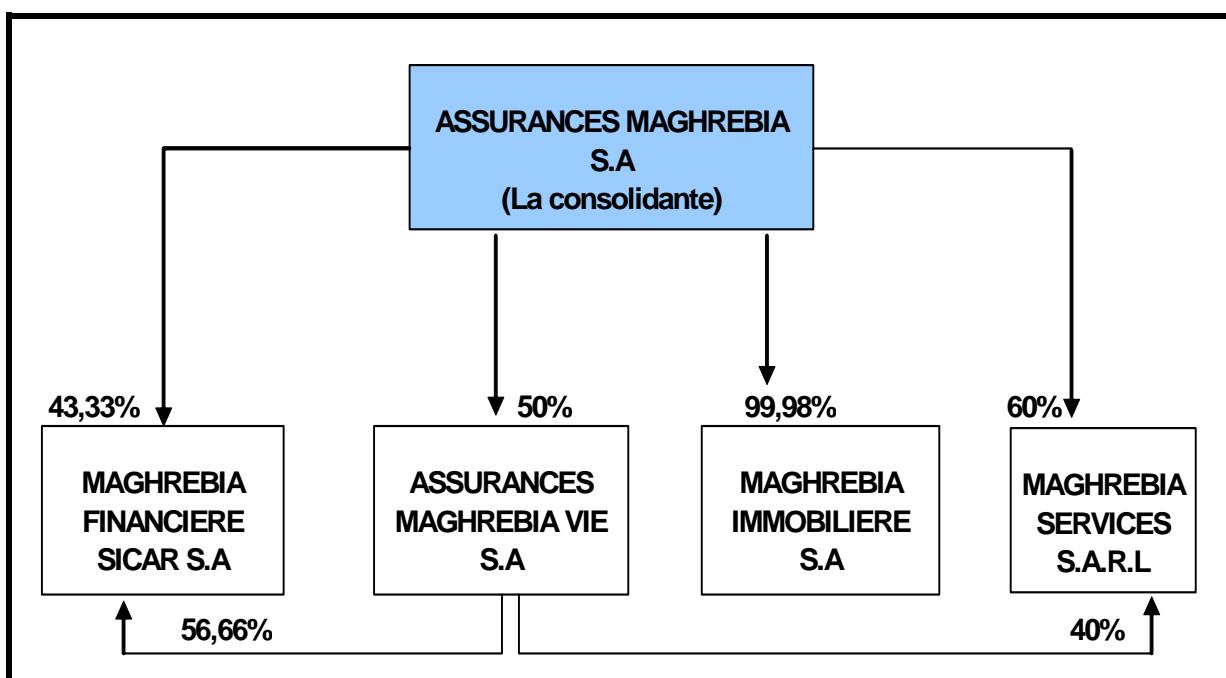
Les sociétés à retenir pour l'établissement des comptes consolidés sont :

- la société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A
- les filiales du Groupe : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, MAGHREBIA IMMOBILIÈRE S.A, MAGHREBIA FINANCIÈRE SICAR S.A et MAGHREBIA SERVICES S.A.R.L.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA détient **99,98%** du capital de la Société MAGHREBIA IMMOBILIÈRE, **50%** du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE, **43,33%** du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIÈRE SICAR et **60%** du capital de la société MAGHREBIA SERVICE.

Par ailleurs, la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient **56,66%** du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIÈRE SICAR et **40%** du capital de la société MAGHREBIA SERVICES.

ORGANIGRAMME DU GROUPE MAGHREBIA



POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise. :

- soit **directement**,
- soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

Notion de contrôle exclusif:

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

	Direct	Indirect	% de contrôle	Méthode de consolidation
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	50%	0%	50%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	43,33%	56,66%	99,99%	Intégration globale (43,33% et 56,66% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIÈRE	99,98%	0%	99,98%	Intégration globale
MAGHREBIA SERVICES	60%	40%	100%	Intégration globale

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebia	Assurances Maghrebia Vie	Maghrebia Financière Sicar	Maghrebia Immobilière	Maghrebia Services
% D'interêt du groupe	100%	50%	71,67%	99,98%	80%
Direct	-	50%	43,33%	99,98%	60%
Indirect	-	-	28,33%	-	20%
% D'interêt hors groupe	0%	50%	28,33%	0,02%	20%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défafqué en :

Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.

Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good will, amorti sur une durée de 20 ans.

Note 1 : Les actifs

Note (1.1) : L'écart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de 329 727,225 DT qui s'explique comme suit :

Libellés	VALEUR TOTALE
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000,000
Acquisition 2006	3 002 016,000
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016,000
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 288,775
ECART D'ACQUISITION	329 727,225

Note (1.2) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
Conception & développement	40 140,60	33 240,60	6 900,00	20,76%
<i>MAGHREBIA</i>	<i>16 830,000</i>	<i>16 830,000</i>	<i>0,000</i>	<i>0,00%</i>
<i>MAGHREBIA VIE</i>	<i>23 310,600</i>	<i>16 410,600</i>	<i>6 900,000</i>	<i>42,05%</i>
Logiciels	717 171,880	716 488,680	683,200	0,10%
<i>MAGHREBIA</i>	<i>539 839,158</i>	<i>539 155,958</i>	<i>683,200</i>	<i>0,13%</i>
<i>MAGHREBIA VIE</i>	<i>176 980,522</i>	<i>176 980,522</i>	<i>0,000</i>	<i>0,00%</i>
<i>MAGHREBIA IMMOBILIÈRE</i>	<i>352,200</i>	<i>352,200</i>	<i>0,000</i>	<i>0,00%</i>
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	206 831,610	205 220,990	1 610,620	0,78%

<i>MAGHREBIA</i>	188 709,789	188 709,789	0,000	0,00%
<i>MAGHREBIA SERVICES</i>	1 610,620	0,000	1 610,620	
<i>MAGHREBIA IMMOBILIÈRE</i>	16 511,201	16 511,201	0,000	0,00%
Total valeur brute	964 144,090	954 950,270	9 193,820	0,96%
Amortissements	916 273,052	896 025,791	20 247,261	2,26%
Total valeur nette	47 871,038	58 924,479	-11 053,441	-18,76%

Note (1.3) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
Aménagements Agencements et Installations	2 554 424,429	2 452 338,056	102 086,373	4,16%
<i>MAGHREBIA</i>	2 403 165,157	2 393 711,798	9 453,359	0,39%
<i>MAGHREBIA VIE</i>	144 791,035	52 158,021	92 633,014	177,60%
<i>MAGHREBIA IMMOBILIÈRE</i>	6 468,237	6 468,237	0,000	0,00%
Matériels de transport	935 545,837	901 565,837	33 980,000	
<i>MAGHREBIA</i>	753 460,836	719 480,836	33 980,000	4,72%
<i>MAGHREBIA VIE</i>	138 085,001	138 085,001	0,000	0,00%
<i>MAGHREBIA IMMOBILIÈRE</i>	44 000,000	44 000,000	0,000	0,00%
Matériels informatique	1 925 492,679	1 830 043,650	95 449,029	
<i>MAGHREBIA</i>	1 732 146,046	1 656 791,717	75 354,329	4,55%
<i>MAGHREBIA VIE</i>	176 411,692	158 367,892	18 043,800	11,39%
<i>MAGHREBIA IMMOBILIÈRE</i>	16 934,941	14 884,041	2 050,900	13,78%
Equipements de bureaux	1 117 452,833	1 083 090,590	34 362,243	
<i>MAGHREBIA</i>	987 356,526	970 796,560	16 559,966	1,71%
<i>MAGHREBIA VIE</i>	119 710,825	101 908,548	17 802,277	17,47%
<i>MAGHREBIA IMMOBILIÈRE</i>	10 385,482	10 385,482	0,000	0,00%
Autres Immobilisations	90 258,304	84 098,045	4 719,520	
<i>MAGHREBIA</i>	65 771,823	62 427,223	3 344,600	5,36%
<i>MAGHREBIA VIE</i>	23 045,742	21 670,822	1 374,920	6,34%
<i>MAGHREBIA SERVICES</i>	1 440,739	0,000	0,000	
Total valeur brute	6 623 174,082	6 351 136,178	270 597,165	4,26%
Amortissements	5 058 113,625	4 731 802,993	326 310,632	6,90%
Total valeur nette	1 565 060,457	1 619 333,185	-54 272,728	-3,35%

Note (1.4) : Placements

Note (1.4.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
<i>MAGHREBIA</i>	9 559 476,778	8 115 679,805	1 443 796,973	17,79%
Total valeur brute	9 559 476,778	8 115 679,805	1 443 796,973	17,79%
Amortissements	1 665 255,806	1 847 003,285	-181 747,479	-9,84%
Total valeur nette	7 894 220,972	6 268 676,520	1 625 544,452	25,93%

Note (1.4.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
MAGHREBIA	14 355 557,496	13 734 127,807	621 429,689	4,52%
MAGHREBIA VIE	3 600 000,000	1 770 133,113	1 829 866,887	103,37%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	498 231,000	498 231,000	0,000	0,00%
Total valeur brute	18 453 788,496	16 002 491,920	2 451 296,576	15,32%
Amortissements	6 214 534,389	6 227 013,251	-12 478,862	-0,20%
Total valeur nette	12 239 254,107	9 775 478,669	2 463 775,438	25,20%

Note (1.4.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
Actions et titres cotées	45 895 291,700	33 258 256,482	12 637 035,218	38,00%
MAGHREBIA	24 087 656,768	17 360 211,954	6 727 444,814	38,75%
MAGHREBIA VIE	21 218 568,252	15 312 825,208	5 905 743,044	38,57%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	589 066,680	585 219,320	3 847,360	0,66%
Provision pour dépréciation des titres	-958 622,922	-1 554 311,142	595 688,220	-38,32%
Actions et titres non cotés	15 552 965,618	13 409 633,479	2 143 332,139	15,98%
MAGHREBIA	9 917 624,479	8 227 624,479	1 690 000,000	20,54%
MAGHREBIA VIE	1 791 186,139	1 291 186,000	500 000,139	38,72%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	3 844 155,000	3 890 823,000	-46 668,000	-1,20%
Provision pour dépréciation des titres	-2 306 523,666	-1 728 306,214	-578 217,452	33,46%
Total	58 183 110,730	43 385 272,605	14 797 838,125	34,11%

Note (1.4.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
Bons de trésor assimilables	118 820 430,974	129 352 523,246	-10 532 092,272	-8,14%
MAGHREBIA	34 060 854,056	34 009 119,068	51 734,988	0,15%
MAGHREBIA VIE	84 759 576,918	95 343 404,178	-10 583 827,260	-11,10%
Emprunts obligataires	56 595 085,500	36 644 852,000	19 950 233,500	54,44%
MAGHREBIA	18 587 981,500	11 963 800,000	6 624 181,500	55,37%
MAGHREBIA VIE	38 007 104,000	24 681 052,000	13 326 052,000	53,99%
Placements à Court et Moyen Terme	67 569 959,396	70 719 495,444	-3 149 536,048	-4,45%
MAGHREBIA	49 026 593,200	61 617 563,000	-12 590 969,800	-20,43%
MAGHREBIA VIE	17 500 000,000	8 100 000,000	9 400 000,000	116,05%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 043 366,196	1 001 932,444	41 433,752	4,14%
Total	242 985 475,870	236 716 870,690	6 268 605,180	2,65%

Note (1.5) : Créances

Note (1.5.1) : Primes à recevoir

Il s'agit des montants des primes dus.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	VAR	EN %
MAGHREBIA	17 966 796,399	13 186 917,154	4 779 879,245	36,25%
MAGHREBIA VIE	3 154 953,094	2 670 197,391	484 755,703	18,15%
Total	21 121 749,493	15 857 114,545	5 264 634,948	33,20%

Note 2 : capitaux propres et passifs

Partage des capitaux propres et élimination des participations liées :

➤ ASSURANCES MAGHREBIA :

Les réserves consolidées : 21 560 092,557 *100% = 21 560 092,557 DT

➤ ASSURANCES MAGHREBIA VIE :

- Les réserves consolidées : 21 454 022,925 *50% -5 000 000,000 = 5 727 011,463 DT
- Les intérêts des minoritaires : 21 454 022,925 *50% = 10 727 011,463 DT

➤ MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :

- Les réserves consolidées : 5 169 769,112 * 71,67% - (2 331 604,592*100% + 2 890 163,266*50%) = - 71 724,663 DT
- Les intérêts des minoritaires : 5 169 769,112 *28,33% - (2 331 604,592*0% + 2 890 163,266*50%) = 19 725,917 DT

➤ MAGHREBIA IMMOBILERE :

- Les réserves consolidées : 686 872,851 * 99,98% - 323 092,280 * 100% = 363 643,196 DT
- Les intérêts des minoritaires : 686 872,851 * 0,02% = 137,375 DT

➤ MAGHREBIA SERVICES :

- Les réserves consolidées : 352 927,241 *80% -(210 000*100% + 140 000*50%) = 2 341,793 DT
- Les intérêts des minoritaires : 352 927,241 *20%- (210 000*0% + 140 000*50%) = 585,448 DT

Note (2.1) Total réserves consolidées : 27 581 364,346 DT

Note (2.2) Total intérêts minoritaires : 10 747 460,202 DT

Partage des résultats après retraitements :

➤ ASSURANCES MAGHREBIA :

- Les résultats consolidés : 5 628 765,958*100% = 5 628 765,958DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $7\,427\,859,176 \times 50\% = 3\,713\,929,588$ DT

-Les intérêts minoritaires : $7\,427\,859,176 \times 50\% = 3\,713\,929,588$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $-52\,533,766 \times 71,67\% = -37\,648,796$ DT

-Les intérêts des minoritaires : $-52\,533,766 \times 28,33\% = -14\,884,970$ DT

➤ **MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $-328\,707,380 \times 99,98\% = -328\,641,639$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-328\,707,380 \times 0,02\% = -65,741$ DT

➤ **MAGHREBIA SERVICES :**

- Les résultats consolidés : $-383\,645,312 \times 80\% = -306\,916,250$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-383\,645,312 \times 20\% = -76\,729,062$ DT

Note (2.3) Total réserves consolidées : **8 669 488,862** DT

Note (2.4) Total intérêts minoritaires : **3 622 249,815** DT

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les Actionnaires,

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société «ASSURANCES MAGHREBIA SA», comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014, le compte de résultat technique non vie consolidé, le compte de résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

2- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers consolidés afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

4- A notre avis, les états financiers consolidés de la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » arrêtés au 31 décembre 2014 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2014, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

5- Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 29 avril 2015

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Sami MANJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Ziyed Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société Essoukna publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed FESSI & Mr Fathi SAIDI.

GROUPE ESSOUKNA

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013 Ret
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		8 469	8 469
<i>Amortissement de logiciel</i>		-7 739	-7 369
		731	1 100
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		1 357 560	1 355 053
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-900 121	-806 236
		457 438	548 817
Titres mis en équivalence	1	1 101 238	1 028 295
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		9 334 570	7 512 399
<i>Provisions sur immobilisations financières</i>		-384 154	-317 867
	2	8 950 416	7 194 532
Total des actifs immobilisés		10 509 824	8 772 745
Autres actifs non courants			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 509 824	8 772 745
ACTIFS COURANTS			
Stocks		61 467 888	48 161 353
Provisions		-119 706	-121 288
		61 348 182	48 040 065
Clients et comptes rattachés		3 688 231	3 235 416
Provisions		-	-
		3 688 231	3 235 416
Autres actifs courants		842 352	925 559
Provisions		-11 133	-
		831 219	925 559
Placements et autres actifs financiers		1 019 780	1 635 679
Provisions		-246 685	-258 820
		773 095	1 376 859
Liquidités et équivalents de liquidités		312 407	1 714 247
Provisions		-	-
		312 407	1 714 247
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		66 953 134	55 292 146
TOTAL DES ACTIFS		77 462 958	64 064 892

GROUPE ESSOUKNA

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013 Ret
CAPITAUX PROPRES			
Capital social groupe		5 050 500	3 607 500
Réserve consolidés		25 377 947	23 179 129
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		30 428 447	26 786 629
Résultat de l'exercice groupe		3 130 245	4 700 421
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		33 558 692	31 487 050
Réserves minoritaires		477 749	474 498
Résultats minoritaires		56 439	62 973
Total des intérêts minoritaires		534 188	537 471
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES	3	34 092 881	32 024 521
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		24 980 502	16 980 834
Provisions		322 241	530 217
Autres passifs non courants		610 748	807 060
Total des passifs non courants		25 913 490	18 318 111
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés		4 581 389	3 974 758
Autres passifs courants		1 840 009	2 060 474
Concours bancaires et autres passifs financiers		11 035 188	7 687 028
Total des passifs courants		17 456 586	13 722 260
TOTAL DES PASSIFS		43 370 077	32 040 371
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		77 462 958	64 064 892

GROUPE ESSOUKNA

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>31/12/2013 Ret</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		16 196 792	21 526 352
Produits des participations		-	-
Autres produits d'exploitation		30 798	30 108
Total des produits d'exploitation		16 227 590	21 556 460
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock		-13 306 535	-13 799 691
Achats de terrains à construire		7 840 369	13 932 386
Achats Études et prestations		417 815	533 085
Achats de matériels, équipements et travaux		13 728 165	12 479 243
Charges de personnel		1 319 062	1 118 058
Dotations aux amortissements		94 255	93 623
Dotations aux provisions		-144 273	115 455
Autres charges d'exploitation		832 753	509 718
Total des charges d'exploitation		10 781 611	14 981 877
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		5 445 979	6 574 584
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
Charges financières nettes		2 123 965	1 200 172
Produits des placements	4	505 009	379 814
Autres gains ordinaires		190 432	237 064
Autres pertes ordinaires		18 957	53
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 998 498	5 991 235
Impôt sur le bénéfice		905 056	1 379 428
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 093 442	4 611 808
Mise en équivalence titres		93 242	151 587
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		3 186 684	4 763 394
Part des minoritaires dans le résultat		56 439	62 973
Part du groupe dans le résultat		3 130 245	4 700 421

GROUPE ESSOUKNA

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

Désignation	31/12/2014	31-déc-13
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	17 978 159	17 631 750
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-25 316 974	-27 847 177
Intérêts payés	-1 786 243	-1 297 594
Impôts sur les bénéfices payés	-1 606 300	-1 188 285
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-10 731 358	-12 701 307
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-2 504	-177 426
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-	69 007
Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations financières	-572 750	-195 508
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	5
Dividendes reçus	297 044	274 190
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-278 210	-29 732
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements sur emprunts	19 380 000	18 540 000
Dividendes et autres distribution	-1 069 805	-1 362 251
Dividendes sur actions propres	-	-
Acquisition actions propres	-	-
Cession actions propres	-	-
Remboursement d'emprunts	-8 208 610	-4 522 678
Encaissements sur produits placements	87 166	119 951
Encaissements sur cession placements	11 266 266	32 913 997
Décaissements sur acquisition placements	-11 847 447	-32 848 182
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	9 607 570	12 840 837
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie au début de l'exercice	1 713 771	1 603 973
Trésorerie à la clôture de l'exercice	311 773	1 713 771

I. Présentation de la société mère

La société ESSOUKNA, promoteur immobilier agréé, a été créée en novembre 1983, à l'initiative de la Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » et sous l'égide de la Banque Nationale Agricole « B.N.A. ».

Il s'agit d'une société anonyme, au capital de 5.050.500 dinars, cotée en bourse depuis le 20/09/2006.

Elle a pour objet :

- Le lotissement, l'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitat ;
- La construction ou la rénovation, en vue de la vente ou de la location d'immeubles, ensembles d'immeubles, de logements individuels ou groupés à usage professionnel, d'habitation, de commerce ou de bureaux, sur terrains acquis, aménagés ou à aménager et toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société.

Par ailleurs, elle a réalisé plusieurs projets pour le compte, ou avec les autres sociétés du groupe, dont notamment «Les Œillets», « SIVIA », «El Médina» et « SIMPAR ».

II. Référentiel d'élaboration des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés, du groupe ESSOUKNA, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38).

III. Périmètre et méthode de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe ESSOUKNA, comprend :

- La société mère : ESSOUKNA ;
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la société ESSOUKNA exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la société ESSOUKNA exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidations se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% de contrôle du groupe	Type de contrôle	Méthode de consolidation	% intérêt du groupe
ESSOUKNA	100,00%	Exclusif	Intégration globale	100,00%
ZIED	62,00%	Exclusif	Intégration globale	62,00%
LES OUILLETS	22,22%	Influence notable	Mise en équivalence	22,22%
SIP SICAR	20,00%	Influence notable	Mise en équivalence	20,00%

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt du groupe dans les sociétés ZIED, LES OUILLETS et SIP SICAR demeurent inchangés courant 2014.

De même, le périmètre de consolidation du groupe ESSOUKNA arrêté au 31/12/2014 n'a pas connu de variation par rapport à l'exercice précédent.

2. Méthode de consolidation

2.1 Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

2.2 Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les sociétés dans lesquelles la société mère n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste à :

- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence" ;
- Éliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

IV. Changement de méthodes de présentation au niveau de certains postes des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière du groupe et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés pour tenir compte des reclassements suivants :

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Solde au 31/12/2013
Avances accordés au personnel	Immobilisations financières	Autres actifs courants	3 200
Dépôts et cautionnements clients	Emprunts	Autres passifs non courants	- 807 060
Produit des participations	Résultat d'exploitation	Produits des placements	254 516
Reprises sur provisions	Autres gains ordinaires	Dotations aux provisions	-188 904
Titres mis en équivalence	Immobilisations financières	Titres mis en équivalence	1 028 295

Ces changements de méthodes de présentation ont donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2013 présentés à titre comparatif.

V. Notes explicatives du Bilan et de l'État de Résultat consolidé

1- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2014, cette rubrique présente un solde de 1.101.238 dinars correspondant aux titres détenus dans le capital social des sociétés LES OEILLETS et SIP SICAR.

La détermination de la valeur de mise en équivalence ainsi que son impact sur les réserves et les résultats du groupe ESSOUKNA se présente comme suit :

Libellé	LES OEILLETS	SIP SICAR	Total
Valeur Mise en équivalence	530 380	570 858	1 101 238
Valeur comptable	200 005	600 000	800 005
Capitaux propres avant résultat	2 126 627	2 677 001	4 803 628
% d'intérêt du groupe	22,22%	20,00%	-
Réserves consolidées	272 591	-64 600	207 991
Résultats consolidés	57 784	35 458	93 242

2- Immobilisations financières

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014, un total de 8.950.416 dinars contre 7.194.532 dinars au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Titres de participation	4 545 849	3 998 101	547 748
Autres immobilisations financières	4 788 721	3 514 298	1 274 423
Provisions	-384 154	-317 867	-66 287
Total	8 950 416	7 194 532	1 755 884

Les titres de participations détenus par le groupe ainsi que les provisions y afférentes se détaillent comme suit :

Catégorie	Raison Sociale	31/12/2014		31/12/2013	
		Valeur brute	Provisions	VCN	Valeur brute
<i>Cotées</i>	- BNA	1 823 461	220 408	1 603 054	1 823 461
	- SIMPAR	993 936	-	993 936	993 936
	- ELBENE INDUSTRIE	82 440	1 381	81 059	82 440
	- TUNISRE	237 553	-	237 553	237 553
<i>OPCVM</i>	- SICAV – BNA	11 000	1 603	9 397	11 000
	- SICAV-AVENIR	10 525	4 161	6 364	10 525
<i>Non cotées</i>	- IFRIKIA	156 602	156 602	-	156 602
	- SICAV Placement Obligataire	30 000	-	30 000	30 000
	- SICAR – Invest	190 000	-	190 000	190 000
	- B.T.S	2 000	-	2 000	2 000
	- BNA capitaux	8 200	-	8 200	8 200
	- SOGEST	10	-	10	10
	- SOIVM SICAF	406 086	-	406 086	406 086
	- SOIVM SICAF	46 286	-	46 286	46 286
	- SODET SUD	547 750	-	547 750	-
	Total en dinars	4 545 849	384 154	4 161 695	3 998 101
					317 867
					3 680 234

3- Tableau de bouclage des capitaux propres

Libelle	ESSOUKNA	ZIED	LES ŒILLETS	SIP SICAR	
					Total
Pourcentage du groupe	100%	62,01%	22,22%	20,00%	
Intérêt des minoritaires	0%	37,99%	77,78%	80,00%	
Capital	5 050 500	1 160 280	-	-	6 210 780
Réserves légales	360 750	93 658	-	-	454 408
Autres réserves	21 773 244	-	-	-	21 773 244
Résultats reportés	2 774 177	775	-	-	2 774 952
Retraitements Résultats reportés	201 385	2 968	-	-	204 353
Résultat de l'exercice	3 085 000	148 175	-	-	3 233 175
Retraitements résultat	-140 135	403	-	-	-139 732
Total	33 104 920	1 406 258	-	-	34 511 180
Titres de participation	-	719 530	-	-	719 530
Écart d'évaluation	-	-	-	-	-
Total Titres à éliminer	-	719 530	-	-	719 530
Amortissement écart d'évaluation	-	-	-	-	-
Part des minoritaires dans les réserves	-	477 749	-	-	477 749
Part des minoritaires dans le résultat	-	56 439	-	-	56 439
Réserves consolidées	25 109 555	60 401	272 591	-64 600	25 377 947
Résultat consolidé	2 944 865	92 138	57 784	35 458	3 130 245

4- Produits des placements

Au 31 décembre 2014, le solde de la rubrique « Produits des placements » s'élève à 505.009 dinars contre un solde de 379.814 dinars au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

ESSOUKNA	ZIED	Retraitements	Consolidé
469 178	153 328	-117 497	505 009
469 178	153 328	-117 497	505 009

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers Consolidés du groupe-ESSOUKNA arrêtés au 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe de la Société ESSOUKNA arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société ESSOUKNA comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les Organes de Direction et d'Administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe ESSOUKNA-SA au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des données comptables présentées au niveau du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice avec les états financiers consolidés.

Tunis, le 29 Mai 2015
Les Co-commissaires aux comptes

CFA
Fathi Saidi

Union Des Experts Comptables
Mohamed Fessi

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Moncef Boussannouga ZAMMOURI et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF.

GROUPE ARTES
BILAN CONSOLIDE
(exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au 31 décembre	
		2014	2013
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		2 227 947	2 218 521
Amortissements Immobilisations incorporelles		(1 798 328)	(1 741 520)
	1	429 620	477 001
Immobilisations corporelles		17 612 804	17 505 925
Amortissements Immobilisations corporelles		(8 265 961)	(7 512 391)
	1	9 346 842	9 993 534
Titres mis en équivalence		2 353 232	2 009 606
Immobilisations financières		2 650 516	1 889 184
	2	5 003 748	3 898 790
Actifs d'impôts différés	3	483 477	493 214
Total des actifs immobilisés		15 263 687	14 862 538
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		15 263 687	14 862 538
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4	24 596 383	25 756 377
Provisions des stocks		(1 247 686)	(1 247 686)
		23 348 698	24 508 691
Clients et comptes rattachés		8 791 360	8 360 112
Provisions des comptes clients		(1 176 557)	(1 141 879)
	5	7 614 803	7 218 233
Autres actifs courants	6	5 001 884	2 704 283
Placements et autres actifs financiers	7	90 489 467	116 667 366
Liquidités et équivalents de liquidités	8	10 302 996	5 027 920
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		136 757 847	156 126 493
TOTAL DES ACTIFS		152 021 535	170 989 031

GROUPE ARTES
BILAN CONSOLIDE
(exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au 31 décembre	
	Notes	2014	2013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves consolidées		58 868 465	48 271 826
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		97 118 465	86 521 826
Résultat consolidé		27 278 707	26 470 191
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	124 397 172	112 992 017
Intérêts des minoritaires dans les réserves	10	1 472 507	1 275 000
Intérêts des minoritaires dans le résultat	10	319 374	297 739
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	11	430 000	350 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		470 000	390 000
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	22 889 544	48 728 639
Autres passifs courants	13	2 446 113	7 289 611
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	26 825	16 025
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		25 362 482	56 034 275
TOTAL DES PASSIFS		25 832 482	56 424 275
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		152 021 535	170 989 031

GROUPE ARTES
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
 (exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
	Notes	2014	2013
Revenus	15	202 416 728	228 734 007
Coût des ventes	16	(164 016 559)	(189 257 543)
Marge brute		38 400 169	39 476 465
Autres produits d'exploitation	17	434 463	1 022 335
Frais de distribution	18	(5 001 624)	(4 859 366)
Frais d'administration	19	(2 785 583)	(2 510 646)
Autres charges d'exploitation	20	(2 790 001)	(2 467 806)
Résultat d'exploitation		28 257 424	30 660 982
Charges financières nettes	21	(206 515)	531 387
Produits des placements	22	9 041 746	6 558 599
Autres gains ordinaires	23	198 869	25 124
Autres pertes ordinaires		(280 637)	(160 933)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREGES		37 010 886	37 615 161
Impôts différés	24	(9 737)	53 866
Impôts exigibles		(9 746 694)	(11 222 174)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREGES		27 254 455	26 446 853
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	25	343 626	321 078
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		27 598 081	26 767 931
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(319 374)	(297 740)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		27 278 707	26 470 191

Groupe ARTES
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en Dinar Tunisien)

**Exercice de 12 mois clos le
31 décembre**

	Notes	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		27 278 707	26 470 191
Ajustement pour			
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	25	(343 626)	(321 078)
*Part revenant aux intérêts minoritaires	10	319 374	297 740
*Amortissements et provisions	26	977 815	973 625
*Reprises sur provisions	27	-	(250 000)
*Variation des:			
- Stocks	28	1 159 993	(2 239 932)
- Crédences clients	28	(431 248)	959 446
- Autres actifs	28	(2 297 601)	1 187
- Fournisseurs et autres dettes	29	(30 682 593)	18 066 764
*Autres ajustements			
- Résultat de cession consolidé (suite à la diminution du %IG dans ARTIMO et AGIF)		-	(732 410)
*Impôt différé	24	9 737	(53 866)
*Modif comptable (VEDEV)		-	(1 845)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		(4 009 442)	43 169 823
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(169 064)	(431 553)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(761 332)	6 073 077
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(930 396)	5 641 524
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions	31	(15 973 785)	(14 097 549)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(15 973 785)	(14 097 549)
Variation de trésorerie		(20 913 623)	34 713 798
Trésorerie au début de l'exercice		121 679 261	86 965 463
Trésorerie à la clôture de l'exercice	32	100 765 638	121 679 261

GROUPE ARTES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « **ARTES** » est composé de sept sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC et GIF et VEDEV, exerçant dans **le secteur Automobiles** (vente de véhicules, vente de pièces de rechange et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres) et dans le secteur de la promotion immobilière.

- ✓ La société mère **ARTES S.A« Automobile Réseau Tunisien et Services »** (ex RENAULT Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et le service après-vente.
- ✓ La société **ARTEGROS S.A** est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet l'importation et la vente en gros des pièces de rechange des marques RENAULT et NISSAN. Le capital social de « ARTEGROS » s'élève à 5 000 000 DT. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 4950000 DT réservée à la société ARTES.
- ✓ La société **ADEV S.A.R.L « Automobiles et Développement »** est une SARL au capital de 5 000 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque NISSAN et le service après-vente.
- ✓ La société **AUTRONIC S.A** est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 3 000 000 DT. Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.
- ✓ La société **ARTIMO S.A.R.L«ARTES Immobilière»** est une société à responsabilité limitée, au capital de 19 050 000 DT, fondée en 2008.La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 2 400 000 DT réservée aux sociétés ARTEGROS et ADEV respectivement pour 2 000 000 DT et 400 000 DT.L'activité de la société est la promotion immobilière.
- ✓ La société **VEDEV S.A.R.L «Véhicules et Développement»** est une société à responsabilité limité au capital de 150 000 DT créée en 2012. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange et le service après-vente.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

I.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

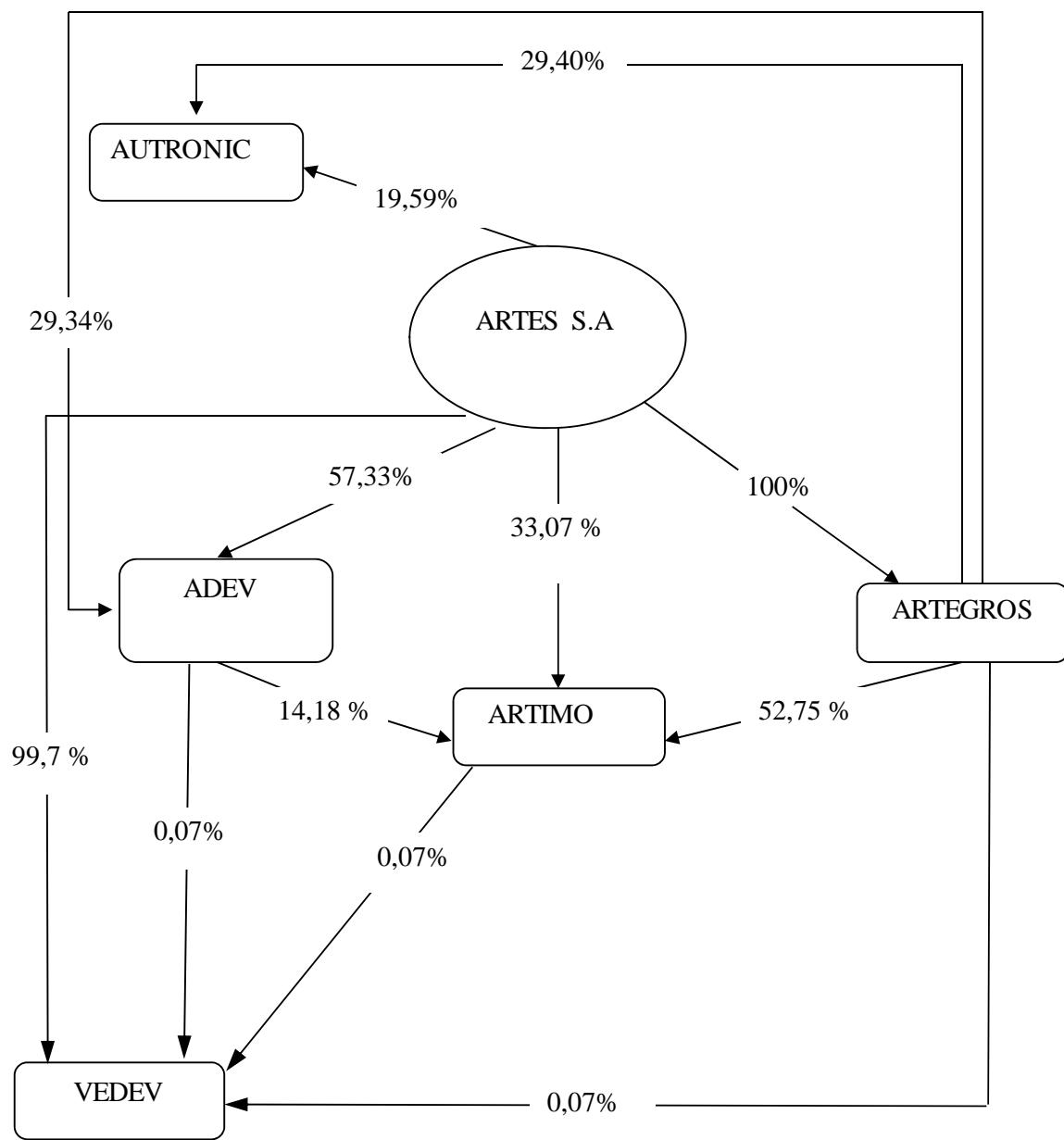
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant:



II.2.2. Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC S.A, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y détient 51% et qui exerce le contrôle effectif de la société. C'est pourquoi la société AUTRONIC S.A a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	2014			2013		
	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,66%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AUTRONIC	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
VEDEV	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence: Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels à l'exception de la société AUTRONIC S.A qui clôture ses comptes le 30 septembre.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.5. Ecart d'acquisition « Goodwill »

Aucun écart d'acquisition positif n'est constaté au niveau du groupe ARTES, vu que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales, ou le cas échéant, à des augmentations de capital à la valeur nominale.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément:

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ convention de la périodicité ;
- ✓ convention de prudence ;
- ✓ convention du coût historique et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II.3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables.

Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Libellé	Taux annuels
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Mobiliers d'habitation	10%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II.3.2. Les Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2-2.

II.3.3. Sortie de périmètre

Suite à la cession des titres de participation dans la société GIF Filter S.A en date du 23 septembre 2013, le groupe ARTES a perdu le contrôle sur cette dernière. Par conséquent, la société GIF Filter S.A a été déconsolidé en 2013.

La situation de référence utilisée pour la détermination du résultat de cession en consolidation est le 30 juin 2013 et en absence d'une situation à la date de perte de contrôle (soit le 23 septembre 2013).

II.3.4. Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés de véhicules neufs et de pièces de recharge. Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

II.3.5. Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

II.3.6. Impôt différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

III. NOTES EXPLICATIVES

III. 1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ARTES permet de fixer les pourcentages d'intérêts suivants:

Société	2014		2013	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
ARTES	0%	100%	0%	100%
ARTEGROS	100%	100%	100%	100%
ADEV	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%
ARTIMO	100%	98,10%	100%	98,10%
AUTRONIC	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%
VEDEV	99,91%	99,90%	99,91%	99,90%

III. 2. Bilan

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien «DT»)

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations s'élève à 9 776 462 DT au 31 décembre 2014 contre 10 470 534 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

Libellé	Valeur brute au 31/12/2013	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Valeur brute au 31/12/2014	Amortissements cumulés au 31/12/2013	Dotation aux amortissements	Reprise sur cession	Amortissements cumulés au 31/12/2014	Valeur comptable nette au 31/12/2014
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(527 671)	(50 000)	-	(577 671)	422 329
Logiciels	1 214 821	2 950	9 426	1 227 197	(1 213 849)	(6 808)	-	(1 220 657)	6 540
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750
Total Immobilisations Incorporelles	2 215 571	2 950	9 426	2 227 947	(1 741 520)	(56 808)	-	(1 798 328)	429 619
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512
Constructions	6 564 593	-	-	6 564 593	(1 718 280)	(284 299)	-	(2 002 579)	4 562 015
AAI des constructions	3 296 437	15 143	245 433	3 557 013	(2 423 800)	(190 933)	-	(2 614 734)	942 279
Matériel industriel	931 487	4 813	5 943	942 243	(866 052)	(20 645)	-	(886 697)	55 546
Outilage industriel	120 851	3 547	-	124 398	(74 635)	(11 628)	-	(86 263)	38 135
Matériel de transport	1 341 150	87 449	(68 289)	1 360 310	(871 744)	(167 836)	52 760	(986 820)	373 490
Equipement de bureau	692 821	626	-	693 447	(570 308)	(57 804)	-	(628 112)	65 335
Autres immobilisations corporelles	154 395	16 780	-	171 175	(70 842)	(11 892)	-	(82 734)	88 441
Matériel informatique	846 746	23 089	34	869 869	(770 548)	(53 358)	-	(823 906)	45 963
AAI divers	19 967	11 037	21 325	52 329	(7 186)	(7 935)	-	(15 121)	37 208
Immobilisations corporelles en cours	138 996	-	-	138 996	(138 996)	-	-	(138 996)	-
Avances etacompte sur immobilisations corporelles	280 970	22 109	(282 162)	20 917	-	-	-	-	20 917
Total Immobilisations corporelles	17 101 039	184 593	(77 716)	17 612 803	(7 512 391)	(806 329)	52 760	(8 265 961)	9 346 842
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	19 316 609	187 543	(68 290)	19 840 749	(9 253 912)	(863 137)	52 760	(10 064 289)	9 776 462

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 5 003 748 DT au 31 décembre 2014 contre 3 898 790DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Titres mis en équivalence	2 353 232	2 009 606
- Titres mis en équivalence AUTRONIC	2 353 232	2 009 606
Titres de participation	1 624 837	1 663 505
- UIB	1 485 714	1 000 014
- Centre neurologique de Tunis	-	520 000
- Compagnie Internationale de leasing	21 242	21 242
- ASTREE	117 754	117 754
- Autres titres	126	4 494
Dépôts et cautionnements	225 679	225 679
Titres immobilisés	800 000	-
Total	5 003 748	3 898 790

Note 3 : Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 483 477DT au 31 décembre 2014 contre 493 214DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Actif d'impôt différé ARTES	313 579	182 889
Actif d'impôt différé ARTEGROS	124 001	136 281
Actif d'impôt différé ADEV	45 897	174 044
Actif d'impôt différé	483 477	493 214

Note 4 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de 23 348 698 DT au 31 décembre 2014 contre 24 508 691 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Encours atelier	85 550	42 997
Véhicules neufs	14 500 991	17 008 005
Pièces de rechange	10 009 842	8 705 374
Total des stocks bruts	24 596 383	25 756 377
Provision Pièces de rechange	(1 247 686)	(1 247 686)
Total des stock net	23 348 698	24 508 691

Note 5: Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 7 614 803 DT au 31 décembre 2014 contre 7 218 233DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Clients VN et AVP	8 362 706	7 879 280
Clients douteux	28 799	22 142
Clients effets à recevoir	399 855	458 690
Total brut	8 791 360	8 360 112
Provision sur clients douteux	(1 176 557)	(1 141 879)
Total net	7 614 803	7 218 233

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 5 001 884DT au 31 décembre 2013 contre 2 704 283 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Personnel et comptes rattachés	139 842	123 865
Etat - impôts & taxes	2 445 964	1 424 867
Compte de régularisation actif	1 028 676	905 848
Autres débiteurs divers	1 307 979	180 837
Avance aux fournisseurs	79 424	68 867
Total	5 001 884	2 704 283

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 90 489 467DT au 31 décembre 2013 contre 116 667 366 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Placement à court terme ARTES	66 700 000	94 010 000
Placement à court terme ARTEGROS	4 200 000	4 200 000
Placement à court terme ARTIMO	14 239 467	13 557 366
Placement à court terme ADEV	5 350 000	4 900 000
Total	90 489 467	116 667 366

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 10 302 996DT au 31 décembre 2014 contre 5 027 920DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Banques	10 170 502	4 951 844
Caisses	10 000	9 557
Chèques à encaisser	30 643	2 293
Effets à l'encaissement	91 851	64 227
Total	10 302 996	5 027 920

Note 9 : Capitaux propres

Le tableau de bouclage des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

Désignation	31/12/2013	Variation de capital	Variation de périmètre	Dividendes versés	Dividendes reçus	Résultat de l'exercice	subventions d'investissements	Variation de l'écart conversion	Réévaluation	Affectation 2011	Variation % d'intérêts	Autres variations	31/12/2014
Capitaux propres sociaux	144 074 536	0	0	(18 623 750)	0	30 257 783	0	0	0	0	0	0	155 708 569
RETRAITEMENTS													
Impôts différés / Congés payés	56 422	0	0	0	0	81 398	0	0	0	0	0	0	137 820
Impôts différés / Stocks	280 087	0	0	0	0	(161 574)	0	0	0	0	0	0	118 513
Impôts différés / Clients douteux	58 506	0	0	0	0	20 037	0	0	0	0	0	0	78 543
Impôts différés / Prov pour risque	70 000	0	0	0	0	43 352	0	0	0	0	0	0	113 352
Impôts différé/ Provision pour dep immobilisa	27 799	0	0	0	0	6 950	0	0	0	0	0	0	34 749
Impôts différés/ Provision AAC	400	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	500
TOTAL RETRAITEMENTS	493 214	0	0	0	0	(9 737)	0	0	0	0	0	0	483 477
CAPITAUX PROPRES RETRAITES	144 567 750	0	0	(18 623 750)	0	30 248 046	0	0	0	0	0	0	156 192 046
ELIMINATION	0												
Dividendes	0	0	0	0	2 649 965	(2 649 965)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL ELIMINATIONS	0	0	0	0	2 649 965	(2 649 965)	0	0	0	0	0	0	0
ELIMINATION TITRES	30 002 994	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 002 994
Part des minoritaires dans les réserves	1 275 001	0	0	(100 042)	7	0	0	0	0	297 739	0	(200)	1 472 507
Part des minoritaires dans le résultat	297 740	0	0	0	0	319 381	0	0	0	(297 739)	0	(7)	319 374
Part des intérêts minoritaires	1 572 741	0	0	(100 042)	7	319 381	0	0	0	0	0	(206)	1 791 882
Capital Social	38 250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 250 000
Part du groupe dans les réserves	48 271 824	0	0	(18 523 708)	2 649 958	0	0	0	0	26 470 192	0	200	58 868 465
Part du groupe dans le résultat	26 470 192	0	0	0	0	27 278 700	0	0	0	(26 470 192)	0	7	27 278 707
Part du groupe capitaux propres	112 992 016	0	0	(18 523 708)	2 649 958	27 278 700	0	0	0	0	0	206	124 397 172

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 1 791 881 DT au 31 décembre 2014 contre un solde de 1 572 740DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ARTEGROS</i>	879	782
- dans les réserves	728	612
- dans le résultat	150	170
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ADEV</i>	1 767 026	1 561 920
- dans les réserves	1 460 878	1 244 521
- dans le résultat	306 149	317 399
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ARTIMO</i>	23 822	9 692
- dans les réserves	10 753	29 521
- dans le résultat	13 069	(19 829)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de VEDEV</i>	154	346
- dans les réserves	148	346
- dans le résultat	6	-
Total des intérêts minoritaires	1 791 881	1 572 740
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 472 507	1 275 000
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	319 374	297 740

Note 11 : Provisions

Les provisions présentent un solde de 430 000 DT au 31 décembre 2014 contre 350 000 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Provisions pour risques et charges	430 000	350 000
Total	430 000	350 000

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 22 889 544 DT au 31 décembre 2014 contre 48 728 639DT au 31décembre2013et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs VN, APV, divers et autres fournisseurs	6 823 429	5 583 858
Effets à payer	8 887 993	40 993 257
Fournisseurs - factures non encore parvenues	7 155 477	2 128 878
Fournisseurs - retenues de garantie	22 646	22 646
Total	22 889 544	48 728 639

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 2 446 113DT au 31 décembre 2014 contre 7 289 611 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Personnel	7 787	8 383
Etat - impôts et taxes	680 170	5 849 616
Créditeurs divers	200 627	371 889
Comptes de régularisations passif	974 529	626 221
Assurance au personnel	35 728	33 716
CNSS	403 465	367 585
Avances et acomptes clients	143 809	32 200
Total	2 446 113	7 289 611

Note 14: Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 26 825 DT au 31 décembre 2014 contre 16 025DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Comptes bancaires débiteurs	26 825	16 025
Total	26 825	16 025

III. 3. Etat de résultat

Note 15 : Revenus

Les revenus s'élèvent à 202 416 728DT en 2014 contre 228 734 007DT en 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Ventes de véhicules neufs et matériels extérieurs pour VN	178 723 373	203 871 099
Ventes de pièces de rechange y compris huile	21 432 479	22 875 380
Ventes travaux atelier	1 310 421	1 323 576
Ventes garanties	950 455	663 952
Total	202 416 728	228 734 007

Note 16 : Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent à 164 016 559DT en 2014 contre 189 257 543DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Achats de marchandises consommées	163 628 139	188 792 904
Charges de personnel	388 421	464 639
Total	164 016 559	189 257 543

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 434 463DT en 2014 contre 1 022 335DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Ventes déchets	15 783	653
Reprise sur provision	2 383	267 346
Transfert de charges	276 819	379 042
Autres produits	139 477	375 296
Total	434 463	1 022 335

Note 18 : Frais de distribution

Les frais de distributions s'élèvent à 5 001 624DT en 2014 contre 4 859 366DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Achats d'approvisionnements consommés	268 632	262 789
Diverses charges d'exploitation	589 910	738 691
Charges de personnel	4 143 082	3 857 886
Total	5 001 624	4 859 366

Note 19 : Frais d'administration

Les frais d'administration s'élèvent à 2 785 583DT en 2014 contre 2 510 646DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Achats d'approvisionnements consommés	279 637	252 238
Diverses charges d'exploitation	1 082 032	1 180 663
Charges de personnel	1 423 913	1 077 745
Total	2 785 583	2 510 646

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 790 001DT en 2014 contre 2 467 806DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Achats d'approvisionnements consommés	45 336	55 820
Diverses charges d'exploitation	1 778 220	803 992
Dotations aux amortissements et aux provisions	966 445	971 165
Perte sur cession des titres GIF	-	636 829
Total	2 790 001	2 467 806

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 206 515 DT (pertes) en 2014 contre (531 387) DT (gains) en 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Agios et intérêts bancaires	211 981	216 177
Perte / Gain de change	(5 466)	(747 565)
Total	206 515	(531 387)

Note 22 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 9 041 746 DT en 2014 contre 6 558 599DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Revenus des titres de placement	9 037 367	6 555 667
Intérêts des comptes courants	4 378	2 933
Total	9 041 746	6 558 599

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 198 869 DT en 2014 contre 25 124DT en 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Remboursement assurance	196 519	23 603
Autres produits	2 350	1 521
Total	198 869	25 124

Note 24 : Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent à (9 737) DT (gains) en 2014 contre 53 866 DT (pertes) en 2013 et se détaillent comme suit:

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Impôt différé ARTES	130 690	(22 005)
Impôt différé ARTEGROS	(12 280)	(321)
Impôt différé ADEV	(128 147)	76 193
Impôts différés	(9 737)	53 866

Note 25 : Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 321 078 DT en 2014 contre 343 626DT en 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC	343 626	391 481
Quote-part dans le résultat de la société GIF	-	(70 403)
Total	343 626	321 078

III. 4. Etat de flux de trésorerie

Note 26 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Dotations aux amortissements et aux provisions ARTES	525 098	868 757
Dotations aux amortissements et aux provisions ADEV	149 756	(198 199)
Dotations aux amortissements et aux provisions ARTIMO	302 961	303 067
Total	977 815	973 625

Note 27 : Reprises sur provisions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Reprise de provision ARTES	-	(250 000)
Total	-	(250 000)

Note 28 : Variation des actifs

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Variation(b) - (a)
Stock	24 596 383	25 756 377	1 159 993
Créances clients	8 791 360	8 360 112	(431 248)
Autres actifs	5 001 884	2 704 283	(2 297 601)
Total	38 389 628	36 822 616	(1 568 856)

Note 29 : Variation des passifs

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013	Variation(b) - (a)
Fournisseurs et comptes rattachés	22 889 544	48 728 639	25 839 095
Autres dettes	2 446 113	7 289 611	4 843 498
Total	25 335 657	56 018 250	30 682 593

Note 30 : Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	(132 929)	(367 441)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	(36 135)	(64 112)
Total	(169 064)	(431 553)

Note 31 : Dividendes et autres distributions

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2014	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2013
Dividendes ARTES	(15 873 750)	(15 937 500)
Dividendes ARTEGROS	(60)	1 500 000
Dividendes ADEV	(99 975)	(66 699)
Dividendes AUTRONIC	-	244 020
Dividendes GIF	-	162 630
Total	(15 973 785)	(14 097 549)

Note 32 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Billets de trésorerie	90 489 467	116 667 366
Comptes bancaires créditeurs	10 170 502	4 951 844
Chèques à encaisser	30 643	2 293
Comptes bancaires débiteurs	(26 825)	(16 025)
Concours bancaires	-	-
Caisses	10 000	9 557
Effets à l'encaissement	91 851	64 227
Total	100 765 638	121 679 261

III. 5. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 5 mai 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

GROUPE ARTES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires du Groupe ARTES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales du 21 juin 2012 pour AMC Ernst & Young et du 19 juin 2014 pour le cabinet FMBZ KPMG Tunisie, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe ARTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe ARTES, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 124 397 172DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 27 278 707DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ARTES S.A et de ses filiales au 31 décembre 2014, ainsi que leurs performances financières et leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Tunis, le 02 juin2015

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Mohamed Zinelabidine CHERIF

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Moncef Boussannouga Zammouri

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société « **SICAV PROSPERITY** » et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société « **SICAV PROSPERITY** » arrêtés au 31/03/2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/03/2015, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **1 802 703,935 DT**, un actif net de **1 791 956,915 DT** et une valeur liquidative de **113,695 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/2015, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **SICAV PROSPERITY** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « **SICAV PROSPERITY** » au 31/03/2015.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons qu'au cours de la période s'étalant du 01/01/2015 au 31/03/2015 la société « **SICAV PROSPERITY** » n'a pas respecté d'une manière permanente l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant :

- plus de 30% de son actif en Bons de Trésor à Court Terme ;
- plus de 5% de son actif net en actions SICAV.

Fait à Tunis le 28 avril 2015

Le commissaire aux comptes :

Auditing & Consulting Worldwide

Ahmed KHLIF

BILAN AU 31 MARS 2015

	NOTE	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
ACTIF				
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1 053 848,626	918 875,998	965 574,218
AC1-A ACTIONS ET DROITS RATTACHES		522 416,313	376 758,130	388 398,994
AC1-B OBLIGATIONS		113 042,400	139 661,600	111 564,000
AC1-C EMPRUNTS D'ETAT		402 178,081	402 456,268	408 963,424
AC1-D AUTRES VALEURS (OPCVM)		16 211,832	0,000	56 647,800
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	748 855,309	264 679,211	341 348,262
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		746 487,764	263 891,140	341 151,845
AC2-B DISPONIBILITES		2 367,545	788,071	196,417
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	0,000	1 060,604
AC3-A AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	0,000	1 060,604
TOTAL ACTIF		1 802 703,935	1 183 555,209	1 307 983,084
PASSIF				
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	PA1	769,031	636,902	546,008
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	9 977,989	7 979,098	8 148,533
TOTAL PASSIF		PA	10 747,020	8 616,000
ACTIF NET			1 174 939,209	8 694,541
ACTIF NET			1 791 956,915	1 299 288,543
CP1 CAPITAL	CP1	1 740 940,072	1 138 184,628	1 266 674,869
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	51 016,843	36 754,581	32 613,674
CP2-A SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	0,000	10,194
CP2-B RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		5 608,095	4 656,932	30 144,749
CP2-C REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		726,541	-1,757	2 458,731
CP2-D RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		32 613,674	32 525,410	0,000
CP2-E REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		12 068,533	-426,004	0,000
ACTIF NET			1 174 939,209	1 299 288,543
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 802 703,935	1 183 555,209
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1 802 703,935	1 307 983,084

**ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2015 AU 31-03-2015**

		Note	PERIODE DU	PERIODE DU	PERIODE DU
			01/01/2015 AU 31/03/2015	01/01/2014 AU 31/03/2014	01/01/2014 AU 31/12/2014
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	5 571,057	6 762,330	41 045,839
PR1-A	DIVIDENDES		0,000	0,000	15 890,130
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS		1 478,400	1 818,000	6 769,200
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		4 092,657	4 944,330	18 386,509
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	5 245,289	2 335,621	9 573,731
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		5 245,289	2 335,621	9 573,731
REVENUS DES PLACEMENTS			10 816,346	9 097,951	50 619,570
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 917,937	-1 429,054	-5 846,667
REVENU NET DES PLACEMENTS			8 898,409	7 668,897	44 772,903
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 290,314	-3 011,965	-14 628,154
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 608,095	4 656,932	30 144,749
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		726,541	-1,757	2 458,731
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			6 334,636	4 655,175	32 603,480
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-726,541	1,757	-2 458,731
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-1 281,253	31 356,015	46 940,349
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		5 011,385	4 038,644	13 551,719
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIACTION DE TITRES		-454,715	-80,512	-767,831
RESULTAT NET DE LA PERIODE			8 883,512	39 971,079	89 868,986

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET				
DE LA PERIODE DU 01-01-2015 AU 31-03-2015				
		PERIODE DU	PERIODE DU	PERIODE DU
	DESIGNATION	01/01/2015 AU 31/03/2015	01/01/2014 AU 31/03/2014	01/01/2014 AU 31/12/2014
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	8 883,512	39 971,079	89 868,986
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	5 608,095	4 656,932	30 144,749
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-1 281,253	31 356,015	46 940,349
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	5 011,385	4 038,644	13 551,719
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-454,715	-80,512	-767,831
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-32 090,058
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	483 784,860	-15 093,820	91 447,665
	SOUSCRIPTIONS	554 292,770	0,000	146 316,955
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	487 700,000	0,000	132 500,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	51 899,791	0,000	10 888,360
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)	13 826,224	0,000	1,174
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE EN COURS (S)	866,755	0,000	2 927,421
	RACHATS	-70 507,910	-15 093,820	-54 869,290
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-62 000,000	-14 000,000	-51 000,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	-6 610,005	-666,059	-2 974,268
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-1 757,691	-426,004	-426,332
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE EN COURS (R)	-140,214	-1,757	-468,690
	VARIATION DE L'ACTIF NET	492 668,372	24 877,259	149 226,593
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	1 299 288,543	1 150 061,950	1 150 061,950
AN4-B	FIN DE PERIODE	1 791 956,915	1 174 939,209	1 299 288,543
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	11 504	10 689	10 689
AN5-B	FIN DE PERIODE	15 761	10 549	11 504
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	112,942	107,593	107,593
B-	FIN DE PERIODE	113,695	111,379	112,942
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	2,70%	14,27%	7,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31/03/2015 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admis à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31/03/2015 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés	55 401	473 712,848	522 416,313	29,14%
ADWYA	2 171	16 498,600	17 478,721	0,98%
ATTIJ BANK	2 550	53 575,631	69 059,100	3,85%
BT	2 500	24 780,152	27 115,000	1,51%
CARTHAGE CEMENT	9200	22 732,634	17 774,400	0,99%
CEREALIS	4 394	29 659,500	28 090,842	1,57%
CIL	450	6 081,101	6 012,900	0,34%
CIMENTS DE BIZERTE	3 000	18 074,480	17 916,000	1,00%
CITY CARS	2900	33 045,792	37 885,600	2,11%
ENNAKL	1160	11 640,000	12 008,320	0,67%
ESSOUKNA	1 150	8 494,912	6 037,500	0,34%
ESSOUKNA NG	1 000	6 075,000	5 030,000	0,28%
EURO-CYCLES	900	13 290,000	16 821,900	0,94%
MONOPRIX	2900	53 975,676	53 049,700	2,96%
MPBS	5 000	31 920,000	35 500,000	1,98%
ONE TECH HOLDING	3 500	25 328,000	27 562,500	1,54%
PGH	1 700	9 331,500	9 210,600	0,51%
SERVICOM	1 300	18 820,690	16 900,000	0,94%
SFBT	2500	37 498,966	67 395,000	3,76%
SIMPAR	250	12 150,000	11 879,750	0,66%
SOTUVER	1900	11 455,879	9 042,100	0,50%
TL	550	11 613,971	12 100,000	0,68%
TL NG	26	525,100	541,580	0,03%
TPR	4 400	17 145,264	18 004,800	1%
AC1- B. Obligations	1 500	108 000,000	113 042,400	6,31%
ATB 2007/1(25 ANS)	1 500	108 000,000	113 042,400	6,31%
AC1- C. Emprunts d'Etat	402	398 841,100	402 178,081	22,45%
BTA 5-10/2015	143	142 899,900	145 611,023	8,13%
BTA 525-03/2016	259	255 941,200	256 567,058	14,32%
AC1- D. Autres Valeurs (OPCVM)	156	16 110,717	16 211,832	0,90%
SICAV TRESOR	156	16 110,717	16 211,832	0,90%
Total du portefeuille titres	57 459	996 664,665	1 053 848,626	58,80%

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **5 571,057 dinars** du 01/01/2015 au 31/03/2015, contre **6 762,330 dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Dividendes	0,000	0,000	15 890,130
Revenus Des Obligations	1 478,400	1 818,000	6 769,200
Revenus Des Emprunts d'Etat	4 092,657	4 944,330	18 386,509
Total	5 571,057	6 762,330	41 045,839

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à **746 487,764 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à CT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% Actif net
Bons de Trésor à Court Terme	772	739 940,804	746 487,764	41,66%
BTC 52S-01/09/2015	120	114 309,483	116 856,521	6,52%
BTC 52S-27/10/2015	452	435 115,515	438 383,106	24,47%
BTC 52S-16/02/2016	200	190 515,806	191 248,137	10,67%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015, à **2 367,545 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/01/2015 au 31/03/2015, à **5 245,289 Dinars** contre **2 335,621 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Revenus des Bons du Trésor	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Revenus des Bons du Trésor	5 245,289	2 335,621	9 573,731
TOTAL	5 245,289	2 335,621	9 573,731

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2015 au 31/03/2015, à **1 917,937 Dinars**, contre **1 429,054 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	1 150,757	857,426	3 507,981
Rémunération du dépositaire	383,590	332,664	1 216,193
Rémunération des distributeurs	383,590	238,964	1 122,493
Total	1 917,937	1 429,054	5 846,667

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2015 au 31/03/2015 à **3 290,314 Dinars**, contre **3 011,965 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Redevance CMF	383,579	285,806	1 169,292
Impôts et Taxes	21,434	17,998	101,042
Rémunération CAC	1.120,000	1.120,000	4.480,000
Jetons de présence	1.500,000	1.500,000	6.000,000
Diverses charges d'exploitation	265,301	88,161	2.877,820
Total	3 290,314	3 011,965	14 628,154

PA- Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31/03/2015, à **10 747,020 Dinars**, contre **8 616,000 Dinars** au 31/03/2014 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
PA1	Opérateurs créditeurs	769,031	636,902	546,008
PA2	Autres créditeurs divers	9 977,989	7 979,098	8 148,533
	Total	10 747,020	8 616,000	8 694,541

PA1: Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31/03/2015 à **769,031 Dinars** contre **636,902 Dinars** au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Gestionnaire	461,414	298,453	327,604
Dépositaire	153,807	99,485	109,207
Distributeurs	153,81	238,964	109,197
Total	769,031	636,902	546,008

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/03/2015, à **9 977,989 Dinars** contre **7 979,098 Dinars** au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Etat, impôts et taxes	98,023	59,820	77,977
Redevance CMF	153,803	99,483	109,194
Provision pour charges à payer	9 726,163	7 819,795	7 961,362
Total	9 977,989	7 979,098	8 148,533

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/03/2015 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01/01/2015 (en nominal)

- Montant : 1 150 400,000 dinars
- Nombre de titres : 11 504
- Nombre d'actionnaires : 40

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 487 700,000 dinars
- Nombre de titres émis : 4.877

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 62 000,000 dinars
- Nombre de titres rachetés : 620

Capital au 31/03/2015 : 1 740 940,072 dinars

- Montant en nominal : 1 576 100,000 dinars
- Sommes non distribuables (*) : 164 840,072 dinars
- Nombres de titres : 15 761
- Nombre d'actionnaires : 41

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à 164 840,072 Dinars au 31/03/2015 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	116 274,869
1- Résultat non distribuable de la période	3 275,417
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-1 281,253
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	5 011,385
✓ Frais de négociation de titres	-454,715
2- Régularisation des sommes non distribuables	45 289,786
✓ Aux émissions	51 899,791
✓ Aux rachats	-6 610,005
Total sommes non distribuables	164 840,072

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31/03/2015 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/03/2015
Résultat distribuable de la période	5 608,095
Régularisation du résultat distribuable de la période	726,541
Résultat distribuable de l'exercice clos	32 613,674
Régularisation Résultat distribuable de l'exercice clos	12 068,533
Sommes distribuables	51 016,843

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	31/03/2015	31/03/2014
Revenus des placements	0,687	0,862
Charges de gestion des placements	-0,122	-0,135
Revenus net des placements	0,565	0,727
Autres charges d'exploitation	-0,209	-0,286
Résultat d'exploitation	0,356	0,441
Régularisation du résultat d'exploitation	0,046	0
Sommes distribuables de la période	0,402	0,441
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,046	0
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,081	2,972
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,318	0,383
Frais de négociation des titres	-0,029	-0,008
Résultat net de la période	0,564	3,788

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	31/03/2015	31/03/2014
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,123%	0,123%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,212%	0,260%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	0,407%	0,402%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003 Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est appliqué à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY tenue en date du 29 mars 2013 qui a ramené ce taux de 0,2% à 0,1% TTC l'an.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,10% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PROSPERITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Ayant été instaurée par décision du conseil d'administration de SICAV PROSPERITY tenue en date du 29 mars 2013, cette commission est appliquée à partir du 16/01/2014.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» arrêtés au 31/03/2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers arrêtés au 31/03/2015, annexés au présent rapport, font apparaître un total actif de **15 228 176,276 DT**, un actif net de **15 206 760,065 DT** et une valeur liquidative de **103,911 DT**. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/2015, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**», ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» au 31/03/2015.

Par ailleurs, et sans remettre en cause notre opinion, ci-dessus exprimée, nous vous informons que :

- La «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» évalue les BTA à leurs prix de revient majorés des intérêts courus à la date du 31/03/2015 et ajustés du montant de l'amortissement linéaire, des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA par rapport au prix de remboursement, sur la période restant à courir jusqu'à la date de l'échéance. Cet amortissement, s'élevant au 31/03/2015 à un montant de **54 178,623 DT**, constitue une moins-value potentielle qui est portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparait comme composante du résultat net de la période.

Cette méthode d'amortissement linéaire des primes et décotes constatées sur les BTA est appliquée par la «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» à partir du 02/01/2014 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date. Bien qu'elle ne soit pas préconisée par la norme comptable NCT 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM, elle demeure conforme aux usages de la profession, en l'absence d'un environnement approprié.

- Au cours de la période s'étalant du 01/01/2015 au 31/03/2015, la société «**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**» n'a pas respecté de manière permanente l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en employant moins de 20% de son actif en liquidités et quasi-liquidités.

Tunis, le 28 avril 2015

Le commissaire aux comptes :
Auditing & Consulting Worldwide

Ahmed KHLIF

BILAN AU 31 MARS 2015					
	NOTE	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014	
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	11 530 599,761	38 675 189,286	12 046 946,256
AC1-A	OBLIGATIONS		190 696,800	588 787,200	188 527,200
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		11 133 202,103	38 086 402,086	11 803 522,188
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		206 700,858	0,000	54 896,868
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	3 697 576,515	9 706 020,344	3 472 957,131
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	3 695 036,463	9 705 748,711	3 472 433,957
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	2 540,052	271,633	523,174
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	67 799,104	0,000
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	67 799,104	0,000
TOTAL ACTIF		15 228 176,276	48 449 008,734	15 519 903,387	
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	7 751,442	31 494,810	7 228,405
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	13 664,769	15 160,136	11 757,450
TOTAL PASSIF		PA	21 416,211	46 654,946	18 985,855
ACTIF NET					
			15 206 760,065	48 402 353,788	15 500 917,532
CP1	CAPITAL	CP1	14 541 692,749	46 172 064,204	14 950 809,426
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	665 067,316	2 230 289,584	550 108,106
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	0,000	40,769
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		130 855,706	447 915,468	1 264 876,307
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-1 235,580	-9 623,063	-714 808,970
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		550 108,106	649 629,027	0,000
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-14 660,916	1 142 368,152	0,000
ACTIF NET			15 206 760,065	48 402 353,788	15 500 917,532
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			15 228 176,276	48 449 008,734	15 519 903,387

ETAT DE RESULTAT

DE LA PERIODE DU 01-01-2015 AU 31-03-2015

		PERIODE DU	PERIODE DU	PERIODE DU	
		Note	01/01/2015 AU 31/03/2015	01/01/2014 AU 31/03/2014	01/01/2014 AU 31/12/2014
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	128 124,526	379 346,945	1 107 223,404
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS		2 169,600	6 819,600	21 486,800
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		125 954,926	372 527,345	1 085 736,604
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	33 398,412	150 968,752	407 778,535
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		22 893,030	29 829,451	110 438,877
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		10 505,382	121 139,301	297 339,658
REVENUS DES PLACEMENTS			161 522,938	530 315,697	1 515 001,939
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-22 632,504	-65 735,760	-193 120,685
REVENU NET DES PLACEMENTS			138 890,434	464 579,937	1 321 881,254
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-8 034,728	-16 664,469	-57 004,947
RESULTAT D'EXPLOITATION			130 855,706	447 915,468	1 264 876,307
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 235,580	-9 623,063	-714 808,970
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			129 620,126	438 292,405	550 067,337
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		1 235,580	9 623,063	714 808,970
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		4 511,473	-141 260,978	-58 533,242
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-15 223,236	-387,829	-254 408,922
RESULTAT NET DE LA PERIODE			120 143,943	306 266,661	951 934,143

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2015 AU 31-03-2015**

		PERIODE DU	PERIODE DU	PERIODE DU
		01/01/2015 AU 31/03/2015	01/01/2014 AU 31/03/2014	01/01/2014 AU 31/12/2014
AN1	DESIGNATION	120 143,943	306 266,661	951 934,143
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	130 855,706	447 915,468	1 264 876,307
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	4 511,473	-141 260,978	-58 533,242
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-15 223,236	-387,829	-254 408,922
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-1 872 490,198
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-414 301,410	30 658 402,784	-1 016 210,756
	SOUSCRIPTIONS	3 432 812,127	38 364 966,766	51 492 246,445
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	3 317 200,000	36 848 900,000	49 619 100,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-20 023,834	67 943,528	19 776,151
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	121 370,564	1 428 731,766	1 524 322,810
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	14 265,397	19 391,472	329 047,484
	RACHATS	-3 847 113,537	-7 706 563,982	-52 508 457,201
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-3 717 900,000	-7 385 700,000	-51 338 800,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON	22 318,920	-5 485,833	175 620,123
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-136 031,480	-286 363,614	-301 420,870
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-15 500,977	-29 014,535	-1 043 856,454
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-294 157,467	30 964 669,445	-1 936 766,811
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	15 500 917,532	17 437 684,343	17 437 684,343
AN4-B	FIN DE PERIODE	15 206 760,065	48 402 353,788	15 500 917,532
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	150 351	167 548	167 548
AN5-B	FIN DE PERIODE	146 344	462 180	150 351
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	103,098	104,075	104,075
B-	FIN DE PERIODE	103,911	104,726	103,098
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,20%	2,54%	2,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31/03/2015 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31/03/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a procédé depuis le 02 janvier 2014 à l'amortissement de la décote sur acquisition, constatée sur le portefeuille BTA d'une manière constante jusqu'à la date de l'échéance. Ladite décote, constituant une moins-value potentielle, est répartie sur la période restant à courir et portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	%de l'Actif net
AC1- A. Emprunts de sociétés	3 000	187 500,000	190 696,800	1,25
CHO 2009/BIAT	3 000	187 500,000	190 696,800	1,25
AC1-B. Emprunts d'Etat	10 893	11 034 303,613	11 133 202,103	73,21
Bons du Trésor Assimilables	10 893	11 034 303,613	11 187 380,726	73,57
BTA 5-10/2015	118	116 462,000	118 699,150	0,78
BTA 5.25-03/2016	23	22 840,000	22 895,577	0,15
BTA 5.50% 02/2020	2 912	2 811 536,000	2 828 385,709	18,60
BTA 5.50% 10/2018	2 098	2 054 991,000	2 098 744,359	13,80
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	3 671	3 795 917,613	3 805 210,777	25,03
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2 071	2 232 557,000	2 313 445,154	15,21
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			- 54 178,623 (1)	- 0,36
Titres des OPCVM	1 989	206 544,004	206 700,858	1,36
SICAV TRESOR	1 989	206 544,004	206 700,858	1,36
Total portefeuille titres	15 882	11 428 347,617	11 530 599,761	75,83

(1) Ce montant s'élevant au 31/03/2015 à - 54 178,623 DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2015 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non distribuable et intégré dans le calcul du résultat net de la période. Cette nouvelle méthode d'évaluation des BTA a été appliquée à partir du 02/01/2014 afin de remédier aux inconvénients liés à la méthode de valorisation au coût historique préconisée par la norme comptable NCT 17 lorsqu'il n'y a pas de moyens permettant de valoriser les BTA au prix du marché (marché secondaire non liquide).

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **128 124,526 Dinars** du 01/01/2015 au 31/03/2015 contre **379 346,945 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit

Revenus	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Revenus des obligations	2 169,600	6 819,600	21 486,800
Revenus des Emprunts d'Etat	125 954,926	372 527,345	1 085 736,604
Total	128 124,526	379 346,945	1 107 223,404

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à **3 695 036,463 Dinars**, contre **9 705 748,711 Dinars** au 31/03/2014 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Bons de Trésor à Court Terme	2 195 782,434	4 207 100,090	2 472 926,471
Certificat de Dépôt	1 499 254,029	5 498 648,621	999 507,486
Total	3 695 036,463	9 705 748,711	3 472 433,957

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	2 264	2 172 453,735	2 195 782,434	14,44
BTC 52S-01/09/2015	232	224 953,279	226 717,020	1,49
BTC 52S-27/10/2015	2 032	1 947 500,456	1 969 065,414	12,95

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an		3	1 498 402,131	1 499 254,029	9,86
CDP 10J-02/04/2015	BIAT	1	499 467,377	499 946,674	3,29
CDP 10J-05/04/2015	BIAT	1	499 467,377	499 786,780	3,29
CDP 10J-10/04/2015	BIAT	1	499 467,377	499 520,575	3,28

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à **2 540,052 Dinars** représentant les avoirs en banque

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **33 398,412 Dinars** du 01/01/2015 au 31/03/2015 contre **150 968,752 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Revenus des Bons du Trésor à CT	22 893,030	29 829,451	110 438,877
Revenus des Certificats de dépôt	10 505,382	121 139,301	297 339,658
Total	33 398,412	150 968,752	407 778,535

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2015 à **21 416,211 Dinars** contre **46 654,946 Dinars** au 31/03/2014 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
PA 1	Opérateurs créditeurs	7 751,442	31 494,810	7 228,405
PA 2	Autres crébiteurs divers	13 664,769	15 160,136	11 757,450
Total		21 416,211	46 654,946	18 985,855

PA1: Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31/03/2015 à **7 751,442 Dinars** contre **31 494,810 Dinars** au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Gestionnaire	4 521,671	14 504,548	4 216,573
Dépositaire	1 291,911	1 698,645	1 204,735
Distributeurs	1 937,860	15 291,617	1 807,097
Total	7 751,442	31 494,810	7 228,405

PA2 : Les autres crébiteurs divers s'élèvent au 31/03/2015 à **13 664,769 Dinars** contre **15 160,136 Dinars** au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Autres crébiteurs divers	Montant au 31/03/2015	Montant au 31/03/2014	Montant au 31/12/2014
Etat, impôts et taxes	1 193,141	2 620,249	1 216,668
Autres crébiteurs divers	2 721,136	1 754,682	2 473,686
Redevance CMF	1 291,871	4 143,958	1 204,696
Provision pour charges à payer	8 458,621	6 641,247	6 862,400
Total	13 664,769	15 160,136	11 757,450

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2015 au 31/03/2015 à **22 632,504 Dinars** contre **65 735,760 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	13 202,289	45 519,608	125 703,709
Rémunération du dépositaire	3 772,088	4 924,535	17 759,536
Rémunération des distributeurs	5 658,127	15 291,617	49 657,440
Total	22 632,504	65 735,760	193 120,685

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2015 au 31/03/2015 à **8 034,728 Dinars** contre **16 664,469 Dinars** du 01/01/2014 au 31/03/2014 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2015 au 31/03/2015	Du 01/01/2014 au 31/03/2014	31/12/2014
Redevance CMF	3 771,977	12 161,668	35 070,722
Impôts et Taxes	319,368	1 056,370	3 025,744
Rémunération CAC	1 784,713	1 888,934	9 433,138
Jetons de Présence	2 158,670	1 557,497	6 000,000
Diverses charges d'exploitation	0,000	0,000	3 475,343
Total	8 034,728	16 664,469	57 004,947

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/03/2015 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01/01/2015 (en nominal)

- Montant : 15 035 100,000 Dinars
- Nombre de titres : 150 351
- Nombre d'actionnaires : 36

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 3 317 200,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 33 172

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 3 717 900,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 37 179

Capital au 31/03/2015 : 14 541 692,749 Dinars

- Montant en nominal : 14 634 400,000 Dinars
- Sommes non distribuables (1) : - 92 707,251 Dinars
- Nombres de titres : 146 344
- Nombre d'actionnaires : 39

(1) : Les sommes non distribuables s'élèvent au 31/03/2015 à **- 92 707,251 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-84 290,574
1- Résultat non distribuable de la période	-10 711,763
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 511,473
✓ +/- values réalisées sur cession de titres	-15 223,236
2- Régularisation des sommes non distribuables	2 295,086
✓ Aux émissions	-20 023,834
✓ Aux rachats	22 318,920
Total sommes non distribuables	-92 707,251

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et des sommes distribuables des exercices antérieurs

Le solde de ce poste au 31/03/2015 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/03/2015
Résultat distribuable de la période	130 855,706
Régularisation du résultat distribuable de la période	-1 235,580
Résultat distribuable de l'exercice clos	550 108,106
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	-14 660,916
Sommes distribuables	665 067,316

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	31/03/2015	31/03/2014
Revenus des placements	1,104	1,147
Charges de gestion des placements	-0,155	-0,142
Revenu net des placements	0,949	1,005
Autres charges d'exploitation	-0,055	-0,036
Résultat d'exploitation	0,894	0,969
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,008	-0,021
Sommes distribuables de la période	0,886	0,948
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,008	0,021
Variation des +/- values potentielles/titres	0,031	-0,305
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,104	-0,001
Résultat net de la période	0,821	0,663

4-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	31/03/2015	31/03/2014
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,148%	0,133%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,053%	0,034%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	0,855%	0,908%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,35 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

Le taux de cette rémunération est appliqué à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013 qui a ramené ce taux de 0,5% à 0,35% TTC l'an

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars TTC par an et un maximum de 20 000 dinars TTC par an Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,15% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Cette rémunération des distributeurs est appliquée à partir du 16/01/2014 suite à une décision prise lors la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 mars 2013.

4-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.